



LA MUNICIPALITE DE JONGNY



AU CONSEIL COMMUNAL

Préavis municipal n° 18/2025 relatif au budget communal pour l'année 2026

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de l'article 4 de la loi sur les communes du 28 février 1956 ;
- de l'article 86 du règlement du Conseil communal du 1^{er} janvier 2015 ;
- des articles 5 à 8 du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 ;

la Municipalité soumet à votre approbation le projet de budget communal pour l'année 2026. Il a été approuvé par la Municipalité le 6 octobre 2025 et tient compte des informations disponibles à cette date.

1. PREAMBULE

Le budget 2026 a été établi selon le nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération (ci-après MCH2) pour le secteur public. Ce modèle a pour principal objectif l'harmonisation des plans comptables de l'ensemble des collectivités publiques suisses, cela pour permettre une plus grande comparabilité entre elles.

Le MCH2 s'oriente également vers les pratiques des normes internationales en matière de comptabilité publique, à savoir les normes IPSAS (ci-après International Public Sector Accounting Standards).

Dans la continuité du travail effectué ces dernières années, la Municipalité poursuit son analyse et reprend tous les éléments du budget pour lesquels elle a directement un pouvoir décisionnel. Cette analyse minutieuse des comptes a été effectuée dans un but d'efficience et non pas d'économie comptable pure, c'est-à-dire de trouver des économies là où elles sont possibles au niveau des services à la population, mais également d'allouer les dépenses nécessaires pour entretenir suffisamment le patrimoine (routes, bâtiments, réseaux) afin d'en maintenir sa valeur.

Comme pour l'ensemble des communes de notre Canton, l'équilibre des finances de notre Commune dépend essentiellement de l'impact du mécanisme péréquatif mis en place par les Autorités cantonales (péréquation des ressources, participation à la cohésion sociale, charges particulières des villes et facture policière). À lui seul, ce mécanisme représente 30,5 % des charges communales, soit près de CHF 3,3 millions.



L'abolition de la valeur locative votée par le peuple le 28 septembre 2025 n'impacte pas ce budget. L'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2028. À noter que des analyses préalables montrent que les effets ne sont pas uniformes. Certaines communes pourraient être moins perdantes, voire gagnantes selon la structure de leur base fiscale et la part de propriétaires bénéficiant aujourd'hui d'un avantage fiscal. Il existe cependant un risque d'une diminution des recettes fiscales 2026 et 2027 si de nombreux propriétaires engagent d'important travaux d'entretien durant cette période.

Les imputations internes ont été passées en revue, afin de refléter aussi fidèlement que possible la réalité. Ceci est d'autant plus important pour les chapitres avec des taxes affectées (traitement des eaux usées et gestion des déchets urbains) qui, selon la Loi sur les communes, doivent être autofinancés.

Le budget 2026 est présenté avec en regard celui de 2025 et les comptes 2024. Afin de permettre les comparaisons, les comptes 2024 ont été convertis en format MCH2. Il n'est cependant pas possible de convertir toutes les sous-rubriques de l'un à l'autre, ce qui conduit parfois à certaines différences qui sont dues à cette transition.

Les commentaires du compte de résultat par fonction figurent dans la brochure du budget communal 2026 jointe en annexe du présent document. Nous ne les commenterons donc pas plus en détail dans ce préavis.

2. CADRE BUDGETAIRE

A l'instar des années précédentes, l'objectif de la Municipalité reste la présentation d'un budget le plus équilibré possible en conformité avec l'article 2 du règlement sur la comptabilité des communes.

Pour poursuivre les efforts de stabilisation de la situation financière, le cadre budgétaire a été déterminé comme suit pour l'établissement du budget 2026 :

- Le taux d'impôt communal est maintenu à 69.5 % de l'impôt cantonal de base et le taux de l'impôt foncier communal est augmenté de 1.2 % à 1.5 % conformément au projet d'arrêté d'imposition 2026 qui sera soumis au vote du Conseil communal le 8 octobre 2025 ;
- Fixation des charges de la nature 30 « Charges de personnel » en application de la politique salariale et des besoins en ressources humaines ;
- Fixation des charges de la nature 31 « Charges de biens et service et autres charges d'exploitations » et 36 « Aides et subventions à institutions privées » selon les besoins inventoriés ;
- Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise estimée selon les données reçues du canton. Elle impacte les natures 36 « Charges de transfert » et 46 « Revenus de transfert » ;
- Volonté de présenter une marge d'autofinancement pérenne.



3. CONTEXTE GENERAL 2025 ET PREVISION 2026

3.1 Prévisions et risques conjoncturels

Les perspectives économiques de l'OCDE (ci-après Organisation de coopération et de développement économiques) de juin 2025 font état d'une situation mondiale qui se dégrade « de plus en plus ». Le renforcement des barrières commerciales et la dégradation de la confiance des entreprises et des ménages pèsent sur la conjoncture. Les effets ralentisseurs de la politique douanière des Etats-Unis se traduisent, pour l'économie suisse, par une croissance nettement inférieure à la moyenne cette année et l'année prochaine.

Les scénarios actuels du SECO (ci-après Secrétariat d'État à l'économie), déjà revus à la baisse en juin 2025, ont encore subi des adaptations et font état d'une croissance possible sensiblement plus faible (1,2 % en 2025 et 0,8 % en 2026). Parallèlement, le taux de chômage pourrait passer de 2,9 % à 3,3 % en moyenne annuelle.

Une baisse du PIB brut, qui peut être qualifiée de « récession technique », est à prévoir pour la fin 2025, provenant d'une faible utilisation des capacités de production et l'incertitude pesant sur les investissements. Une récession avec de fortes chutes du PIB comme en 2008 ou lors de la pandémie semble peu probable à l'heure actuelle. Toutefois, des risques conjoncturels dépassant les scénarios retenus existent, notamment en cas de nouvelle détérioration de l'environnement international.

La demande intérieure a connu une évolution légèrement positive au 2^e trimestre 2025 et on peut s'attendre à ce que les dépenses de consommation continuent de soutenir la conjoncture au vu du faible taux d'inflation. Le franc suisse s'est quant à lui apprécié comme c'est généralement le cas en période d'incertitude.

L'inflation a retrouvé une valeur légèrement positive en août 2025 (0,2 %) et devrait continuer à se situer dans une fourchette faiblement positive, soutenue par l'évolution des loyers mais freinée par les coûts de l'électricité en baisse.

(Source : *Prévisions conjoncturelles, SECO*)

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget qui vous est présenté enregistre un excédent de charges de CHF 211'200 pour l'année 2026 après amortissements et attributions aux fonds. Cette perte correspond à environ 2 points d'impôt pour une valeur du point d'impôt communal (ci-après VPIC) de CHF 106'000 au 31 décembre 2024. Les résultats cumulés des années précédentes étant suffisants, ce déficit peut être absorbé sans avoir recours à une hausse des impôts.

Pour établir ce budget, il a été nécessaire de faire certaines hypothèses dans le but d'estimer les charges et revenus de l'année à venir. Comme les années précédentes, les charges cantonales et intercommunales (charges non maîtrisables) restent prépondérantes.



4.1 Charges par nature monétaires

Les charges de fonctionnement **monétaires** budgétisées pour 2026 peuvent être classées selon deux catégories distinctes, soit :

N°	Libellés	Budget 2026	% des charges	Budget 2025	% des charges	Comptes 2024	% des charges
	Charges monétaires	10 357 400.00	100.0	10 103 100.00	100.0	10 363 885.29	100.0
3	Charges monétaires maîtrisables	3 198 100.00	30.9	3 116 600.00	30.8	3 142 100.54	30.3
3	Charges monétaires non maîtrisables	7 159 300.00	69.1	6 986 500.00	69.2	7 221 784.75	69.7

a. Charges monétaires maîtrisables

Les charges dites maîtrisables (30,9 %) représentent les charges sur lesquelles la Municipalité conserve un certain contrôle et peut influencer le résultat.

La création d'un nouveau poste de travail et les intérêts attendus sur les nouveaux emprunts représentent les principales raisons de l'augmentation détaillée dans le tableau présenté ci-dessous :

N°	Libellés	Budget 2026	% des charges	Budget 2025	% des charges	Comptes 2024	% des charges
	Charges monétaires	3 198 100.00	100.0	3 116 600.00	100.0	3 142 100.54	100.0
30	Charges de personnel	1 529 600.00	47.8	1 403 100.00	45.0	1 347 723.72	42.9
31	Charges de biens et services	1 343 200.00	42.0	1 432 200.00	46.0	1 583 114.25	50.4
34	Charges financières	190 800.00	6.0	155 600.00	5.0	146 222.58	4.7
36	Subventions et soutiens financiers	134 500.00	4.2	125 700.00	4.0	65 039.99	2.1

b. Charges monétaires non maîtrisables

Les charges non maîtrisables (69,1 %) sont des charges financières, étatiques ou intercommunales sur lesquelles la Municipalité n'a quasi aucun contrôle, ni influence. La hausse essentielle concerne l'instrument « Solidarité principale » de la péréquation des ressources (nature 3622) des charges cantonales.

Pour les charges intercommunales la majorité des budgets 2026 transmis par les différentes entités (ASICC, BTI, DIPL) restent stables ou sont en légère baisse par rapport à 2025.

N°	Libellés	Budget 2026	% des charges	Budget 2025	% des charges	Comptes 2024	% des charges
	Charges monétaires	7 159 300.00	100.0	6 986 500.00	100.0	7 221 784.75	100.0
	3622 Participation à la péréquation financière	1 414 700.00	19.8	1 155 100.00	16.5	2 063 174.00	28.6
3621	Participation à la cohésion sociale (PCS)	1 890 200.00	26.4	1 862 000.00	26.7	1 610 012.20	22.3
3611	Police et sécurité publique	59 200.00	0.8	58 900.00	0.8	118 162.00	1.6
3621	Transports publics régionaux	231 500.00	3.2	219 900.00	3.1	188 041.35	2.6
36xx	Emoluments et subventions	59 700.00	0.8	59 800.00	0.9	58 414.10	0.8
3612	Associations de communes (ARAS, ASICC, ASR, SIGE, AGLO)	2 821 400.00	39.4	2 937 700.00	42.0	2 530 019.17	35.0
3612	Conventions municipales (BTI, DIPL)	414 300.00	5.8	426 500.00	6.1	378 571.28	5.2
3632	Ententes intercommunales (CIL, CIEHL, FCR)	102 600.00	1.4	104 600.00	1.5	101 423.75	1.4
36xx	Associations de droits privés (ARPR, MVT, GFV, Promove)	165 700.00	2.3	162 000.00	2.3	173 966.90	2.4



4.2 Charges par nature globale (hors imputations internes)

Les charges **monétaires** et **non monétaires** peuvent être regroupées de la manière suivante :

N° Libellés	Budget 2026	% des charges	Budget 2025	% des charges	Comptes 2024	% des charges
Charges épurées	10 728 900.00	100.0	10 481 600.00	100.0	10 681 440.72	100.0
36xx Charges cantonales	3 655 300.00	34.1	3 355 700.00	32.0	4 037 803.65	37.8
36xx Charges intercommunales	3 504 000.00	32.7	3 630 800.00	34.6	3 183 981.10	29.8
3x Charges maîtrisables	3 198 100.00	29.8	3 116 600.00	29.7	3 142 100.54	29.4
33 Amortissements	209 800.00	2.0	213 700.00	2.0	228 905.43	2.1
35 Attributions aux fonds	161 700.00	1.5	164 800.00	1.6	88 650.00	0.8

4.3 Evolutions des charges par nature

Comme mentionné auparavant, la perte pour l'année 2026 devrait s'élever à CHF 211'200 pour un total de charges de CHF 12'849'800 (+ 2,4 % par rapport au budget 2025). Les différences sont détaillées ci-dessous.

N° Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
CHARGES	12 849 800.00	12 549 700.00	10 805 440.72
30 CHARGES DE PERSONNEL	1 529 600.00	1 403 100.00	1 347 723.72
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 343 200.00	1 432 200.00	1 583 114.25
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	202 300.00	205 400.00	219 929.38
34 CHARGES FINANCIERES	190 800.00	155 600.00	146 222.58
35 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	161 700.00	164 800.00	88 650.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	7 301 300.00	7 120 500.00	7 295 800.79
37 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES			
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES			
39 IMPUTATIONS INTERNES	2 120 900.00	2 068 100.00	124 000.00

Nature 30 « Charges de personnel » :

Suite aux entretiens d'évaluation, aux remarques remontées concernant le manque de personnel au sein de la voirie, à la liste des tâches quantifiées en heures ainsi qu'à l'audit effectué par la société Habilis Conseil SA à Lausanne en mars 2025, il est ressorti un manque de personnel correspondant à un poste de travail. Cette situation étant effective depuis quelques années déjà, la Municipalité a décidé de valider le principe d'engager un employé de voirie supplémentaire à 100 % dès le 1^{er} janvier 2026 (CHF 91'600 y compris charges sociales).

Les augmentations statutaires, l'indexation des salaires du personnel ainsi que les charges sociales qui en découlent (CHF 21'000) justifient une partie du solde de la hausse globale des charges de personnel de CHF 126'500 (+ 9,0 %).

In fine, avec une diminution de taux d'activité d'un des collaborateurs, le budget 2026 comprend 9,2 EPT (11 employés) contre 8,4 EPT (10 employés) en 2025.



Nature 31 « Charges de biens et services et autres charges d'exploitation » :

Les charges de nature 31 diminuent de CHF 89'000 (- 6,2 %). Cette différence est due essentiellement à une légère baisse des budgets alloués aux plans d'entretien des routes et des bâtiments.

Nature 33 « Amortissements du patrimoine administratif » :

Les charges d'amortissement sont estimées en fonction du plan des investissements et des préavis validés. Elles se composent des amortissements planifiés pour les immobilisations corporelles (CHF 179'800) et des immobilisations incorporelles (CHF 22'500).

Nature 34 « Charges financières » :

La charge est en hausse de CHF 35'200 par rapport au budget 2025 (+ 22,6 %). Cette nature comprend les intérêts calculés sur les emprunts nécessaires à financer nos investissements passés et à venir en 2026 (CHF 121'400) et aux charges d'entretien de nos bâtiments du patrimoine financier (CHF 69'400).

Nature 35 « Attributions aux fonds et financements spéciaux » :

En application des nouvelles recommandations du MCH2, l'ensemble des attributions et des prélèvements aux fonds devront découler de règlements communaux validés par le Conseil communal d'ici à fin 2027.

Le budget 2026 est composé des attributions au fonds affecté pour le raccordement des eaux usées (CHF 22'000), au fonds pour la durabilité (CHF 46'400), au fonds pour le renouvellement informatique (CHF 10'000), au fonds pour le renouvellement des véhicules (CHF 5'000), au fonds pour le développement touristique (CHF 8'800), au fonds de rénovation des bâtiments financiers (CHF 68'700) et au fonds pour le renouvellement des arbres (CHF 800).

Nature 36 « Charges de transferts » :

Il s'agit de notre rubrique de charge la plus importante, car elle regroupe les participations à des charges cantonales, intercommunales et communales. Ces dernières représentent 68,0 % des charges totales (hors imputations internes) et échappent au contrôle de la Municipalité.

Les participations aux communes et associations intercommunales représentent 48,0 % des dépenses de cette nature, dont font partie entre autres : l'ASICC, l'ASR, l'ARAS, le SIGE, le BTI et la déchèterie de Praz-Libon (CHF 3'235'700). La participation cantonale, dont font partie la NPIV et les transports publics régionaux correspond à 50,1% des charges (CHF 3'655'300). Le solde correspond à la participation communale, dont font partie les subventions à la population de Jongny et divers soutiens financiers à des organisations privées à but non lucratif (CHF 134'500).

Pour rappel, La NPIV est un dispositif qui a pour but de répartir les ressources financières entre les communes, afin de réduire les inégalités financières entre elles. Le canton de Vaud, comme d'autres cantons suisses, est confronté à des disparités économiques entre ses communes. Certaines sont beaucoup plus riches que d'autres en raison de la répartition de la population, de la richesse fiscale et d'autres facteurs économiques. La NPIV vise donc à assurer une solidarité financière entre les communes plus riches et celles qui ont moins de ressources.



Nature 37 « Subventions redistribuées » :

Dans le cadre du MCH2, les subventions redistribuées font référence à un transfert financier entre entités publiques, comme par exemple entre les cantons et les communes, ou entre les différentes instances d'une même entité. La contrepartie impacte la nature 47 « Subventions à redistribuer ». Il n'y a dès lors aucun impact sur le résultat final, elles contribuent uniquement à faire gonfler « artificiellement » le budget ou les comptes. La Commune de Jongny n'est actuellement pas concernée par ce type de subvention.

Nature 38 « Charges extraordinaire » :

Le MCH2 considère comme extraordinaire les charges et les revenus qui découlent uniquement de catastrophes naturelles et de donations spontanées de citoyens. Au niveau des opérations comptables, les préfinancements et les amortissements supplémentaires, la création et la dissolution de réserves de politique budgétaire ainsi que les amortissements du découvert du bilan sont considérés comme des charges ou des produits extraordinaire. Aucun des éléments susmentionnés n'est prévu au budget 2026.

Nature 39 « Imputations internes » :

En application des nouvelles recommandations MCH2, il s'agit d'une opération purement comptable, sans impact sur le résultat et qui ne s'accompagne d'aucun mouvement de trésorerie. Les imputations internes ne peuvent être utilisées que pour ventiler des charges et des revenus relatifs à des activités opérationnelles. Elles permettent de faire ressortir plus précisément le coût de chaque fonction. Cela est particulièrement important pour les domaines autofinancés (déchets, eau et épuration) dans lesquels il faut pouvoir s'assurer de la couverture des charges par les revenus.

Pour le budget 2026 de la Commune de Jongny, les imputations internes des frais généraux d'administration regroupent principalement les charges salariales, les frais de locaux, les coûts informatiques et les véhicules pour la partie voirie.

4.4 Revenus fiscaux

Les recettes fiscales représentent la principale source de financement de la Commune, soit plus de 80 % des revenus globaux (hors imputations internes). On peut les répartir en deux catégories :

- les recettes fiscales **structurelles** qui dépendent principalement du taux d'imposition et qui sont plus stables au fil du temps ;
- les recettes **conjoncturelles** qui sont issues d'éléments exceptionnels et qui sont indépendantes du taux d'imposition (successions et donations, gains immobiliers, droits de mutations).

N°	Libellés	Budget 2026	% des revenus	Budget 2025	% des revenus	Comptes 2024	% des revenus
	Revenus	8 466 500.00	100.0	8 307 700.00	100.0	8 141 522.23	100.0
4	Recettes structurelles	7 823 100.00	92.4	7 630 500.00	91.8	7 495 338.63	92.1
4	Recettes conjoncturelles	643 400.00	7.6	677 200.00	8.2	646 183.60	7.9



a. Recettes fiscales structurelles

Les principales recettes fiscales structurelles concernent l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques dont fait partie l'impôt sur la valeur locative (88,6 %), l'impôt foncier (9,6 %) et l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales (1,5 %)

N° Libellés	Budget 2026	% des revenus	Budget 2025	% des revenus	Comptes 2024	% des revenus
Revenus	7 823 100.00	100.0	7 630 500.00	100.0	7 495 338.63	100.0
400x Impôts sur les personnes physiques	6 933 000.00	88.6	6 912 500.00	90.6	6 773 500.02	90.4
401x Impôts sur les personnes morales	121 000.00	1.5	80 000.00	1.0	116 705.05	1.6
4021 Impôt foncier	750 000.00	9.6	618 000.00	8.1	587 705.45	7.8
4033 Impôts sur les chiens	12 000.00	0.2	14 000.00	0.2	11 200.00	0.1
4601 Compensation cantonale RIE III	7 100.00	0.1	6 000.00	0.1	6 228.11	0.1

b. Recettes fiscales conjoncturelles

Les recettes conjoncturelles sont aléatoires et difficiles à estimer. Les principales recettes fiscales conjoncturelles concernent les droits de mutations (53,5 %) et les gains immobiliers (39,9 %).

Le projet de budget 2026 du Canton de Vaud prévoit une « contribution de solidarité » des communes de 39 millions. Laquelle se traduira par une réduction de notre part à l'impôt sur les gains immobiliers pendant deux ans. Au lieu de percevoir 42 % de cet impôt conjoncturel, la Commune de Jongny ne touchera plus que 23 %.

Sans tenir compte de l'impact de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (ci-après NPIV) et sur la base des chiffres estimés au budget 2026, le manque à gagner devrait s'élever à environ CHF 140'000.00. Le budget cantonal doit encore passer la rampe du Grand Conseil. L'Union des Communes Vaudoises (ci-après UCV) a promis d'intervenir dans le débat budgétaire de cet automne pour défendre les intérêts des communes.

Etant donné qu'il s'agit d'un impôt aléatoire qui peut varier fortement d'une année à l'autre, la Municipalité de Jongny a décidé de considérer cette coupe budgétaire comme un « risque ».

N° Libellés	Budget 2026	% des revenus	Budget 2025	% des revenus	Comptes 2024	% des revenus
Revenus	643 400.00	100.0	677 200.00	100.0	646 183.60	100.0
4023 Droits de mutations	344 000.00	53.5	344 000.00	50.8	343 831.90	53.2
4024 Sucession et donations	36 000.00	5.6	39 000.00	5.8	52 953.90	8.2
4601 Gains immobiliers	257 000.00	39.9	290 000.00	42.8	241 966.85	37.4
4601 Impôts sur les frontaliers	6 400.00	1.0	4 200.00	0.6	7 430.95	1.1



4.5 Evolutions des revenus par nature

Les revenus totaux s'élèvent à CHF 12'638'600 (+ 2,6 % par rapport au budget 2025). Les principales différences sont détaillées ci-dessous.

N° Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
REVENUS	12 638 600.00	12 312 800.00	10 836 739.17
40 REVENUS FISCAUX	8 196 000.00	8 007 500.00	7 885 896.32
41 PATENTES ET CONCESSIONS	2 000.00	2 100.00	10 682.15
42 TAXES ET REDEVANCES	626 200.00	599 900.00	675 001.96
43 REVENUS DIVERS			
44 REVENUS FINANCIERS	1 170 300.00	1 159 200.00	1 135 724.95
45 PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	159 900.00	151 400.00	161 000.35
46 REVENUS DE TRANSFERTS	363 300.00	324 600.00	844 433.44
47 SUBVENTIONS A REDISTRIBUER			
48 REVENUS EXTRAORDINAIRES			
49 IMPUTATIONS INTERNES	2 120 900.00	2 068 100.00	124 000.00

Nature 40 « Revenus fiscaux » :

L'évaluation de l'impôt sur le revenu et la fortune a été effectuée sur la base des revenus effectifs 2023 et 2024 avec un taux d'imposition communal maintenu à 69.5. Une projection a ensuite été calculée en tenant compte de l'évolution de la population estimée au 31 décembre 2026. La projection des recettes conjoncturelles est égale à la moyenne des 5 dernières années.

L'augmentation globale de CHF 188'500 (+ 2,4 %) est justifiée principalement par le taux de l'impôt foncier communal qui est augmenté de 1.2 % à 1.5 % (CHF 132'000).

Nature 41 « Patentés et concessions » :

Le budget est constitué des concessions pour les tombes du cimetière de Jongny.

Nature 42 « Taxes et redevances » :

Les taxes et redevances sont en légère hausse de CHF 26'300 (+ 4,4 %) par rapport au budget 2025. Elles se composent des émoluments pour actes administratifs (CHF 73'000), des taxes d'utilisation pour l'eau, les égouts et les déchets (CHF 303'000), des ventes de bois, de vin, de raisin et d'électricité (CHF 53'400) ainsi que des jetons de présences et des rétrocessions sur le tri des déchets (CHF 196'800).

Nature 43 « Revenus divers » :

Cette nature est une catégorie résiduelle permettant de comptabiliser tous les types de recettes qui ne relèvent pas des classifications habituelles comme les impôts, taxes, subventions, ou revenus d'activités spécifiques. L'objectif de cette classification est de fournir un cadre souple et clair pour l'enregistrement des revenus non récurrents ou peu prévisibles. Aucun des éléments susmentionnés n'est prévu au budget 2026.



Nature 44 « Revenus financiers » :

Le revenu est stable par rapport au budget 2025 (+ 1,0 %). Cette nature comprend les intérêts de retard calculés sur les acomptes et les décomptes d'impôts (CHF 48'000), les dividendes des participations (CHF 20'000), le revenu des loyers des bâtiments du patrimoine financier (CHF 391'900) et le revenu des locations des bâtiments du patrimoine administratif (CHF 710'400).

Nature 45 « Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux » :

Le budget 2026 est composé des prélèvements aux fonds pour le raccordement et le traitement des eaux usées (CHF 44'000), au fonds pour les déchets urbains (CHF 38'900), au fonds pour la durabilité (CHF 44'800), au fonds pour le renouvellement informatique (CHF 21'300), au fonds pour le développement touristique (CHF 9'600) et à la provision pour pertes sur débiteurs (CHF 1'300).

Nature 46 « Revenus de transferts » :

Cette nature regroupe des revenus reçus du canton, dont notamment : les impôts sur les gains immobiliers (CHF 257'000), les impôts sur les frontaliers et la RFFA (CHF 13'500), la péréquation des besoins structurels (CHF 22'000), les prélèvements conjoncturels à la péréquation des ressources (CHF 66'200) ainsi que diverses subventions (CHF 4'600).

Nature 47 « Subventions à redistribuer » :

Se référer aux commentaires de la nature 47 « Subventions redistribuées ».

Nature 48 « Revenus extraordinaires » :

Se référer aux commentaires de la nature 38 « Charges extraordinaires ».

Nature 49 « Imputations internes » :

Se référer aux commentaires de la nature 39 « Imputations internes ».



5. COMPTE D'EXPLOITATION A PLUSIEURS NIVEAUX

Le MCH2 impose la présentation d'un compte d'exploitation à plusieurs niveaux. Il différencie le résultat de l'exploitation pure [REX] du résultat opérationnel [ROP] qui inclut les charges et revenus financiers [RFI]. Il sépare également les éléments extraordinaires comme les attributions aux fonds de réserve, les préfinancements non obligatoires ou l'utilisation de la réserve de politique budgétaire [REO].

Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous, le résultat d'exploitation [REX] est clairement déficitaire. Cet excédent de charges est atténué principalement par le résultat financier [RFI] qui est composé principalement des loyers du patrimoine immobilier financier et le revenu des locations du patrimoine immobilier administratif (collèges, salle polyvalente, refuge, etc.).

Chaque niveau peut présenter un excédent de charges ou de revenus. Ensemble, ils composent le résultat total [RT] qui modifie l'excédent ou le découvert au bilan (capital propre).

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
REVENUS ET CHARGES D'EXPLOITATION				
4	REVENUS D'EXPLOITATION	9 347 400.00	9 085 500.00	9 577 014.22
40	REVENUS FISCAUX	8 196 000.00	8 007 500.00	7 885 896.32
41	PATENTES ET CONCESSIONS	2 000.00	2 100.00	10 682.15
42	TAXES ET REDEVANCES	626 200.00	599 900.00	675 001.96
43	REVENUS DIVERS			
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	159 900.00	151 400.00	161 000.35
46	REVENUS DE TRANSFERTS	363 300.00	324 600.00	844 433.44
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER			
3	CHARGES D'EXPLOITATION	-10 538 100.00	-10 326 000.00	-10 535 218.14
30	CHARGES DE PERSONNEL	-1 529 600.00	-1 403 100.00	-1 347 723.72
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-1 343 200.00	-1 432 200.00	-1 583 114.25
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-202 300.00	-205 400.00	-219 929.38
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-161 700.00	-164 800.00	-88 650.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	-7 301 300.00	-7 120 500.00	-7 295 800.79
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES			
RESULTAT D'EXPLOITATION [REX]		-1 190 700.00	-1 240 500.00	-958 203.92
REVENUS ET CHARGES FINANCIERES				
44	REVENUS FINANCIERS	1 170 300.00	1 159 200.00	1 135 724.95
34	CHARGES FINANCIERES	-190 800.00	-155 600.00	-146 222.58
RESULTAT FINANCIER [RFI]		979 500.00	1 003 600.00	989 502.37
RESULTAT OPERATIONNEL [ROP = REX + RFI]		-211 200.00	-236 900.00	31 298.45
REVENUS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES				
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES			
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE [REO]				
RESULTAT TOTAL [RT = ROP + REO]		-211 200.00	-236 900.00	31 298.45



6. BUDGET DU PLAN DES INVESTISSEMENTS

Comme pour les années antérieures, un plan des investissements à cinq ans est intégré à la brochure du budget. Cet outil d'aide à la décision, élaboré et validé par l'ensemble de la Municipalité est communiqué pour information et n'a aucun effet contraignant.

À cela s'ajoute le budget des investissements. Il enregistre les dépenses et recettes liées à la création ou à l'amélioration de biens du patrimoine administratif qui présentent une utilité publique de plusieurs années. Les dépenses et les recettes qui concernent des investissements dans le patrimoine financier ne sont pas inscrites dans le compte des investissements.

L'ensemble des documents susmentionnés dans ce chapitre ne sont pas soumis à votation par le Conseil communal mais permettent d'avoir une vue synoptique des investissements projetés dans un but de priorisation. Les dépenses attendues pour l'exercice 2026 s'élèvent à CHF 7,165 millions.

N° Fonction	Libellés	Solde crédits bruts	Déductions	Crédits nets	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Inventaire
	TOTAL DES INVESTISSEMENTS	24 330 000	-895 000	23 435 000	1 560 000	7 165 000	5 825 000	6 315 000	610 000	575 000	1 385 000
	TOTAL DES INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL DES INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	24 330 000	-895 000	23 435 000	1 560 000	7 165 000	5 825 000	6 315 000	610 000	575 000	1 385 000
	PATRIMOINE FINANCIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	24 330 000	-895 000	23 435 000	1 560 000	7 165 000	5 825 000	6 315 000	610 000	575 000	1 385 000
0	ADMINISTRATION GENERALE	973 000	0	973 000	173 000	35 000	250 000	515 000	0	0	0
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	197 000	0	197 000	20 000	150 000	27 000	0	0	0	0
2	FORMATION	15 876 000	-130 000	15 746 000	781 000	4 300 000	5 030 000	4 900 000	410 000	325 000	0
3	CULTURE, SPORT, LOISIRS ET EGLISE	250 000	-35 000	215 000	0	0	115 000	0	0	0	100 000
4	SANTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5	PREVOYANCE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	TRAFC ET TELECOMMUNICATIONS	3 704 000	-125 000	3 579 000	456 000	2 100 000	138 000	150 000	200 000	250 000	285 000
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	3 330 000	-605 000	2 725 000	130 000	580 000	265 000	750 000	0	0	1 000 000
8	ECONOMIE PUBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	FINANCES ET IMPOTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



7. MARGE D'AUTOFINANCEMENT

Comme indiqué dans l'introduction, l'objectif prioritaire de la Municipalité est de présenter des comptes dévoilant une marge nette d'autofinancement positive permettant ainsi d'envisager de ne plus avoir systématiquement recours à l'emprunt lors des futurs investissements.

Cet objectif n'est pas atteint avec le budget 2026. Bien que ce dernier présente une marge d'autofinancement positive de CHF 111'700, le recours à l'emprunt sera obligatoire pour financer nos investissements prévus en 2026. Il en découlera une augmentation significative de la dette communale.

À noter que le roulement des immeubles du patrimoine financier permet à lui seul de générer des liquidités à hauteur de CHF 322'100.

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
REVENUS ET CHARGES MONETAIRES				
4	REVENUS MONETAIRES	10 357 800.00	10 093 300.00	10 551 738.82
40	REVENUS FISCAUX	8 196 000.00	8 007 500.00	7 885 896.32
41	PATENTES ET CONCESSIONS	2 000.00	2 100.00	10 682.15
42	TAXES ET REDEVANCES	626 200.00	599 900.00	675 001.96
44	REVENUS FINANCIERS	1 170 300.00	1 159 200.00	1 135 724.95
46	REVENUS DE TRANSFERTS	363 300.00	324 600.00	844 433.44
3	CHARGES MONETAIRES	-10 246 100.00	-10 016 400.00	-10 151 813.07
30	CHARGES DE PERSONNEL	-1 529 600.00	-1 403 100.00	-1 347 723.72
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-1 231 900.00	-1 345 500.00	-1 371 642.03
34	CHARGES FINANCIERES	-190 800.00	-155 600.00	-145 622.58
36	CHARGES DE TRANSFERT	-7 293 800.00	-7 112 200.00	-7 286 824.74
RESULTAT MONETAIRE = MARGES D'AUTOFINANCEMENT [MA]		111 700.00	76 900.00	399 925.75
REVENUS ET CHARGES NON MONETAIRES				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICE	-111 300.00	-86 700.00	-211 472.22
318	REEVALUATIONS SUR CREANCES ET PERTES SUR CREANCES EFFECTIVES	-111 300.00	-86 700.00	-211 472.22
33	AMORTISSEMENTS	-202 300.00	-205 400.00	-219 929.38
330	AMORTISSEMENTS PLANIFIES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PA	-179 800.00	-181 900.00	-203 649.83
332	AMORTISSEMENTS PLANIFIES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PA	-22 500.00	-23 500.00	-16 279.55
34	CHARGES FINANCIERES			-600.00
344	REEVALUATIONS ET AMORTISSEMENTS D'IMMOBILISATIONS PF			-600.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	-7 500.00	-8 300.00	-8 976.05
366	AMORTISSEMENTS PLANIFIES DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-7 500.00	-8 300.00	-8 976.05
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-161 700.00	-164 800.00	-88 650.00
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	159 900.00	151 400.00	161 000.35
RESULTAT NON MONETAIRE [RNM]		-322 900.00	-313 800.00	-368 627.30
RESULTAT TOTAL [RT = MA - RNM]		-211 200.00	-236 900.00	31 298.45



8. CONCLUSIONS

Nos remerciements vont à tout le personnel communal qui a œuvré et contribué à l'établissement de ce budget et qui, comme nous, a dû accepter certaines coupes sur des dépenses pourtant pertinentes. Merci aussi à la Commission des finances et au Conseil Communal pour leur bonne collaboration et leur engagement tout au long de l'année au profit de la collectivité publique.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE JONGNY

- VU** le préavis municipal n° 18/2025 relatif au projet du budget communal pour l'année 2026 ;
- VU** le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet qui a été porté à l'ordre du jour,

Décide

1. d'approuver le budget communal pour 2026 dont les précisions sont les suivantes :

Revenus d'exploitation	CHF	9 347 400
Charges d'exploitation	CHF	-10 538 100
Résultat d'exploitation [REX] = Perte	CHF	-1 190 700
Revenus financiers	CHF	1 170 300
Charges financières	CHF	-190 800
Résultat financier [RFI] = Bénéfice	CHF	979 500
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI] = Perte	CHF	-211 200
Revenus extraordinaire	CHF	0
Charges extraordinaire	CHF	0
Résultat extraordinaire [REO]	CHF	0
Résultat total [RT = ROP + REO] = Perte	CHF	-211 200

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 octobre 2025

Déléguée municipale : Nicole Pointet

Annexe : Brochure du budget communal 2026





COMMUNE DE JONGNY



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



LAVAUX, VIGNOBLE EN TERRASSES
Inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Budget 2026

TABLE DES MATIERES

REPARTITION DES DICASTERES ET DELEGATIONS MUNICIPALES	1	63	TRAFIG, AUTRES	41
STRUCTURE COMPTABLE	2	7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
		71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	43
COMPTE DE RESULTAT A PLUSIEURS NIVEAUX	3	72	TRAITEMENTS DES EAUX USEES	43
		73	GESTION DES DECHETS	45
COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION	4	74	AMENAGEMENTS	47
RECAPITULATION PAR FONCTION	4	75	PROTECTION DES ESPACES ET DU PAYSAGE	47
0 ADMINISTRATION GENERALE		76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET L'ENVIRONNEMENT	49
01 LEGISLATIF ET EXECUTIF	5	77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	49
02 SERVICES GENERAUX	7	79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	51
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE		8	ECONOMIE PUBLIQUE	
11 SECURITE PUBLIQUE	15	82	SYLVICULTURE	53
15 SERVICE DU FEU	17	84	TOURISME	53
16 DEFENSE	17	85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	55
2 FORMATION		9	FINANCES ET IMPOTS	
21 SCOLARITE OBLIGATOIRE	19	91	IMPOTS	57
29 AUTRES SYSTEMES EDUCATIFS	23	93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES	59
3 CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE		95	PARTS AUX RECETTES, AUTRES	59
31 HERITAGE CULTUREL	23	96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	61
32 CULTURE, AUTRES	25			
34 SPORTS ET LOISIRS	25			
35 EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES	29			
4 SANTE			COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE	67
42 SOINS AMBULATOIRES ET SAUVETAGE	29		COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR FONCTION	72
43 PREVENTION	29		COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR NATURE	78
5 PREVOYANCE SOCIALE			MARGE D'AUTOFINANCEMENT	80
53 VIEILLESSES ET SURVIVANTS	31		ANNEXES	
54 FAMILLE ET JEUNESSE	31		- ENTENTES INTERCOMMUNALES	84
57 AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	33		- PLAN DES INVESTISSEMENTS 2026-2030	85
59 PREVOYANCE SOCIALE, NON MENTIONNE AILLEURS	35		BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL (BTI)	88
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS			DECHETERIE DE PRAZ-LIBON	92
61 CIRCULATION ROUTIERE	35		GLOSSAIRE	95
62 TRANSPORTS PUBLICS	41			

REPARTITION DES DICASTERES ET DELEGATIONS MUNICIPALES

Législature 2021 - 2026 (Etat au 01.01.2026)

Nicole Pointet Syndique	Jean-Luc Sansonnens Vice-syndicature 2023-2024	Céline Murisier Vice-syndicature 2021 - 2022 Vice-syndicature 2025-2026	Dominique Pittet Vice-syndicature 2022-2023	Caroline Genovese Vice-syndicature 2024-2025
Suppléante : Céline Murisier	Suppléante : Dominique Pittet	Suppléante : Caroline Genovese	Suppléante : Nicole Pointet	Suppléant : Jean-Luc Sansonnens
Administration générale Domaines Finances Mobilité et transports	Police des constructions Travaux publics Urbanisme et aménagement du territoire	Jeunesse et formation	Affaires sociales et santé publique Economie et tourisme Sécurité	Bâtiments communaux Culture et sports Développement durable Voirie et espaces verts
Finances communales Forêts Gestion des bâtiments financiers Greffé municipal Informatique Mobilité Office de la Population Protection des arbres Ressources humaines Taxations fiscales Transports publics Vignes	Aménagement du territoire Constructions nouvelles Epuration, égouts Inspection des chantiers Plan directeur et plans d'affectation Routes Services industriels Travaux Urbanisme	Réseau ASICC Bibliothèque intercommunale Conservatoire de Musique Fonds sportif Passeport vacances Pédiibus Réseau d'accueil de jour des enfants	Aînés Association Sécurité Riviera Fonds culturel Riviera Fonds d'équipement touristique Montreux Vevey Tourisme Police du Commerce Services sociaux Taxe de séjour Temples et cultes	Conciergerie Espaces verts et cimetière Gestion des bâtiments administratifs Gestion des déchets Planification énergétique Protection de l'environnement Sociétés locales Voirie
Délégations CEF CIEHL Commission d'impôt CRTPR CSD Groupement forestier de la Veveyse Lutte contre la grêle Propriétaires de vignes Triage forestier VMCV, MOB, CGN	Délégations Agglo CCU CIL CI SIGE Commission de salubrité Codir BTI Coopérative des Pléiades CORAT	Délégations Codir ASICC Conseil d'établissement Comité Egzeko Comité Lift Réseau ASICC Conseil Régional de Prévention et de Sécurité Commission prévention Riviera Fonds de soutien sociétés sportives CI SIGE	Délégations ARAS ASANTE SANA, RSHL CITS, LPM, MVT Codir ASR Entraide familiale FCR Fonds d'équipement touristique Préparation à la Retraite Promove	Délégations CRIDEC GEDERIVIERA Satom SA Unités de sauvetage

STRUCTURE COMPTABLE
Législature 2021 - 2026 (Etat au 01.01.2026)

4	Nicole Pointet	5	Jean-Luc Sansonnens	3	Céline Murisier	8	Dominique Pittet	10	Caroline Genovese
3	Suppléante : Céline Murisier	8	Suppléante : Dominique Pittet	10	Suppléante : Caroline Genovese	4	Suppléante : Nicole Pointet	5	Suppléant : Jean-Luc Sansonnens
0 Administration générale		4 Santé		2 Formation		1 Ordre et sécurité publics, défense		0 Administration générale	
0110 Légitatif		4340 Contrôle des denrées alimentaires		2120 Degré primaire		1110 Police et sécurité publique		0290 Immeubles administratifs, , n-m-a	
0120 Administration des finances				2130 Degré secondaire I		1500 Service du feu			
0220 Administration générale		6 Trafic et télécommunications		2140 Ecoles de musique		1620 Défense civile		2 Formation	
0221 Contrôle des habitants		6150 Entretien des routes et éclairage public		2180 Accueil de jour				2170 Bâtiments scolaires	
6 Trafic et télécommunications		6190 Routes, n-m-a		2199 Ecole obligatoire, n-m-a		3 Culture, sport, loisir, église		3 Culture, sport, loisir, église	
6150 Personnel d'exploitation		6310 Navigation		2990 Formation, n-m-a		3500 Eglises et affaires religieuses		3110 Musées et arts plastiques	
6290 Transports publics régionaux				3 Culture, sport, loisir, église		4 Santé		3220 Musique et théâtre	
6299 Transports publics, n-m-a		7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire		3210 Bibliothèque et littérature		4220 Services de sauvetage		3290 Culture, n-m-a	
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire		7200 Traitement des eaux usées		3429 Loisirs, n-m-a		5 Prévoyance sociale		3410 Sports	
7500 Protection des espèces et du paysage		7301 Gestion des déchets non urbains		5 Prévoyance sociale		5350 Prestations et contributions seniors		3420 Parcs et promenades	
8 Economie publique		7410 Corrections de cours d'eau		5440 Mesure pour la jeunesse		5710 Aides, n-m-a		6 Trafic et télécommunications	
8200 Sylviculture		7900 Aménagement du territoire		5450 Prestations aux familles		5790 Administration des services sociaux		6150 Voirie et véhicules	
8501 Vignes		7907 Instances régionales		6 Trafic et télécommunications		5920 Actions d'entraide dans le pays		6210 Infrastructures des transports publics	
9 Finances et impôts				6150 Signalisation routière		8 Economie publique		7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	
9100 Impôts						8500 Industrie, artisanat et commerce		7101 Fontaine publiques	
9300 Participation à la péréquation financière						8400 Tourisme		7300 Gestion des déchets urbains	
9301 Participation à la cohésion sociales (PCS)								7610 Protection de l'air et du climat	
9500 Parts aux recettes, autres								7710 Cimetières, crématoires	
9610 Intérêts									
9630 Immeubles du patrimoine financier									
9633 Terrains									
9690 Patrimoine financier, n-m-a									
9710 redistribution liées à la taxe dur le CO2									
3290.00.3130.10 Réceptions et manifestations		1500.00.3149.15 Entretien des bornes hydrantes		2170.00.3xx.xx Meubles et matériel pour les écoles		3290.00.3632.33 Subventions accordées au FCR		1620.00.3xx.xx Abris de protection civile	
		5450.00.3132.54 Constats de décès		3410.00.3612.34 Fonds de soutien aux sociétés sportives		5450.00.3xx.xx Entraide familiale			
		8400.00.3632.83 Subventions à la CIL							
		8500.00.3612.85 Inspectorat du travail							

n-m-a = non mentionné ailleurs

COMPTE DE RESULTAT A PLUSIEURS NIVEAUX
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
REVENUS ET CHARGES D'EXPLOITATION				
4	REVENUS D'EXPLOITATION	9 347 400.00	9 085 500.00	9 577 014.22
40	REVENUS FISCAUX	8 196 000.00	8 007 500.00	7 885 896.32
41	PATENTES ET CONCESSIONS	2 000.00	2 100.00	10 682.15
42	TAXES ET REDEVANCES	626 200.00	599 900.00	675 001.96
43	REVENUS DIVERS			
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	159 900.00	151 400.00	161 000.35
46	REVENUS DE TRANSFERTS	363 300.00	324 600.00	844 433.44
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER			
3	CHARGES D'EXPLOITATION	-10 538 100.00	-10 326 000.00	-10 535 218.14
30	CHARGES DE PERSONNEL	-1 529 600.00	-1 403 100.00	-1 347 723.72
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-1 343 200.00	-1 432 200.00	-1 583 114.25
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-202 300.00	-205 400.00	-219 929.38
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-161 700.00	-164 800.00	-88 650.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	-7 301 300.00	-7 120 500.00	-7 295 800.79
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES			
RESULTAT D'EXPLOITATION [REX]		-1 190 700.00	-1 240 500.00	-958 203.92
REVENUS ET CHARGES FINANCIERES				
44	REVENUS FINANCIERS	1 170 300.00	1 159 200.00	1 135 724.95
34	CHARGES FINANCIERES	-190 800.00	-155 600.00	-146 222.58
RESULTAT FINANCIER [RFI]		979 500.00	1 003 600.00	989 502.37
RESULTAT OPERATIONNEL [ROP = REX + RFI]		-211 200.00	-236 900.00	31 298.45
REVENUS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES				
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES			
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE [REO]				
RESULTAT TOTAL [RT = ROP + REO]		-211 200.00	-236 900.00	31 298.45

* Commentaires

- Le MCH2 impose la présentation d'un compte d'exploitation à plusieurs niveaux. Il différencie le résultat de l'exploitation pure [REX] du résultat opérationnel [ROP] qui inclut les charges et revenus financiers [RFI]. Il sépare également les éléments extraordinaire comme les attributions aux fonds de réserve, les préfinancements non obligatoires ou l'utilisation de la réserve de politique budgétaire [REO].

- Comme on peut le constater dans ce tableau, le résultat d'exploitation [REX] est clairement déficitaire. Cet excédent de charges est atténué principalement par le résultat financier [RFI] qui est composé principalement des loyers du patrimoine immobilier financier et le revenu des locations du patrimoine immobilier administratif (collèges, salle polyvalente, refuge, etc.).

COMPTE DE RESULTAT - RECAPITULATION PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	TOTAUX DE LA CLASSIFICATION FONCTIONNELLE	12 849 800.00	12 638 600.00	12 549 700.00	12 312 800.00	10 805 440.72	10 836 739.17
0	ADMINISTRATION GENERALE	1 745 500.00	547 000.00	1 716 000.00	527 300.00	1 416 297.91	251 024.54
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	633 500.00	141 800.00	620 600.00	126 200.00	482 742.63	482 742.63
2	FORMATION	3 073 000.00	1 659 100.00	3 218 800.00	1 716 400.00	1 965 291.28	671 190.25
3	CULTURE, SPORTS, LOISIRS, EGLISES	473 700.00	19 100.00	466 300.00	16 800.00	283 835.83	19 631.50
4	SANTE	18 100.00	18 100.00	9 600.00	9 600.00	1 412.35	1 412.35
5	PREVOYANCE SOCIALE	794 300.00	794 300.00	822 900.00	822 900.00	577 090.87	12 200.00
6	TRAFC ET TELECOMUNICATIONS	1 289 600.00	596 900.00	1 196 200.00	486 300.00	966 484.89	11 317.78
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	991 900.00	607 000.00	1 012 000.00	593 100.00	867 414.48	501 320.67
8	ECONOMIE PUBLIQUE	155 800.00	52 500.00	160 900.00	53 200.00	145 953.98	180 173.20
9	FINANCES ET IMPOTS	3 674 400.00	9 015 200.00	3 326 400.00	8 793 500.00	4 098 916.50	9 189 881.23
		5 340 800.00		5 467 100.00		5 090 964.73	

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CLASSIFICATION FONCTIONNELLE	12 849 800.00	12 638 600.00	12 549 700.00	12 312 800.00	10 805 440.72	10 836 739.17
			211 200.00		236 900.00	31 298.45	
0	ADMINISTRATION GENERALE	1 745 500.00	547 000.00	1 716 000.00	527 300.00	1 416 297.91	251 024.54
			1 198 500.00		1 188 700.00		1 165 273.37
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	353 800.00	45 800.00	341 900.00	45 800.00	332 707.15	50 167.09
011	Légitif	48 300.00		36 700.00		30 015.90	
0110	Légitif	48 300.00		36 700.00		30 015.90	
0110.00	Conseil communal	48 300.00		36 700.00		30 015.90	
3000.01*	Jetons de présence	18 700.00		18 700.00		16 967.70	
3001.01*	Indemnités et frais forfaitaires	6 300.00		2 300.00		2 401.60	
3050.01	Cotisations patronales AVS/AC/APG	600.00		700.00		841.50	
3053.01	Cotisations patronales LAA	100.00		100.00		13.20	
3054.01	Cotisations patronales AF	300.00		300.00			
3099.01*	Charges de personnel	4 000.00		4 000.00			
3100.01	Matériel de bureau	400.00		400.00		200.00	
3102.01*	Imprimés et publications	3 500.00		400.00			
3130.01*	Frais d'envois	3 900.00		1 300.00		822.80	
3130.11	Réceptions et manifestations	8 300.00		6 000.00		8 769.10	
3170.01	Remboursements de frais	300.00		300.00			
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	1 900.00		2 200.00			

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

- 0110.00 Conseil communal**
- 3000.01 Jetons de présence
 - Présidence (CHF 3'000)
 - Secrétariat (CHF 6'000)
 - Huissier (CHF 900)
 - Jetons de présences des commissions (4'500)
 - Vin pour conseillers communaux (4'300)
- 3001.01 Indemnités et frais forfaitaires
 - Indemnité de dépouillement lors des votations (CHF 2'000)
 - Indemnité de dépouillement pour les élections communales 2026-2031 (CHF 4'000)
 - Remboursement des frais kilométriques des conseillers communaux (CHF 300)
- 3099.01 Charges de personnel
 - Apéritif et repas organisé en faveur du Conseil communal
- 3102.01 Imprimés et publications
 - En complément des frais courants (CHF 700), le budget comprend également les brochures pour les élections du Conseil communal 2026-2031 (CHF 1'500) et de la Municipalité 2026-2031 (CHF 600) ainsi que les photos portraits des nouvelles autorités (CHF 700)
- 3130.01 Frais d'envois
 - Le budget est impacté par le coût des envois postaux facturés par le Canton dans le cadre des élections communales 2026-2031 (CHF 2'600)
- 3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes
- 4990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes
 - En application des nouvelles recommandations MCH2, il s'agit d'une opération purement comptable, sans impact sur le résultat et qui ne s'accompagne d'aucun mouvement de trésorerie. Les imputations internes ne peuvent être utilisées que pour ventiler des charges et des revenus relatifs à des activités opérationnelles. Elles permettent de faire ressortir plus précisément le coût de chaque fonction. Cela est particulièrement important pour les domaines autofinancés (déchets, eau et épuration) dans lesquels il faut pouvoir s'assurer de la couverture des charges par les revenus
 - Pour le budget 2026 de la Commune de Jongny, les imputations internes des frais généraux d'administration (comptes 3990.00 et 4990.00) regroupent principalement les charges salariales, les frais de locaux, les coûts informatiques et les véhicules pour la partie voirie

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
012	Exécutif	305 500.00	45 800.00	305 200.00	45 800.00	302 691.25	50 167.09
0120	Exécutif	305 500.00	45 800.00	305 200.00	45 800.00	302 691.25	50 167.09
0120.00	Municipalité	305 500.00	45 800.00	305 200.00	45 800.00	302 691.25	50 167.09
3000.02*	Rétributions fixes	146 100.00		146 100.00		148 060.80	
3000.22*	Rétributions variables	70 000.00		70 000.00		80 991.65	
3001.02*	Indemnités et frais forfaitaires	3 400.00		3 400.00		8 028.75	
3050.02	Cotisations patronales AVS/AC/APG	14 300.00		14 500.00		20 675.75	
3052.02	Cotisations patronales LPP	32 400.00		33 000.00		33 529.95	
3053.02	Cotisations patronales LAA	4 200.00		4 400.00		11 306.35	
3054.02	Cotisations patronales AF	5 700.00		5 700.00			
3055.02	Cotisations patronales IJM	6 700.00		6 700.00			
3090.02	Formation et perfectionnement	2 000.00		2 000.00		98.00	
3099.02*	Charges de personnel	1 300.00		1 200.00			
3130.22*	Réceptions et manifestations	4 900.00		6 900.00			
3170.02*	Remboursements de frais	4 700.00					
3990.00	Frais généraux d'administration, imputations internes	9 800.00		11 300.00			
4260.02*	Remboursements des jetons de présence		45 800.00		45 800.00		50 167.09
02	SERVICES GENERAUX	1 391 700.00	501 200.00	1 374 100.00	481 500.00	1 083 590.76	200 857.45
021	Administration des finances et des contributions	232 400.00	300.00	237 000.00	300.00	66 186.55	
0210	Administration des finances et des contributions	232 400.00	300.00	237 000.00	300.00	66 186.55	
0210.00	Administration des finances et des contributions	232 400.00	300.00	237 000.00	300.00	66 186.55	
3130.06*	Commissions pour la perception de l'impôt à la source	9 300.00		10 200.00			
3132.02*	Honoraires de l'organe de révision	5 800.00		5 800.00		5 696.85	
3137.91*	Emoluments pour la perception des impôts	51 500.00		52 100.00		60 489.70	
3181.00	Pertes sur créances effectives	300.00		300.00			
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	165 500.00		168 600.00			
4511.00	Prélèvements à la provision pour pertes sur débiteurs		300.00		300.00		

**COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026***** Commentaires****0120.00 Municipalité**

3000.02 Rétributions fixes

3000.22 Rétributions variables

- Conforme aux rétributions mentionnées dans le préavis 09/2021 du 26 juillet 2021

3001.02 Indemnités et frais forfaitaires

- Conforme aux indemnités téléphoniques mentionnées dans le préavis 09/2021 du 26 juillet 2021

3099.02 Charges de personnel

- Repas de fin d'année

3130.22 Réceptions et manifestations

- Avec l'ancien plan comptable, les frais de réceptions et manifestations de la Municipalité étaient imputées dans l'administration générale

3170.02 Remboursements de frais

- Frais de déplacements remboursés aux Municipaux dans le cadre de leurs vacations. Cette charge impacte le compte 3001.02 en 2024

4260.02 Remboursements des jetons de présence

- Jetons de présence : CICG, ASR, VMCV, SIGE, ASICC, Satom SA et UCV

0210.00 Administration des finances et des contributions

3130.06 Commissions pour la perception de l'impôt à la source

- Commissions en faveur des employeurs pour l'établissement des décomptes mensuels. Ce montant est déduit de la part de l'impôt à la source en faveur de la commune

3132.02 Honoraires de l'organe de révision

- Honoraires de la société BDO SA pour la révision des comptes annuels

3137.91 Emoluments pour la perception des impôts

- Honoraires facturés par l'Administration fiscale pour le travail de taxation, de perception et de recouvrement des impôts cantonaux

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Frais généraux d'administration de la Bourse

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
022	Service administratif	1 069 900.00	376 700.00	1 046 500.00	368 800.00	931 931.25	58 523.25
0220	Administration générale	939 800.00	347 600.00	914 600.00	339 800.00	918 056.90	29 204.25
0220.00	Personnel administratif	615 700.00	233 100.00	604 800.00	231 500.00	588 163.74	19 560.90
3010.03*	Salaires du personnel	478 700.00		467 700.00		453 498.60	
3049.03*	Indemnités des frais professionnels	1 000.00		1 000.00			
3050.03	Cotisations patronales AVS/AC/APG	31 700.00		31 500.00		39 992.50	
3052.03	Cotisations patronales LPP	62 300.00		63 200.00		58 791.10	
3053.03	Cotisations patronales LAA	9 200.00		9 400.00		19 991.45	
3054.03	Cotisations patronales AF	12 600.00		12 300.00			
3055.03	Cotisations patronales IJM	12 500.00		12 100.00			
3090.03*	Formation et perfectionnement	3 500.00		3 500.00		13 829.89	
3099.03*	Charges de personnel	1 500.00		1 500.00			
3099.33	Sécurité au travail	1 900.00		1 900.00		537.45	
3130.05	Cotisations de membres actifs à des associations	300.00		200.00			
3170.03	Remboursements de frais	500.00		500.00		1 522.75	
4260.01	Remboursements des assurances						19 560.90
4990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes		233 100.00		231 500.00		
0220.01	Frais généraux d'administration	170 500.00	12 600.00	168 000.00	15 300.00	228 784.35	9 643.35
3100.00	Matériel de bureau	4 700.00		6 000.00		5 024.85	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3 000.00		1 500.00			
3102.00	Imprimés et publications	2 800.00		2 800.00			
3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1 100.00		1 000.00		2 874.40	
3110.00	Meubles et appareils de bureau	1 000.00		3 000.00		30 356.30	
3130.02	Frais d'envois	5 000.00		5 500.00		3 914.03	
3130.04*	Archivage	9 100.00		6 200.00			
3130.10*	Réceptions et manifestations	17 400.00		7 800.00		16 046.11	
3132.00	Honoraires et frais d'expertises	1 200.00		3 200.00		15 253.81	
3132.01	Frais de contentieux et de poursuites	2 000.00		2 000.00		2 925.30	
3134.00	Assurances de tiers, choses et RC	13 300.00		13 300.00		11 108.30	
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	500.00		1 000.00			

**COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026***** Commentaires****0220.00 Personnel administratif**

3010.03 Salaires du personnel

- Le personnel administratif est composé de 3.8 EPT (5 collaborateurs) ainsi que d'une apprentie employée de commerce
- En complément des annuités (CHF 6'200), une indexation de 0.7% a été ajoutée aux salaires du personnel de la commune (CHF 3'200)
- Conformément aux nouveaux statuts du personnel, une prime de CHF 4'300 pour les 10 ans de service d'un collaborateur est comprise dans ce budget

3049.03 Indemnités des frais professionnels

- Indemnité forfaitaire en faveur de l'apprentie conformément à son contrat d'apprentissage

3090.03 Formation et perfectionnement

- Les frais de formation correspondent à 0.7% des salaires bruts (2025 : 0.7%). La valeur cible de ce ratio se situe entre 1% et 5%

3099.03 Charges de personnel

- Repas de fin d'année

4990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des salaires de la Bourse et de l'Office de la population

0220.01 Frais généraux d'administration

3130.04 Archivage

- Maintenance courante des archives communales (CHF 4'700) ainsi que le rattrapage partiel conformément au plan défini à cet effet (CHF 4'400)

3130.10 Réceptions et manifestations

- En complément des frais de réceptions et manifestations courantes (CHF 9'700), le budget tient compte de la sortie de la CSD organisée par Jongny en 2026 (CHF 5'400), du repas des anciens syndics du District (CHF 3'000) et d'une séance CSD conformément au tournus mis en place dans le District (CHF 800)

COMpte DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3632.00	Subventions aux associations intercommunales					9 275.15	
3632.01*	Subventions au SAI de la Riviera	19 400.00		19 600.00		16 974.30	
3632.02*	Subventions à la CIEHL	9 700.00		9 800.00		9 590.00	
3636.00	Subventions et soutiens financiers	6 000.00		6 000.00		5 441.80	
3990.00	Frais généraux d'administration, imputations internes	74 300.00		79 300.00		100 000.00	
4210.03	Frais de rappel et de contentieux		2 600.00		2 600.00		4 031.75
4210.04	Emoluments pour naturalisations		3 500.00		4 000.00		3 700.00
4250.03	Ventes diverses		200.00				
4479.01	Locations de mobilier		1 000.00				1 911.60
4990.00	Frais généraux d'administration, imputations internes		5 300.00		8 700.00		
0220.02	Système d'information	153 600.00	101 900.00	141 800.00	93 000.00	101 108.81	
3100.02	Fournitures informatiques			500.00		562.90	
3100.03	Copieur multifonctions, copies	4 600.00		4 600.00			
3113.02*	Matériel Hardware (HW)	20 000.00		8 000.00		4 861.85	
3118.01*	Matériel Software (SW)	30 100.00		32 500.00			
3130.03	Frais de téléphones, mobiles et Internet	8 200.00		8 200.00		9 340.90	
3133.01	Hébergement Software (SW)	5 700.00		2 400.00			
3153.02	Entretien informatique, matériel Hardware (HW)	1 000.00		2 000.00			
3158.01*	Entretien d'équipement et matériel Software (SW)	53 000.00		49 000.00		57 195.57	
3158.03*	Entretien d'équipement et matériel de Sécurité (SI)	7 000.00		8 000.00		11 568.60	
3162.03	Copieur multifonctions, location	2 100.00		2 200.00		6 578.99	
3320.02*	Amortissements planifiés des licences informatiques	6 500.00		6 500.00			
3511.01*	Attributions au fonds pour le renouvellement l'informatique	10 000.00		12 500.00		11 000.00	
3611.02	Convention Cybersécurité Canton-Commune	1 200.00		1 200.00			
3990.00	Frais généraux d'administration, imputations internes	4 200.00		4 200.00			
4511.02	Prélèvements au fonds pour le renouvellement informatique		21 300.00				
4990.00	Frais généraux d'administration, imputations internes		80 600.00		93 000.00		

*** Commentaires****3632.01 Subventions au SAI de la Riviera**

- Service public rattaché administrativement et localisé à Vevey, le SAI est un service transversal œuvrant dans tous les domaines sur lesquels les municipalités lui confient un mandat. Plaque-tournante de l'information, le SAI assure le relais entre le technique et le politique. Il dépend des 9 communes de la Riviera et, plus particulièrement, de la Conférence des syndics du District (CSD), dont il assure le secrétariat et la coordination
- La contribution communale s'élève à CHF 10 par habitant

3632.02 Subventions à la CIEHL

- La CIEHL a été créée en 1986 par les dix communes de la Riviera (ancien district de Vevey), sous la forme d'une entente intercommunale. Elle avait pour but de constituer un fonds commun destiné à faciliter la réalisation d'installations et d'équipements d'intérêt public régional. La modification de la loi sur les communes en 1996 a permis ensuite aux communes d'étendre l'application de la CIEHL au financement de tout objet reconnu d'intérêt public régional par les conseils communaux
- La contribution communale s'élève à CHF 5 par habitant

0220.02 Système d'information**3113.02 Matériel Hardware (HW)**

- En complément des dépenses courantes (CHF 2'000), le budget tient compte du remplacement de postes informatiques (CHF 3'000) et des serveurs (CHF 15'000)

3118.01 Matériel Software (SW)

- Coûts de licences de nos logiciels informatiques (Abacus, Innosolv, Adobe, GED, serveurs, etc.)
- La mise à jour bisannuelle des logiciels "Communal.ch." impacte le budget 2026 (CHF 21'300) car cette dernière a été effectuée en fin d'année 2023

3158.01 Entretien d'équipement et matériel Software (SW)

- Coûts de maintenance de nos logiciels informatiques (Abacus, Innosolv, Meeting, Evolink, iNotis, SharePoint, etc.)

3158.03 Entretien d'équipement et matériel de Sécurité (SI)

- Coûts pour la sécurité de notre équipement informatique (Firewall, Infomaniak, Veeam, etc.)

3320.02 Amortissements planifiés des licences informatiques

Amortissements ordinaires de l'investissement suivant :

- Mise en œuvre du MCH2 (11/2023), charge annuelle de CHF 6'500 qui se termine en 2034

3511.01 Attributions au fonds pour le renouvellement l'informatique

- Lissage des coûts de mise à jour des logiciels "Communal.ch." par une attribution annuelle au Fonds pour le renouvellement informatique de CHF 10'000 (compte 2910.02)

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0221	Contrôle des habitants	130 100.00	29 100.00	131 900.00	29 000.00	13 874.35	29 319.00
0221.00	Contrôle des habitants	130 100.00	29 100.00	131 900.00	29 000.00	13 874.35	29 319.00
3601.00	Emoluments pour cartes d'identités et passeports	1 300.00		1 600.00		1 264.65	
3601.01	Emoluments pour permis de séjour et d'établissement	12 600.00		11 700.00		12 609.70	
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	116 200.00		118 600.00			
4210.00	Emoluments pour cartes d'identités et passeports		2 300.00		2 900.00		2 207.00
4210.01	Emoluments pour permis de séjour et d'établissement		16 100.00		15 500.00		16 567.00
4210.02	Emoluments de chancellerie		10 700.00		10 600.00		10 545.00
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	89 400.00	124 200.00	90 600.00	112 400.00	85 472.96	142 334.20
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	89 400.00	124 200.00	90 600.00	112 400.00	85 472.96	142 334.20
0290.00	Bâtiment voirie, PPLS et carnotzet	21 600.00	39 400.00	21 400.00	39 700.00	22 308.36	36 610.00
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	300.00					
3101.01	Achats de produits et fournitures de nettoyage	700.00		700.00		1 127.55	
3111.01	Machines, appareils et outillage	500.00		2 200.00			
3120.00	Eau et épuration	400.00		400.00		323.40	
3120.01	Électricité	1 100.00		1 000.00		1 028.60	
3134.01	Assurances bâtiments	1 400.00		1 600.00		1 365.46	
3137.00	Impôts et taxes des bâtiments	100.00		100.00		20.00	
3144.00	Entretien du bâtiment	2 900.00		2 400.00		5 443.35	
3151.01*	Entretien de machines et appareils	1 200.00					
3300.00*	Amortissements planifiés des bâtiments	13 000.00		13 000.00		13 000.00	
4470.01	Locations à l'ASICC des salles PPLS		12 300.00		12 400.00		11 690.00
4472.00	Locations pour occupations du Carnotzet		400.00		600.00		400.00
4479.00	Locations offertes pour occupations du Carnotzet		600.00		800.00		520.00
4479.03	Autres revenus du bâtiment voirie, PPLS et carnotzet		100.00		100.00		
4990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes		26 000.00		25 800.00		24 000.00

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

0221.00 Contrôle des habitants

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes
- Frais généraux d'administration de l'Office de la population

0290.00 Bâtiment voirie, PPLS et carnotzet

3151.01 Entretien de machines et appareils
- Contrôle des extincteurs effectués tous les 3 ans

3300.00 Amortissements planifiés des bâtiments

Amortissements ordinaires de l'investissement suivant :
- Fontaine 3, création de bureaux PPLS et d'une salle de dégagement (02/2021), charge annuelle de CHF 13'000 qui se termine en 2031

4990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des locaux mis à disposition des routes et des parcs et promenades

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0290.01	Maison de commune et salle de la Bergère	67 800.00	84 800.00	69 200.00	72 700.00	63 164.60	105 724.20
3101.01	Achats de produits et fournitures de nettoyage	500.00		500.00		193.41	
3111.01	Machines, appareils et outillage	200.00		200.00			
3120.00	Eau et épuration	300.00		300.00		265.40	
3120.01	Électricité	4 200.00		7 100.00		4 185.20	
3120.02	Gaz	9 500.00		6 700.00		9 530.45	
3134.01	Assurances bâtiments	2 700.00		3 300.00		2 408.78	
3137.00	Impôts et taxes des bâtiments	600.00		100.00		560.50	
3144.00*	Entretien du bâtiment	17 600.00		22 200.00		33 020.86	
3151.01	Entretien de machines et appareils	500.00					
3300.00*	Amortissements planifiés des bâtiments	28 000.00		22 300.00		13 000.00	
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	3 700.00		6 500.00			
4260.01	Remboursements des assurances						394.20
4470.02	Locations à l'ASICC de la salle de la Bergère		2 000.00		2 100.00		1 810.00
4472.02	Locations pour occupations de la Bergère		2 700.00		1 100.00		440.00
4479.02*	Locations offertes pour occupations de la Bergère		13 200.00		3 000.00		3 080.00
4990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes		66 900.00		66 500.00		100 000.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	633 500.00	141 800.00	620 600.00	126 200.00	482 742.63	
			491 700.00		494 400.00		482 742.63
11	SECURITE PUBLIQUE	500 000.00	141 800.00	483 700.00	126 200.00	478 379.87	
111	Police et sécurité publique	488 800.00	141 800.00	483 700.00	126 200.00	478 379.87	
1110	Police et sécurité publique	488 800.00	141 800.00	483 700.00	126 200.00	478 379.87	
1110.00	Police et sécurité publique	488 800.00	141 800.00	483 700.00	126 200.00	478 379.87	
3130.10	Réceptions et manifestations	500.00		1 300.00		162.45	
3611.00*	Facture policière, socle sécuritaire commun (N)	59 200.00		58 900.00		118 162.00	
3611.01	Facture policière, socle sécuritaire commun (N-1)					10.00	
3612.11*	Part aux charges de l'ASR	429 100.00		423 500.00		360 045.42	
4990.11*	Parts aux charges de l'ASR, imputations internes		141 800.00		126 200.00		

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

0290.01 Maison de commune et salle de la Bergère

3144.00 Entretien du bâtiment

- Le budget comprend uniquement les contrats de maintenance et les frais d'entretien courants

3300.00 Amortissements planifiés des bâtiments

Amortissements ordinaires des investissements suivants :

- Entretien et amélioration des bâtiments communaux (06/2016), charge annuelle de CHF 13'000 qui se termine en 2026
- Rénovation de l'espace Bergère (06/2024), charge annuelle de CHF 9'300 qui se termine en 2034
- Maison de commune, travaux de rénovation dégât d'eau (02/2025), charge annuelle de CHF 5'700 qui se termine en 2035

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des charges salariales pour la conciergerie du bâtiment

4479.02 Locations offertes pour occupations de la Bergère

- En complément des locations offertes non pérennes (CHF 1'000), le budget tient compte du loyer offert à Jongny Solidaire pour l'occupation annuelle, dès juin 2025, d'un local de 70 m² sis au rez-de-chaussée Est du bâtiment (CHF 12'200). Ce produit est neutralisé par une charge identique qui impacte le dicastère "Prestation et contributions aux seniors" (compte 5350.00.3636.01)

4990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des locaux mis à disposition de la bourse, du greffe, de l'office de la population des routes et des parcs et promenades

1110.00 Police et sécurité publique

3611.00 Facture policière, socle sécuritaire commun (N)

- La facture policière vise à répartir entre les communes les charges liées au financement des missions générales de police (MGP) accomplies par la Police cantonale en leur faveur et/ou à leur place. La facture policière pour l'année 2026 est estimée par le Canton à CHF 75,4 millions, dont CHF 26,4 millions pour le socle sécuritaire commun. Ce montant est réparti sur l'ensemble des communes, en francs par habitant (CHF 31 en 2026). Le solde de la facture policière est à charge des communes qui ont délégué les MPG à la Police cantonale, ce qui n'est pas le cas de notre commune

- La charge communale reste stable par rapport au budget 2025

3612.11 Parts aux charges de l'ASR

- Correspond au budget de fonctionnement 2026 établi par l'Association Sécurité Riviera (+CHF 5'600; +1.3% par rapport au budget 2025)

4990.11 Parts aux charges de l'ASR, imputations internes

- Répartition de la charge globale dans les différents dicastères concernés, à savoir :

- o Sécurité routière pour CHF 11'200 (2.6% du budget 2026). La contrepartie est imputée dans le compte 1120.00.3990.11
- o SDIS pour CHF 68'100 (15.9% du budget 2026). La contrepartie est imputée dans le compte 1500.00.3990.11
- o ORPC pour CHF 47'600 (11.1% du budget 2026). La contrepartie est imputée dans le compte 1620.00.3990.11
- o Ambulance Riviera pour CHF 14'900 (3.5% du budget 2026). La contrepartie est imputée dans le compte 4220.00.3990.11

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
112	Sécurité routière		11 200.00				
1120	Sécurité routière		11 200.00				
1120.00	Sécurité routière		11 200.00				
3990.11*	Parts aux charges de l'ASR, imputations internes		11 200.00				
15	SERVICE DU FEU		84 500.00		86 400.00		4 021.96
150	Service du feu		84 500.00		86 400.00		4 021.96
1500	Service du feu		84 500.00		86 400.00		4 021.96
1500.00	Service du feu		84 500.00		86 400.00		4 021.96
3149.15*	Entretien des bornes hydrantes		12 000.00		12 000.00		-763.20
3300.15*	Amortissements planifiés des bornes hydrantes		4 400.00		4 400.00		4 785.16
3990.11*	Parts aux charges de l'ASR, imputations internes		68 100.00		70 000.00		
16	DEFENSE		49 000.00		50 500.00		340.80
162	Défense civile		49 000.00		50 500.00		340.80
1620	Défense civile		49 000.00		50 500.00		340.80
1620.00	Abris de protection civile		49 000.00		50 500.00		340.80
3120.00	Eau et épuration		200.00		200.00		222.50
3120.01	Électricité		100.00		100.00		98.30
3137.00	Impôts et taxes des bâtiments		100.00		100.00		20.00
3144.00	Entretien du bâtiment				200.00		
3144.16	Entretien de l'abris de protection civil		1 000.00				
3990.11*	Parts aux charges de l'ASR, imputations internes		47 600.00		49 900.00		

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

1120.00 Sécurité routière

3990.11 Parts aux charges de l'ASR, imputations internes

- Répartition du budget de fonctionnement 2026 établi par l'ASR pour la Sécurité routière. La contrepartie est imputée dans le compte 1110.00.4990.11

1500.00 Service du feu

3149.15 Entretien des bornes hydrantes

- En complément de l'entretien courant, un nouveau contrat pour les années 2023-2027 a été validé par le comité du BTI et les municipalités du cercle en mars 2023 (CHF 3'000)

3300.15 Amortissements planifiés des bornes hydrantes

Amortissement ordinaire de l'investissement suivant :

- Union-Châtel-Forge, réfection chaussée RC 744 (06/2022), charge annuelle de CHF 4'400 qui se termine en 2053

3990.11 Parts aux charges de l'ASR, imputations internes

- Répartition du budget de fonctionnement 2026 établi par l'ASR pour le SDIS. La contrepartie est imputée dans le compte 1110.00.4990.11

1620.00 Abris de protection civile

3990.11 Parts aux charges de l'ASR, imputations internes

- Répartition du budget de fonctionnement 2026 établi par l'ASR pour l'ORPC. La contrepartie est imputée dans le compte 1110.00.4990.11

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FORMATION	3 073 000.00	1 659 100.00	3 218 800.00	1 716 400.00	1 965 291.28	671 190.25
			1 413 900.00			1 502 400.00	1 294 101.03
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	3 069 600.00	1 659 100.00	3 216 400.00	1 716 400.00	1 963 143.53	671 190.25
214	Écoles de musique	33 000.00		33 600.00		32 792.00	
2140	Écoles de musique	33 000.00		33 600.00		32 792.00	
2140.00	Écoles de musique	33 000.00		33 600.00		32 792.00	
3611.21*	Fondation pour l'Enseignement de la Musique	18 500.00		18 700.00		18 221.00	
3611.22*	Conservatoire de musique et école de Jazz	14 000.00		14 400.00		14 571.00	
3636.00	Subventions et soutiens financiers	500.00		500.00			
217	Bâtiments scolaires	458 700.00	681 100.00	472 500.00	682 400.00	345 985.49	671 190.25
2170	Bâtiments scolaires	458 700.00	681 100.00	472 500.00	682 400.00	345 985.49	671 190.25
2170.00	Bâtiments scolaires	252 600.00	342 800.00	273 600.00	346 600.00	128 661.40	340 149.65
3101.01	Achats de produits et fournitures de nettoyage	5 500.00		5 500.00		6 336.87	
3104.00	Matériel didactique	1 000.00		1 000.00			
3110.22	Meubles et appareils de bureau pour les écoles	5 000.00		3 000.00		1 395.25	
3120.00	Eau et épuration	1 000.00		1 000.00		965.30	
3120.01	Électricité	6 000.00		6 100.00		5 975.70	
3120.02	Gaz	35 800.00		33 300.00		35 734.80	
3134.01	Assurances bâtiments	5 500.00		5 900.00		4 525.63	
3137.00	Impôts et taxes des bâtiments	1 300.00		200.00		1 190.20	
3140.00	Entretien des extérieurs	1 000.00		4 800.00		458.10	
3144.00*	Entretien du bâtiment	44 700.00		49 800.00		44 179.55	
3150.21	Entretien du mobilier scolaire	1 000.00		1 000.00			
3151.01	Entretien de machines et appareils	4 400.00		2 000.00			
3300.00*	Amortissements planifiés des bâtiments	20 400.00		20 400.00		20 400.00	
3300.21*	Amortissements planifiés du mobilier	7 500.00		7 500.00		7 500.00	
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	112 500.00		132 100.00			

**COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026***** Commentaires****2140.00 Écoles de musique**

3611.21 Fondation pour l'Enseignement de la Musique

- En application de la Loi sur les écoles de musique du 3 mai 2011, la contribution communale s'élève à CHF 9.5 par habitant

3611.22 Conservatoire de musique et école de Jazz

- En application de la convention conclue entre les communes de la Riviera et le Conservatoire, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, les communes assurent le financement des locaux loués par le Conservatoire et le soutiennent dans sa mission d'enseignement de la musique par une subvention

2170.00 Bâtiments scolaires

3144.00 Entretien du bâtiment

- En complément des contrats de maintenance et des frais d'entretien courants (CHF 12'200) , le budget tient compte du plan de rénovation 2023-2026 des volets du vieux collège (CHF 32'500)

3300.00 Amortissements planifiés des bâtiments

Amortissements ordinaires des investissements suivants :

- Ancien et Nouveau collège, remplacement des chaudières (09/2017), charge annuelle de CHF 9'500 qui se termine en 2027
- Collège 1900, création d'une salle de classe (01/2019), charge annuelle de CHF 10'900 qui se termine en 2029

3300.21 Amortissements planifiés du mobilier

Amortissements ordinaires des investissements suivants :

- Affichage numérique frontal (01/2022), charge annuelle de CHF 7'500 qui se termine en 2030

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des charges salariales pour la conciergerie des bâtiments

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4250.21	Production d'électricité des panneaux photovoltaïques		7 700.00		8 000.00		7 641.00
4260.01	Remboursements des assurances						5 248.65
4470.00	Locations salon laver		100.00		100.00		120.00
4470.03	Locations à l'ASICC des salles de classes		335 000.00		338 500.00		327 140.00
2170.01	Salle polyvalente	206 100.00	338 300.00	198 900.00	335 800.00	217 324.09	331 040.60
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00					
3101.01	Achats de produits et fournitures de nettoyage	8 800.00		8 400.00		7 938.52	
3110.21	Meubles et appareils de bureau pour Ondine	1 000.00		2 500.00			
3111.01	Machines, appareils et outillage			10 000.00		16 329.60	
3119.02	Achats d'équipement et de matériel spécialisé	3 700.00		3 700.00		3 615.15	
3120.00	Eau et épuration	2 200.00		2 000.00		2 124.70	
3120.01	Electricité	10 900.00		10 400.00		10 884.75	
3120.02	Gaz	27 000.00		28 500.00		26 997.25	
3134.01	Assurances bâtiments	11 100.00		12 900.00		10 551.63	
3137.00	Impôts et taxes des bâtiments	900.00		400.00		837.70	
3140.00	Entretien des extérieurs	1 000.00		1 000.00			
3144.00*	Entretien du bâtiment	20 000.00		68 800.00		116 825.14	
3151.01	Entretien de machines et appareils	11 300.00		11 500.00		3 219.65	
3161.61	Locations de machines	1 000.00					
3300.00*	Amortissements planifiés des bâtiments	18 000.00		18 000.00		18 000.00	
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	88 700.00		20 800.00			
4250.21	Production d'électricité des panneaux photovoltaïques		15 000.00		16 000.00		15 013.60
4470.04	Locations à l'ASICC de la salle polyvalente		274 700.00		276 300.00		268 365.00
4470.21	Locations à l'ASR du local des pompiers		20 400.00		20 400.00		20 440.00
4472.21	Locations pour occupations de la Salle polyvalente		3 500.00		2 000.00		3 470.00
4479.21	Locations offertes pour occupations de la Salle polyvalente		23 700.00		20 100.00		23 700.00
4479.22	Autres revenus de la Salle polyvalente		1 000.00		1 000.00		52.00
218	Accueil de jour	264 000.00		285 700.00			
2180	Accueil de jour	264 000.00		285 700.00			
2180.00	Accueil de jour	264 000.00		285 700.00			
3990.21*	Parts aux charges de l'ASICC, imputations internes	264 000.00		285 700.00			

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

2170.01 Salle polyvalente

3111.01 Machines, appareils et outillage

- Pour rappel, le budget 2025 tenait compte de l'achat d'une autolaveuse suite à l'internalisation de la conciergerie de la Salle polyvalente le 1^{er} juillet 2025

3144.00 Entretien du bâtiment

- Le budget comprend uniquement les contrats de maintenance et les frais d'entretien courants

3300.00 Amortissements planifiés des bâtiments

Amortissements ordinaires des investissements suivants :

- Locaux UAPE, mise en conformité (02/2017), charge annuelle de CHF 18'000 qui se termine en 2028

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des charges salariales pour la conciergerie des bâtiments

2180.00 Accueil de jour

3990.21 Parts aux charges de l'ASICC, imputations internes

- Répartition du budget de fonctionnement 2026 établi par l'ASICC pour le parascolaire UAPE Ondine. La contrepartie est imputée dans le compte 2199.00.4990.21

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
219	École obligatoire, non mentionné ailleurs	2 313 900.00	978 000.00	2 424 600.00	1 034 000.00	1 584 366.04	
2199	École obligatoire, non mentionné ailleurs	2 313 900.00	978 000.00	2 424 600.00	1 034 000.00	1 584 366.04	
2199.00	École obligatoire, non mentionné ailleurs	2 313 900.00	978 000.00	2 424 600.00	1 034 000.00	1 584 366.04	
3130.02	Frais d'envois	200.00		200.00			
3130.21	Réceptions et manifestations pour les écoles	600.00		500.00		7 103.54	
3130.23	Réceptions et manifestations pour le Pédibus	1 600.00		1 600.00			
3612.21*	Part aux charges du Réseau ASICC	2 306 700.00		2 419 800.00		1 577 262.50	
3632.21	Subventions aux écoles primaires en nature	3 700.00		1 400.00			
3637.21	Subventions aux élèves, étudiants et apprentis	1 100.00		1 100.00			
4990.21*	Parts aux charges de l'ASICC, imputations internes		978 000.00		1 034 000.00		
29	AUTRES SYSTEMES EDUCATIFS	3 400.00		2 400.00		2 147.75	
299	Formation, non mentionné ailleurs	3 400.00		2 400.00		2 147.75	
2990	Formation, non mentionné ailleurs	3 400.00		2 400.00		2 147.75	
2990.00	Formation, non mentionné ailleurs	3 400.00		2 400.00		2 147.75	
3611.29*	Orientation scolaire et professionnelle de l'EST vaudois	2 400.00		2 400.00		2 147.75	
3636.00*	Subventions et soutiens financiers	1 000.00					
3	CULTURE, SPORTS, LOISIRS, EGLISES	473 700.00	19 100.00	466 300.00	16 800.00	283 835.83	19 631.50
			454 600.00		449 500.00		264 204.33
31	HERITAGE CULTUREL	1 800.00		1 800.00			
311	Musées et arts plastiques	1 800.00		1 800.00			
3110	Musées et arts plastiques	1 800.00		1 800.00			
3110.00	Musées et arts plastiques	1 800.00		1 800.00			
3636.00*	Subventions et soutiens financiers	1 800.00		1 800.00			

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

2199.00 École obligatoire, non mentionné ailleurs

3612.21 Part aux charges du Réseau ASICC

- Correspond au budget de fonctionnement 2026 établi par l'ASICC (-CHF 130'000; -5.3% par rapport au budget 2025, soit environ 1 point d'impôt communal)

4990.21 Parts aux charges de l'ASICC, imputations internes

- Répartition de la charge globale dans les différents dicastères concernés, à savoir :

o Parascolaire UAPE pour CHF 264'000 (11.4% du budget 2026). La contrepartie est imputée dans le compte 2180.00.3990.11

o Préscolaire SAP et AFJ pour CHF 714'000 (31.0% du budget 2026). La contrepartie est imputée dans le compte 5450.00.3990.21

2990.00 Formation, non mentionné ailleurs

3611.29 Orientation scolaire et professionnelle de l'EST vaudois

- En application de la convention entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022 concernant le financement des locaux et de l'équipement mobilier du Centre d'orientation scolaire et professionnelle de la région Est, la contribution communale s'élève à CHF 1.22 par habitant

3636.00 Subventions et soutiens financiers

- Contribution à l'association Promove Riviera-Lavaux pour le programme "AppApp" de soutien aux apprentis de la région

3110.00 Musées et arts plastiques

3636.00 Subventions et soutiens financiers

- Divers dons accordés à des organisations privées à but non lucratif

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
32	CULTURE, AUTRES	146 100.00		143 000.00		144 041.95	
321	Bibliothèques et littérature	41 400.00		39 000.00		41 356.30	
3210	Bibliothèques et littérature	41 400.00		39 000.00		41 356.30	
3210.00	Bibliothèques et littérature	41 400.00		39 000.00		41 356.30	
3632.32*	Subventions à la bibliothèque Chardonne-Jongny	41 400.00		39 000.00		41 356.30	
322	Musique et théâtre	7 500.00		7 200.00		12 539.65	
3220	Musique et théâtre	7 500.00		7 200.00		12 539.65	
3220.00	Musique et théâtre	7 500.00		7 200.00		12 539.65	
3636.00*	Subventions et soutiens financiers	2 700.00		2 700.00		7 780.00	
3636.01*	Subventions et soutiens en nature	4 800.00		4 500.00		4 759.65	
329	Culture, non mentionné ailleurs	97 200.00		96 800.00		90 146.00	
3290	Culture, non mentionné ailleurs	97 200.00		96 800.00		90 146.00	
3290.00	Culture, non mentionné ailleurs	97 200.00		96 800.00		90 146.00	
3130.10*	Réceptions et manifestations	4 000.00		2 000.00			
3632.33*	Subventions au Fonds Culturel Riviera	91 200.00		92 200.00		90 146.00	
3636.00	Subventions et soutiens financiers	2 000.00		2 600.00			
34	SPORTS ET LOISIRS	277 200.00	19 100.00	271 200.00	16 800.00	83 409.73	19 631.50
341	Sports	42 800.00		42 100.00		45 063.40	
3410	Sports	42 800.00		42 100.00		45 063.40	
3410.00	Sports	42 800.00		42 100.00		45 063.40	
3612.34*	Part aux charges pour le sport	20 600.00		20 800.00		23 173.40	
3636.00*	Subventions et soutiens financiers	5 400.00		6 600.00		5 050.00	
3636.01	Subventions et soutiens en nature	16 800.00		14 700.00		16 840.00	

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

3210.00 Bibliothèques et littérature

- 3632.32 Subventions à la bibliothèque Chardonne-Jongny
- Ententes intercommunales pour la gestion de la bibliothèque avec Chardonne pour commune boursière

3220.00 Musique et théâtre

- 3636.00 Subventions et soutiens financiers
- Subventions accordées aux sociétés locales de la Fanfare Chardonne-Jongny et de la Chorale Le Pèlerin Chardonne-Jongny

3636.01 Subventions et soutiens en nature

- Vin communal et location du local dans l'abri PC offerts aux sociétés locales de la Fanfare Chardonne-Jongny et de la Chorale Le Pèlerin Chardonne-Jongny

3290.00 Culture, non mentionné ailleurs

- 3130.10 Réceptions et manifestations
- Repas organisés les années paires à l'attention des Jeunes citoyens (CHF 2'000) et des nouvelles naturalisations (CHF 2'000). Pour mémoire, les repas organisés les années impaires concernent les nouveaux citoyens et les mérites de Jongny
- 3632.33 Subventions au Fonds Culturel Riviera
- En application de la convention entrée en vigueur le 9 juillet 2023 concernant le financement d'un fonds ayant pour but de soutenir les institutions de portée régionale en participant aux charges artistiques de ces dernières, ainsi qu'aux frais d'édition de l'Agenda Riviera Culturel de la région Est, la contribution communale s'élève à CHF 47 par habitant

3410.00 Sports

- 3612.34 Parts aux charges pour le sport
- Les participations concernent quatre fonds de soutien régional, dont notamment les pistes de ski des Pléiades et le Fonds de soutien aux sociétés sportives
- 3636.00 Subventions et soutiens financiers
- Soutiens alloués aux sociétés locales FSG Chardonne-Jongny, Unihockey Riviera Jongny-Vevey, Jongny'vents

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
342	Loisirs	234 400.00	19 100.00	229 100.00	16 800.00	38 346.33	19 631.50
3420	Parcs et promenades	232 000.00	19 100.00	226 700.00	16 800.00	36 706.33	19 631.50
3420.00	Parcs et promenades	207 200.00		196 300.00		30 023.27	
3101.34	Approvisionnements des domaines et jardins	10 500.00		10 500.00		10 538.10	
3111.01	Machines, appareils et outillage	3 000.00		5 300.00		3 511.05	
3134.35	Assurances couverts et remises			100.00		148.85	
3140.34*	Entretien des parcs et zones de loisirs	11 200.00		22 000.00		13 364.68	
3151.01	Entretien de machines et appareils	3 000.00		4 000.00		2 460.59	
3161.61	Locations de machines	1 000.00		2 000.00			
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	178 500.00		152 400.00			
3420.01	Refuge de Reule	24 800.00	19 100.00	30 400.00	16 800.00	6 683.06	19 631.50
3101.35	Matériel d'exploitation, fournitures	1 000.00		1 000.00		887.71	
3111.01	Machines, appareils et outillage	100.00				114.95	
3120.00	Eau et épuration	700.00		700.00		680.95	
3120.01	Électricité	1 000.00		1 000.00		930.30	
3134.01	Assurances bâtiments	700.00		800.00		682.25	
3137.00	Impôts et taxes des bâtiments	100.00		100.00		20.00	
3144.00*	Entretien du bâtiment	2 700.00		11 500.00		3 366.90	
3151.01	Entretien de machines et appareils	300.00					
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	18 200.00		15 300.00			
4472.34	Locations pour occupations du Refuge		18 000.00		15 300.00		18 554.00
4479.34	Locations offertes pour occupations du Refuge		900.00		1 300.00		840.00
4479.35	Autres revenus du Refuge		200.00		200.00		237.50
3429	Loisirs, non mentionné ailleurs	2 400.00		2 400.00		1 640.00	
3429.00	Loisirs, non mentionné ailleurs	2 400.00		2 400.00		1 640.00	
3636.00*	Subventions et soutiens financiers	2 400.00		2 400.00		1 640.00	

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

3420.00 Parcs et promenades

3140.34 Entretien des parcs et zones de loisirs
- Le budget comprend uniquement des frais d'entretien courant

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes
- Part des charges salariales pour l'entretien des parcs et promenades

3420.01 Refuge de Reule

3144.00 Entretien du bâtiment
- Le budget comprend uniquement les contrats de maintenance et les frais d'entretien courants

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes
- Part des charges salariales pour l'entretien du Refuge

3429.00 Loisirs, non mentionné ailleurs

3636.00 Subventions et soutiens financiers
- Contribution de la commune au Passeport Vacances de Vevey et Environs en fonction du nombre de participants résidant à Jongny

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES	48 600.00		50 300.00		56 384.15	
350	Eglises et affaires religieuses	48 600.00		50 300.00		56 384.15	
3500	Églises et affaires religieuses	48 600.00		50 300.00		56 384.15	
3500.00	Églises et affaires religieuses	48 600.00		50 300.00		56 384.15	
3632.35*	Subventions à la paroisse protestante Chardonne-Jongny	18 100.00		18 100.00		24 450.70	
3632.36*	Subventions à la paroisse catholique Chardonne-Jongny	21 600.00		21 600.00		21 613.80	
3632.37*	Subventions à la paroisse réformée de langue allemande	900.00		1 000.00		862.35	
3632.38	Subventions aux paroisses en nature	500.00		1 300.00		481.25	
3660.00*	Amortissements planifiés des subventions d'investissement	7 500.00		8 300.00		8 976.05	
4	SANTE	18 100.00		9 600.00		1 412.35	
			18 100.00		9 600.00		1 412.35
42	SOINS AMBULATOIRES ET SAUVETAGE	16 300.00		7 700.00			
422	Services de sauvetage	16 300.00		7 700.00			
4220	Services de sauvetage	16 300.00		7 700.00			
4220.00	Services de sauvetage	16 300.00		7 700.00			
3632.42*	Subventions au Fonds intercommunal de sauvetage	1 000.00		1 000.00			
3636.00	Subventions et soutiens financiers	400.00		400.00			
3990.11*	Parts aux charges de l'ASR, imputations internes	14 900.00		6 300.00			
43	PREVENTION	1 800.00		1 900.00		1 412.35	
434	Contrôle des denrées alimentaires	1 800.00		1 900.00		1 412.35	
4340	Contrôle des denrées alimentaires	1 800.00		1 900.00		1 412.35	
4340.00	Contrôle des denrées alimentaires	1 800.00		1 900.00		1 412.35	
3612.43*	Part aux charges du contrôle des viandes (SIGE)	1 800.00		1 900.00		1 412.35	

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

3500.00 Églises et affaires religieuses

3632.35 Subventions à la paroisse protestante Chardonne-Jongny

- Participation aux frais d'entretien du temple et des chapelles (CHF 11'900) et des frais de culte et du foyer paroissial (CHF 6'200) de la communauté protestante en commun avec la commune de Chardonne. La clé de répartition utilisée est basée sur la population des deux communes au 31 décembre

3632.36 Subventions à la paroisse catholique Chardonne-Jongny

- Participation aux frais d'entretien et de culte de la communauté catholique en commun avec la Commune de Chardonne en application de la convention signée le 10 août 1987. La clé de répartition utilisée est basée sur la population des deux communes au 31 décembre

3632.37 Subventions à la paroisse réformée de langue allemande

- Participation aux charges de la paroisse réformée de langue allemande facturée par la Ville de Vevey

3660.00 Amortissements planifiés des subventions d'investissement

Amortissements ordinaires des investissements suivants :

- Réfection de l'église de Chardonne (08/2022), charge annuelle de CHF 4'800 qui se termine en 2053

- Assainissement de la chapelle de Pauly (14/2022), charge annuelle de CHF 3'500 qui se termine en 2053

4220.00 Services de sauvetage

3632.42 Subventions au Fonds intercommunal de sauvetage

- En application de la convention entrée en vigueur le 10 novembre 1997 concernant le financement d'un fonds intercommunal de réserve ayant pour but l'achat et le renouvellement d'unité de sauvetage, la contribution communale s'élève à CHF 0.50 par habitant

3990.11 Parts aux charges de l'ASR, imputations internes

- Répartition du budget de fonctionnement 2026 établi par l'ASR pour Ambulance Riviera. La contrepartie est imputée dans le compte 1110.00.4990.11

4343.00 Contrôle des denrées alimentaires

3612.43 Parts aux charges du contrôle des viandes (SIGE)

- Tâche spéciale confiée au SIGE par les communes pour le contrôle des viandes par les vétérinaires cantonaux en application de la convention du 1^{er} septembre 1998

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	PREVOYANCE SOCIALE	794 300.00	794 300.00	822 900.00	822 900.00	577 090.87	12 200.00
53	VIEILLESSES ET SURVIVANTS	29 100.00		18 900.00		13 695.60	12 200.00
535	Prestations et contributions seniors	29 100.00		18 900.00		13 695.60	12 200.00
5350	Prestations et contributions seniors	29 100.00		18 900.00		13 695.60	12 200.00
5350.00	Prestations et contributions seniors	29 100.00		18 900.00		13 695.60	12 200.00
3130.02	Frais d'envois		500.00				
3130.10*	Réceptions et manifestations		4 000.00		4 600.00		13 695.60
3171.53*	Excursions		8 000.00		8 000.00		
3636.00	Subventions et soutiens financiers		2 700.00		2 500.00		
3636.01*	Subventions et soutiens en nature		13 900.00		3 800.00		
4511.50	Prélèvements au fonds pour les œuvres sociales						12 200.00
54	FAMILLE ET JEUNESSE	742 600.00		781 500.00		534 817.25	
544	Mesure pour la jeunesse	3 000.00		3 000.00		1 918.00	
5440	Mesure pour la jeunesse	3 000.00		3 000.00		1 918.00	
5440.00	Mesure pour la jeunesse	3 000.00		3 000.00		1 918.00	
3612.54*	Part aux charges de la Commission Prévention Riviera		2 000.00		2 000.00		1 918.00
3636.00	Subventions et soutiens financiers		1 000.00		1 000.00		

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

5350.00 Prestations et contributions seniors

3130.10 Réceptions et manifestations

- Noël des aînés et cadeaux offerts aux habitants dans la cadre des jubilés de mariage pour les 50 ans et 60 ans ainsi que du 90ème et 100ème anniversaire

3171.53 Excursions

- Sortie annuelle des aînés

3636.01 Subventions et soutiens en nature

- En complément du vin communal (CHF 1'110) et de la mise à disposition gratuitement des locaux pour divers événements (CHF 600), le budget tient compte du loyer offert à Jongny Solidaire pour l'occupation annuelle, dès juin 2025, d'un local de 70 m² sis au rez-de-chaussée Est du bâtiment (CHF 12'200). Cette charge est neutralisée par un produit identique qui impacte le dicastère "Maison de commune et salle de la Bergère" (compte 0290.01.4479.02)

5440.00 Mesure pour la jeunesse

3612.54 Parts aux charges de la Commission Prévention Riviera

- La commission « drogue » Riviera a été institutionnalisée de façon permanente en 1996 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey qui participaient à son financement annuel à hauteur de CHF 1 par habitant

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545	Prestations aux familles	739 600.00		778 500.00		532 899.25	
5450	Prestations aux familles	739 600.00		778 500.00		532 899.25	
5450.00	Prestations aux familles	739 600.00		778 500.00		532 899.25	
3130.10	Réceptions et manifestations			800.00			
3132.54*	Honoraires pour constats de décès	2 500.00		2 500.00		4 474.85	
3611.54*	Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	9 700.00		9 800.00		9 590.00	
3612.22	Part aux charges du Réseau LAC			16 900.00		518 834.40	
3612.56*	Part aux charges du Réseau ASICC, enfants avec droit acquis et BCIR	13 000.00					
3636.00	Subventions et soutiens financiers	400.00		200.00			
3990.21*	Parts aux charges du Réseau ASICC, imputations internes	714 000.00		748 300.00			
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	21 400.00		21 300.00		22 101.27	
571	Aide sociale et domaine de l'asile	12 100.00		12 400.00		14 158.32	
5710	Aides, non mentionné ailleurs	12 100.00		12 400.00		14 158.32	
5710.00	Aides, non mentionné ailleurs	12 100.00		12 400.00		14 158.32	
3637.57*	Subventions à la taxe déchets selon directives communales	11 100.00		11 400.00		14 158.32	
3637.58*	Subventions aux ménages privés à revenus modestes	1 000.00		1 000.00			
579	Assistance, non mentionné ailleurs	9 300.00		8 900.00		7 942.95	
5790	Administration des services sociaux	9 300.00		8 900.00		7 942.95	
5790.00	Administration des services sociaux	9 300.00		8 900.00		7 942.95	
3612.57*	Part aux charges de l'ARAS Riviera	9 300.00		8 900.00		7 942.95	

**COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026***** Commentaires****5450.00 Prestations aux familles**

3132.54 Honoraires pour constats de décès

- Indemnité due au médecin qui constate le décès et délivre le certificat dont le lieu du décès se trouve sur la commune (yc. les EMS), en application de l'article 4 du Règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF) du 12 septembre 2012

3611.54 Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

- En application de l'article 46 al.1 de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), la contribution socle des communes s'élève à CHF 5 par habitant

3612.56 Part aux charges du Réseau ASSIC, enfants avec droit acquis et BCIR

- Estimation des droits acquis inter-réseau et des BCIR suite aux déménagements dans des autres communes. Les droits acquis inter-réseau devraient disparaître à fin juin 2027

3990.21 Parts aux charges de l'ASICC, imputations internes

- Répartition du budget de fonctionnement 2025 établi par l'ASICC pour le préscolaire SAP et AFJ. La contrepartie est imputée dans le compte 2199.00.4990.21

5710.00 Aides, non mentionné ailleurs

3637.57 Subventions à la taxe déchets selon directives communales

- Conformément à l'Annexe 3 de la Directive communale sur la gestion des déchets, état au 1^{er} janvier 2017, en sus de l'exonération des jeunes jusqu'à 18 ans, et afin de ne pas pénaliser les familles avec des enfants, ces derniers peuvent retirer annuellement des rouleaux de sacs poubelle pour leurs enfants âgés de 2 et 3 ans ainsi que lors d'une naissance.

3637.58 Subventions aux ménages privés à revenus modestes

- Dons versés en fin d'année à des personnes en âge d'AVS au bénéfice de prestations complémentaires entières, vivant seules et domiciliées sur Jongny

5790.00 Administration des services sociaux

3612.57 Parts aux charges de l'ARAS Riviera

- Participation aux charges de fonctionnement du Conseil intercommunal de l'Association Régionale d'Action Sociale de la Riviera (ARAS)

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
59	PREVOYANCE SOCIALE, NON MENTIONE AILLEURS	1 200.00		1 200.00		6 476.75	
592	Actions d'entraide dans le pays	1 200.00		1 200.00		6 476.75	
5920	Actions d'entraide dans le pays	1 200.00		1 200.00		6 476.75	
5920.00	Actions d'entraide dans le pays	1 200.00		1 200.00		6 476.75	
3636.00*	Subventions et soutiens financiers	1 200.00		1 200.00		6 476.75	
6	TRAFIC ET TELECOMUNICATIONS	1 289 600.00	596 900.00	1 196 200.00	486 300.00	966 484.89	11 317.78
			692 700.00		709 900.00		955 167.11
61	CIRCULATION ROUTIERE	1 056 100.00	596 500.00	974 300.00	485 900.00	776 654.54	11 069.83
615	Routes communales	1 054 600.00	596 500.00	972 800.00	485 900.00	776 654.54	11 069.83
6150	Routes communales	1 054 600.00	596 500.00	972 800.00	485 900.00	776 654.54	11 069.83
6150.00	Personnel d'exploitation	610 100.00	524 900.00	498 900.00	422 800.00	438 358.48	
3010.04*	Salaires du personnel	462 000.00		369 400.00		336 426.30	
3050.04	Cotisations patronales AVS/AC/APG	30 200.00		24 600.00		30 824.45	
3052.04	Cotisations patronales LPP	58 300.00		48 400.00		42 311.85	
3053.04	Cotisations patronales LAA	13 300.00		12 000.00		19 653.00	
3054.04	Cotisations patronales AF	12 000.00		9 600.00			
3055.04	Cotisations patronales IJM	12 000.00		9 500.00			
3090.04*	Formation et perfectionnement	1 900.00		2 900.00		4 769.00	
3099.04*	Charges de personnel	1 500.00		1 000.00			
3099.05	Frais d'habillement	4 000.00		4 000.00		3 072.30	
3099.44	Sécurité au travail	3 400.00		4 500.00		1 110.58	
3130.03	Frais de téléphones, mobiles et Internet	1 200.00		1 000.00			
3130.05	Cotisations de membres actifs à des associations	200.00		200.00			
3170.04	Remboursements de frais	300.00		500.00		191.00	
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	9 800.00		11 300.00			
4990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes		524 900.00		422 800.00		

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

5920.00 Actions d'entraide dans le pays

3636.00 Subventions et soutiens financiers

- Divers dons accordés à des organisations privées à but non lucratif

6150.00 Personnel d'exploitation

3010.04 Salaires du personnel

- Le personnel d'exploitation est composé de 5.4 EPT (6 collaborateurs)

- En complément des annuités (+CHF 5'000), une indexation de 0.7% a été ajoutée au salaire du personnel de la commune (+CHF 2'300)

- Suite aux entretiens d'évaluation, aux remarques remontées concernant le manque de personnel au sein de la voirie, à la liste des tâches quantifiées en heures ainsi qu'à l'audit effectuée par la société Habilis Conseil SA à Lausanne en mars 2025, il est ressorti un manque de personnel correspondant à 1 EPT. Cette situation étant effective depuis quelques années déjà, la Municipalité a décidé de valider le principe d'engager un employé de voirie supplémentaire à 100% dès le 1^{er} janvier 2026 (CHF 71'900)

3090.04 Formation et perfectionnement

- Les frais de formation correspondent à 0.4% des salaires bruts (2025 : 0,8%). La valeur cible de ce ratio se situe entre 1% et 5%

3099.04 Charges de personnel

- Repas de fin d'année

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Frais généraux d'administration du personnel d'exploitation

4990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des salaires du personnel d'exploitation attribuée à l'entretien des bâtiments (collèges, salle polyvalente, refuge), des routes, des parcs et promenades et à l'élimination et au tri des déchets

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6150.01	Entretien des routes et de l'éclairage public	373 100.00	7 300.00	407 800.00	3 500.00	338 296.06	10 869.83
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2 000.00		2 000.00		1 394.55	
3101.01	Achats de produits et fournitures de nettoyage	800.00		800.00			
3101.61	Fournitures pour routes communales	10 500.00		10 500.00		4 423.30	
3101.63	Carburant pour machines	2 000.00		3 000.00		7 529.13	
3101.64	Sel de déneigement	2 000.00		5 000.00		1 412.10	
3111.01	Machines, appareils et outillage	3 000.00		6 100.00		10 839.24	
3120.61	Electricité pour l'éclairage public	12 400.00		14 700.00		11 435.75	
3120.62	Electricité pour la signalisation routière	800.00		500.00		815.95	
3134.61	Assurances véhicules					5 767.80	
3137.61	Impôts, taxes et émoluments des véhicules					2 052.70	
3141.50	Contrats d'exploitation de l'éclairage public	18 300.00		21 000.00		18 314.40	
3141.51*	Plan d'entretien de l'éclairage public			25 000.00			
3141.60*	Plan d'entretien de la signalisation routière	10 000.00		10 000.00		9 291.35	
3141.61	Déneigement des routes	4 000.00		10 000.00			
3141.62	Balayage des routes	6 000.00		12 000.00			
3141.63	Curage des grilles et entretien courant des routes	12 000.00		12 000.00			
3141.64*	Plan d'entretien du réseau routier	70 000.00		70 000.00		116 400.75	
3151.01	Entretien de machines et appareils	4 600.00		11 000.00		19 886.91	
3160.61	Loyer du local voirie	9 800.00		9 600.00		9 796.26	
3161.61	Locations de machines	2 000.00		3 000.00		3 349.85	
3300.61	Amortissements planifiés des véhicules					38 800.00	
3300.62*	Amortissements planifiés des routes et trottoirs	23 800.00		28 600.00		52 786.02	
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	179 100.00		153 000.00		24 000.00	
4210.61	Emoluments pour permis de fouilles		4 000.00		500.00		3 726.25
4240.61	Redevances affichages publics			3 300.00		3 000.00	
4250.60	Vente de machines, appareils et outillage						700.00
4611.61	Part cantonale à l'aménagement des routes						3 443.58

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

6150.01 Entretien des routes et de l'éclairage public

3141.51 Plan d'entretien de l'éclairage public

- Projet de mise sous compteur des armoires électriques de la commune pour une meilleure gestion de l'énergie et une maintenance des installations est reporté à 2027

3141.60 Plan d'entretien de la signalisation routière

- Budget du BTI pour le marquage (CHF 5'000) et la mise en conformité de la signalisation routière (CHF 5'000)

3141.64 Plan d'entretien du réseau routier

- Budget du BTI pour la réparation des regards (CHF 15'000) et l'entretien des routes (CHF 55'000)

3300.62 Amortissements planifiés des routes et trottoirs

Amortissements ordinaires des investissements suivants :

- Etoile du Matin, réfection de la couche de roulement (07/2024), charge annuelle de CHF 3'500 qui se termine en 2044

- Réalisation des modérateurs de trafic (08/2004), charge annuelle de CHF 8'200 qui se termine en 2040

- Route des Monts RC 749b, aménagements communaux (21/2016), charge annuelle de CHF 3'400 qui se termine en 2037

- Union-Châtel-Forge, réfection chaussée RC 744 (06/2022), charge annuelle de CHF 6'700 qui se termine en 2053

- Mont-Pèlerin-Romain, réfection du tronçon (13/2023), charge annuelle de CHF 2'000 qui se termine en 2053

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des charges salariales pour l'entretien des routes

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6150.10	Lindner Unitrac 112 L - VD 3197	36 100.00	32 600.00	34 900.00	31 500.00		200.00
3101.65	Carburant pour véhicules	2 000.00		3 700.00			
3134.61	Assurances véhicules	1 500.00		2 800.00			
3137.61	Impôts, taxes et émoluments des véhicules	1 100.00		1 100.00			
3151.00*	Entretien des véhicules	9 200.00		5 000.00			
3300.61*	Amortissements planifiés des véhicules	22 300.00		22 300.00			
4260.01	Remboursements des assurances						200.00
4990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes		32 600.00		31 500.00		
6150.11	Deutz Fahr 5100 TS TTV - VD 503 650	22 800.00	20 500.00	22 800.00	20 500.00		
3101.65	Carburant pour véhicules	2 000.00		2 600.00			
3134.61	Assurances véhicules	1 300.00		1 400.00			
3137.61	Impôts, taxes et émoluments des véhicules	600.00		800.00			
3151.00	Entretien des véhicules	2 400.00		1 500.00			
3300.61*	Amortissements planifiés des véhicules	16 500.00		16 500.00			
4990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes		20 500.00		20 500.00		
6150.12	Toyota Hilux 2.4D Confort 4x4 - VD 566 463	12 500.00	11 200.00	8 400.00	7 600.00		
3101.65	Carburant pour véhicules	2 000.00		1 800.00			
3134.61	Assurances véhicules	1 400.00		1 400.00			
3137.61	Impôts, taxes et émoluments des véhicules	100.00		100.00			
3151.00	Entretien des véhicules	4 000.00		5 100.00			
3511.61*	Attributions au fonds pour le renouvellement des véhicules	5 000.00					
4990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes		11 200.00		7 600.00		
619	Routes, non mentionné ailleurs	1 500.00		1 500.00			
6190	Routes, non mentionné ailleurs	1 500.00		1 500.00			
6190.00	Routes, non mentionné ailleurs	1 500.00		1 500.00			
3101.62	Fournitures pour l'éclairages public de Noël	1 500.00		1 500.00			

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

6150.10 Lindner Unitrac 112 L - VD 3197

3151.00 Entretien des véhicules

- En complément de l'entretien courant, le budget tient compte du remplacement des pneus d'été (CHF 4'200)

3300.61 Amortissements planifiés des véhicules

Amortissements ordinaires des investissements suivants :

- Lindner Unitrac 112L Drive multilift (03/2017), charge annuelle de CHF 22'300 qui se termine en 2027

4990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des frais de véhicule attribuée aux routes, aux parcs et promenades et à l'élimination et au tri des déchets

6150.11 Deutz Fahr 5100 TS TTV - VD 503 650

3300.61 Amortissements planifiés des véhicules

Amortissements ordinaires des investissements suivants :

- Deutz Fahr 5100 DS TTV (02/2022), charge annuelle de CHF 16'500 qui se termine en 2032

4990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des frais de véhicule attribuée aux routes, aux parcs et promenades et à l'élimination et au tri des déchets

6150.12 Toyota Hilux 2.4D Confort 4x4 - VD 566 463

3511.61 Attributions au fonds pour le renouvellement des véhicules

- Ce fonds a pour but de limiter l'impact du coût du renouvellement des véhicules légers sur la régularité du résultat annuel (qui ne font pas l'objet d'un préavis). Chaque année, CHF 5'000 sont attribués au fonds dès 2026. En application du MCH2, un Règlement du fonds sera soumis au Conseil communal au cours du premier semestre 2026

4990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des frais de véhicule attribuée aux routes, aux parcs et promenades et à l'élimination et au tri des déchets

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	TRANSPORTS PUBLICS	231 700.00	400.00	220 100.00	400.00	188 041.35	247.95
621	Infrastructures des transports publics	200.00		200.00			
6210	Infrastructures des transports publics	200.00		200.00			
6210.00	Infrastructures des transports publics	200.00		200.00			
3134.62	Assurances abris arrêts de bus	200.00		200.00			
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	231 500.00	400.00	219 900.00	400.00	188 041.35	247.95
6290	Transports publics régionaux	231 500.00		219 900.00		188 041.35	
6290.00	Transports publics régionaux	231 500.00		219 900.00		188 041.35	
3621.62*	Participation aux lignes du trafic régional et urbain	231 500.00		219 900.00		188 041.35	
6299	Transports publics, non mentionné ailleurs		400.00		400.00		247.95
6299.00	Transports publics, non mentionné ailleurs		400.00		400.00		247.95
4250.00*	Commissions sur les ventes des cartes journalières CFF		400.00		400.00		247.95
63	TRAFIC, AUTRES	1 800.00		1 800.00		1 789.00	
631	Navigation	1 800.00		1 800.00		1 789.00	
6310	Navigation	1 800.00		1 800.00		1 789.00	
6310.00	Navigation	1 800.00		1 800.00		1 789.00	
3612.63*	Part aux charges du nettoyage du lac (SIGE)	1 800.00		1 800.00		1 789.00	

*** Commentaires****6290.00 Transports publics régionaux**

3621.62 Participation aux lignes du trafic régional et urbain

- Il s'agit de la participation versée à la Direction générale de la mobilité et des routes dans le cadre des coûts de transport du Bassin n° 6 Riviera - Pays d'Enhaut

6299.00 Transports publics, non mentionné ailleurs

4250.00 Commissions sur les ventes des cartes journalières CFF

- Commissions de 5% versées par les CFF sur les ventes de cartes journalières

6310.00 Navigation

3612.63 Parts aux charges du nettoyage du lac (SIGE)

- Tâche spéciale confiée au SIGE par les communes pour le nettoyage des rives ainsi que le ramassage du bois flottant sur le lac Léman en application de la convention du 1^{er} septembre 1998

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	991 900.00	607 000.00	1 012 000.00	593 100.00	867 414.48	501 320.67
			384 900.00		418 900.00		366 093.81
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	300.00		200.00			
710	Approvisionnement en eau	300.00		200.00			
7101	Fontaines publiques	300.00		200.00			
7101.00	Fontaines publiques	300.00		200.00			
3134.71	Assurances couverts	100.00					
3143.71	Entretien des fontaines publiques	200.00		200.00			
72	TRAITEMENTS DES EAUX USEES	98 400.00	98 400.00	101 400.00	101 400.00	72 041.50	72 041.50
720	Traitements des eaux usées	98 400.00	98 400.00	101 400.00	101 400.00	72 041.50	72 041.50
7200	Traitements des eaux usées	98 400.00	98 400.00	101 400.00	101 400.00	72 041.50	72 041.50
7200.00	Traitements des eaux usées	98 400.00	98 400.00	101 400.00	101 400.00	72 041.50	72 041.50
3130.02	Frais d'envois	500.00		500.00		595.80	
3143.72*	Entretien des canalisations (EC-EU)	50 000.00		50 000.00		45 668.05	
3300.72*	Amortissements planifiés des canalisations (EC-EU)	25 900.00		28 900.00		25 777.65	
3510.71*	Attributions au fonds pour le raccordement des eaux usées	22 000.00		22 000.00			
4240.71*	Taxes uniques de raccordement des eaux usées		22 000.00		22 000.00		28 262.55
4240.72*	Taxes périodiques d'utilisation des égouts		32 400.00		32 400.00		32 367.10
4510.71*	Prélèvements au fonds pour le raccordement des eaux usées		1 500.00		700.00		
4510.72*	Prélèvements au fonds pour le traitement des eaux usées		42 500.00		46 300.00		11 411.85

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

7200.00 Traitement des eaux usées

- Les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte 2900.01 "Fonds pour le traitement des eaux usées". Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires

3143.72 Entretien des canalisations (EC-EU)

- Budget du BTI pour le curage et le contrôle du réseau avec le passage de caméras (CHF 20'000) ainsi que divers travaux d'entretien des canalisations (CHF 30'000)

3300.72 Amortissements planifiés des canalisations (EC-EU)

Amortissements ordinaires des investissements suivants :

- En Faug-Au Reposoir, gainage des collecteurs EC-EU (02/2016), charge annuelle de CHF 6'500 qui se termine en 2036
- Frâne-Praz de Crêt, gainage du collecteur EU (03/2018), charge annuelle de CHF 2'000 qui se termine en 2048
- Nant, redimensionnement collecteur EC-EU (08/2018), charge annuelle de CHF 2'700 qui se termine en 2048
- Crosettes, gainage collecteur EC (05/2019), charge annuelle de CHF 5'000 qui se termine en 2043
- Union-Châtel-Forge, réfection chaussée RC 744 (06/2022), charge annuelle de CHF 6'600 qui se termine en 2053
- Châtel-Bergère, remplacement et gainage collecteur EC (09/2023), charge annuelle de CHF 3'100 qui se termine en 2053

3510.71 Attributions au fonds pour le raccordement des eaux usées

4240.71 Taxes uniques de raccordement des eaux usées

4510.71 Prélèvements au fonds pour le raccordement des eaux usées

- Les taxes uniques de raccordement servent à faire participer leurs payeurs au financement de la mise en place de l'infrastructure. Le budget a été estimé sur la base de la moyenne des cinq dernières années. Le montant annuel de cette taxe doit faire l'objet d'une attribution à un fonds différent de celui utilisé pour le traitement des eaux usées, à savoir le fonds pour le raccordement des eaux usées (compte 2900.02). L'attribution doit ensuite être dissoute sur 30 ans en lien avec la durée de vie des infrastructures concernées

4240.72 Taxes périodiques d'utilisation des égouts

- Conformément à l'Annexe du règlement communal sur la collecte, l'évacuation et l'épuration des eaux usées et claires approuvé par le Conseil d'Etat le 24 juillet 1991, l'abonnement annuel à l'égout s'élève à CHF 0.30 par mètre cube consommé (m³)

4510.72 Prélèvements au fonds affecté pour l'épuration des eaux

- Le fonds affecté étant suffisant, un prélèvement est effectué pour équilibrer le résultat de ce chapitre

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
73	GESTION DES DECHETS	371 500.00	361 300.00	364 200.00	353 600.00	360 303.24	339 747.69
730	Gestion des déchets	371 500.00	361 300.00	364 200.00	353 600.00	360 303.24	339 747.69
7300	Gestion des déchets urbains	361 300.00	361 300.00	353 600.00	353 600.00	349 904.49	339 747.69
7300.00	Gestion des déchets urbains	361 300.00	361 300.00	353 600.00	353 600.00	349 904.49	339 747.69
3101.73	Matériel d'exploitation, fournitures pour déchets urbains	1 500.00		1 500.00		1 078.50	
3119.73*	Achats de conteneurs et de Moloks	5 000.00		10 500.00		25 205.52	
3130.00*	Prestations de services de tiers	5 400.00		5 700.00		7 609.83	
3130.02	Frais d'envois	1 300.00		1 600.00		1 948.74	
3130.70	Frais d'élimination des ordures ménagères (OM)	52 200.00		48 100.00		55 175.51	
3130.71	Frais d'élimination des déchets compost	76 600.00		76 500.00		81 407.21	
3130.72	Frais d'élimination du papier et du carton	73 000.00		71 000.00		77 360.00	
3130.73	Frais d'élimination du verre	17 000.00		16 700.00		18 263.15	
3143.73*	Entretien des containers et des Moloks	8 300.00		8 300.00		8 006.20	
3151.01	Entretien de machines et appareils	1 800.00		1 800.00		1 266.95	
3181.00	Pertes sur créances effectives	1 000.00		1 400.00		864.50	
3300.73	Amortissements planifiés des conteneurs et des Moloks					9 600.00	
3612.70*	Part aux charges de la déchetterie Praz-Libon	79 500.00		78 200.00		62 118.38	
3990.00*	Frais généraux d'administration, imputations internes	38 700.00		32 300.00			
4240.73	Taxes déchets habitants (soumis TVA)		156 800.00		150 800.00		189 473.63
4240.74	Taxes déchets entreprises (soumis TVA)		16 000.00		14 000.00		
4240.75	Taxes déchets résidences secondaires (soumis TVA)		7 600.00		7 500.00		
4260.71	Rétrocessions textiles (soumis TVA)		1 400.00		1 500.00		
4260.72	Rétrocessions élimination des déchets (soumis TVA)		2 600.00		2 200.00		
4260.73*	Rétrocessions taxes aux sacs (soumis TVA)		86 200.00		79 900.00		91 043.94
4260.74	Rétrocessions papier (soumis TVA)		45 000.00		44 500.00		
4260.75	Rétrocessions PET (soumis TVA)		800.00		1 000.00		4 845.52
4260.76	Rétrocessions verre (soumis TVA)		5 000.00		5 000.00		53 520.10
4510.73*	Prélèvements au fonds pour les déchets urbains		38 900.00		45 800.00		
4511.00	Prélèvements à la provision pour pertes sur débiteurs		1 000.00		1 400.00		864.50

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

7300.00 Gestion des déchets urbains

- Le centre de frais 7300.00 comprend les postes relatifs aux déchets incinérables et aux déchets recyclables ainsi que les coûts de la déchetterie de Praz-Libon
- Les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte 2900.00 "Fonds affecté pour les déchets urbains". Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires

3119.73 Achats de conteneurs et de Moloks

- Le budget comprend l'achat de sacs de levage pour Moloks (CHF 5'000)

3130.00 Prestations de services de tiers

- Mise sous pli de la taxe déchets (CHF 400), coûts de gestion des cartes déchèterie (CHF 2'700), le calendrier des ramassages (CHF 600) et la contribution à GEDERIVIERA de CHF 0.9 par habitant conformément à la convention intercommunale du 9 mars 2004

3143.73 Entretien des containers et des Moloks

- Entretien courant et désinfection des Moloks

3612.70 Parts aux charges de la déchetterie Praz-Libon

- Budget de fonctionnement 2025 de la déchetterie intercommunale de Praz-Libon (+CHF 1'300; +1.7% par rapport au budget 2025). Le détail de ce budget se trouve en page 92 de la présente brochure

3990.00 Frais généraux d'administration, imputations internes

- Part des charges salariales et des véhicules pour l'élimination et le tri des déchets urbains

4260.73 Rétrocessions taxes aux sacs (soumis TVA)

- En application de la convention intercommunale de la taxe au sac harmonisée signée le 26 novembre 2014, la Commune de Jongny reçoit de GEDERIVIERA les rétrocessions de la taxe déchets calculées par tonne de déchets incinérés, compte tenu du montant total de la vente des sacs taxés dans le périmètre de la Riviera. Le budget 2026 a été établi sur la base des recettes effectives 2024

4510.73 Prélèvements au fonds affecté pour les déchets

- Un prélèvement est effectué pour équilibrer le résultat de ce chapitre qui présente un déficit de CHF 38'900. Toutefois, le solde du fonds affecté pour les déchets urbains est insuffisant. En application des recommandations du MCH2, des solutions devront être trouvées rapidement afin d'assainir ce fonds dans les années à venir

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7301	Gestion des déchets non urbains	10 200.00		10 600.00		10 398.75	
7301.00	Gestion des déchets non urbains	10 200.00		10 600.00		10 398.75	
3612.72*	Part aux charges de la collecte des sous-produits (SIGE)	6 700.00		6 600.00		7 197.45	
3612.73*	Part aux charges des déchets spéciaux ménagers (SIGE)	2 900.00		3 000.00		2 823.20	
3612.75	Part aux charges d'élimination des déchets carnés (SIGE)	600.00		1 000.00		378.10	
74	AMENAGEMENTS	22 000.00		12 000.00		38 878.77	
741	Corrections de cours d'eau	22 000.00		12 000.00		38 878.77	
7410	Corrections de cours d'eau	22 000.00		12 000.00		38 878.77	
7410.00	Corrections de cours d'eau	22 000.00		12 000.00		38 878.77	
3143.74*	Entretien des cours d'eau	22 000.00		12 000.00		38 878.77	
75	PROTECTION DES ESPACES ET DU PAYSAGE	3 300.00	800.00	800.00	800.00	250.00	250.00
750	Protection des espèces et du paysage	3 300.00	800.00	800.00	800.00	250.00	250.00
7500	Protection des espèces et du paysage	3 300.00	800.00	800.00	800.00	250.00	250.00
7500.00	Protection des espèces et du paysage	3 300.00	800.00	800.00	800.00	250.00	250.00
3130.75*	Prestations de lutte contre le frelon asiatique	2 500.00					
3511.75	Attributions au fonds de développement du patrimoine arboré	800.00		800.00		250.00	
4210.75	Emoluments pour remplacements d'arbres		800.00		800.00		250.00

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

7301.00 Gestion des déchets non urbains

3612.72 Parts aux charges de la collecte des sous-produits (SIGE)

- Tâche spéciale confiée au SIGE par les communes pour le centre de collecte des sous-produits d'animaux à l'abattoir de Clarens en application de la convention du 1^{er} septembre 1998

3612.73 Parts aux charges des déchets spéciaux ménagers (SIGE)

- Tâche spéciale confiée au SIGE par les communes pour la collecte des déchets spéciaux ménagers en application de la convention du 1^{er} septembre 1998

7410.00 Corrections de cours d'eau

3143.74 Entretien des cours d'eau

- Budget du BTI pour l'entretien des berges de la Bergère et de la Biorde (CHF 30'000) ainsi que du nettoyage des dépotoirs de la Bergère (CHF 2'000)

7500.00 Protection des espèces et du paysage

3130.75 Prestations de lutte contre le frelon asiatique

- Prise en charge de la destruction des nids du frelon asiatique sur le territoire communal (domaine public et privé)

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET L'ENVIRONNEMENT	101 000.00	101 000.00	105 300.00	105 300.00	5 049.97	41 003.63
761	Protection de l'air et du climat	101 000.00	101 000.00	105 300.00	105 300.00	5 049.97	41 003.63
7610	Protection de l'air et du climat	101 000.00	101 000.00	105 300.00	105 300.00	5 049.97	41 003.63
7610.00	Protection de l'air et du climat	101 000.00	101 000.00	105 300.00	105 300.00	5 049.97	41 003.63
3102.00*	Imprimés et publications	400.00					
3120.76	Electricité des bornes de recharges	8 200.00		3 400.00		4 305.00	
3130.02*	Frais d'envois	200.00					
3130.10*	Réceptions et manifestations	100.00					
3134.76	Assurances bornes de recharges	200.00		200.00		236.90	
3151.76	Entretien des bornes de recharges	400.00					
3511.76*	Attributions au fonds pour la durabilité	46 400.00		52 000.00			
3636.00	Subventions et soutiens financiers	300.00		1 000.00		508.07	
3637.76*	Aides individuelles au développement durable	44 800.00		48 700.00			
4240.00*	Taxes liées à l'usage du sol pour la distribution électrique		34 200.00		38 100.00		31 376.35
4240.01*	Taxes liées à l'usage du sol pour la distribution du gaz		10 600.00		10 600.00		
4240.76*	Ventes d'électricité des bornes de recharges		10 800.00		7 300.00		8 985.33
4511.76*	Prélèvements au fonds pour la durabilité		44 800.00		48 700.00		
4699.00*	Redistributions de la taxe CO2		600.00		600.00		641.95
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	5 300.00	2 000.00	2 500.00	2 000.00		1 250.00
771	Cimetières, crématoires	5 300.00	2 000.00	2 500.00	2 000.00		1 250.00
7710	Cimetières, crématoires	5 300.00	2 000.00	2 500.00	2 000.00		1 250.00
7710.00	Cimetières	5 300.00	2 000.00	2 500.00	2 000.00		1 250.00
3130.77*	Frais d'inhumations	2 500.00		2 500.00			
3134.77	Assurances remises	100.00					
3140.77	Entretien du cimetière	2 700.00					
4120.77	Concessions pour des tombes au cimetière		2 000.00		2 000.00		
4260.77	Remboursements plaquettes Jardin du souvenir					1 250.00	

*** Commentaires****7610.00 Protection de l'air et du climat**

3102.00 Imprimés et publications

3130.02 Frais d'envois

3130.10 Réceptions et manifestations

- Frais engagées pour la journée Coup de balai (flyers, frais postaux et agape)

3511.76 Attributions au fonds pour le développement durable

- Attribution au fonds pour la durabilité en lien avec les recettes nettes prévues à l'article 2 du Règlement qui a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 11 septembre 2024

3637.76 Aides individuelles au développement durable

- Aides octroyées aux habitants de Jongny dans le cadre de l'application du nouveau Règlement sur la durabilité

4240.00 Taxes liées à l'usage du sol pour la distribution électrique

4240.01 Taxes liées à l'usage du sol pour la distribution du gaz

4240.76 Ventes d'électricité des bornes de recharges

4699.00 Redistributions de la taxe CO2

- Financement du fonds pour la durabilité conformément à l'article 2 du Règlement

4511.76 Prélèvements sur le fonds pour le développement durable

- L'ensemble des aides individuelles allouées aux habitants de Jongny sont financées par un prélèvement sur le Fonds pour la durabilité

7710.00 Cimetières

3130.77 Frais d'inhumations

- Les prestations relatives aux convois funèbres et aux inhumations sont prises en charge par la commune si le décès a eu lieu sur son territoire ou si le corps d'une personne qui y est domiciliée y a été ramené, en application de l'article 48 du Règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF) du 12 septembre 2012

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	390 100.00	43 500.00	425 600.00	30 000.00	390 891.00	47 027.85
790	Aménagement du territoire	390 100.00	43 500.00	425 600.00	30 000.00	390 891.00	47 027.85
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	372 100.00	43 500.00	406 100.00	30 000.00	370 344.20	47 027.85
7900.00	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	372 100.00	43 500.00	406 100.00	30 000.00	370 344.20	47 027.85
3102.79	Avis d'enquêtes	5 000.00		5 000.00		4 079.15	
3132.00*	Honoraires et frais d'expertises	15 000.00		35 000.00		33 032.55	
3320.01*	Amortissements planifiés des études d'aménagement	16 000.00		17 000.00		16 279.55	
3612.79*	Part aux charges du Bureau Technique Intercommunal (BTI)	334 800.00		348 300.00		316 452.90	
3632.85*	Subventions à la CCL	600.00		600.00		500.05	
3636.00	Subventions et soutiens financiers	700.00		200.00			
4210.79*	Emoluments pour permis de construire		33 000.00		25 000.00		33 219.70
4240.79	Emoluments pour procédés de réclame		500.00				
4260.78*	Remboursements des honoraires et frais d'expertises		5 000.00				
4260.79	Remboursements des avis d'enquêtes		5 000.00		5 000.00		13 808.15
7907	Instances régionales	18 000.00		19 500.00		20 546.80	
7907.00	Instances régionales	18 000.00		19 500.00		20 546.80	
3612.07*	Part aux charges Agglo Rivelac	11 700.00		13 000.00		13 886.00	
3612.78*	Part aux charges de l'inspecteurat des eaux (SIGE)	6 300.00		6 500.00		6 660.80	

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

7900.00 Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions

3132.00 Honoraires et frais d'expertises
- Budget du BTI pour les honoraires d'avocats en cas de litiges ou de conseils en lien avec des procédures en cours

3320.01 Amortissements planifiés des études d'aménagement

Amortissements ordinaires de l'investissement suivant :
- Plan Général d'Affectation (18/2016), charge annuelle de CHF 17'000 qui se termine en 2028

3612.79 Part aux charges du Bureau Technique Intercommunal (BTI)

- Budget de fonctionnement 2026 du BTI (-CHF 13'500; -3.9% par rapport au budget 2025). Le détail de ce budget se trouve en page 88 de la présente brochure

3632.85 Subventions à la CCL

- Le rôle principal de la Commission consultative de Lavaux est, sur requête du Service du développement territorial (SDT), d'émettre un avis au sujet des projets ou modifications de plans d'aménagement du territoire ainsi que sur les projets de constructions ou transformations. Selon l'article 5a alinéa 4 de la LLavaux, les frais de fonctionnement de la commission sont répartis par moitié entre le canton et les communes. Le budget a été établi sur la base de la participation 2025

4210.79 Emoluments pour permis de construire

- Facturation par la commune des permis de construire et d'habiter

4260.78 Remboursements des honoraires et frais d'expertises

- Le produit correspond à certains honoraires d'avocats payés dans le premier temps par la Commune (compte 3132.00) puis refacturés lors de l'établissement des permis de construire

7907.00 Instances régionales

3612.07 Parts aux charges Agglo Rivelac

- En application de la convention à l'Agglomération Riviera-Veveyse-Haut Lac définissant les modalités de création d'une structure d'agglomération de droit public du 28 septembre 2023, la contribution par habitant s'élève à CHF 6 par habitant

3612.78 Parts aux charges de l'inspecteurat des eaux (SIGE)

- Tâche spéciale confiée au SIGE par les communes pour l'inspecteurat des citernes contenant des liquides pouvant polluer les eaux, la surveillance de la gestion des eaux de chantier ainsi que d'autres contrôles en application de la convention du 1^{er} septembre 1998

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	155 800.00	52 500.00	160 900.00	53 200.00	145 953.98	180 173.20
			103 300.00		107 700.00	34 219.22	
82	SYLVICULTURE	27 700.00	12 400.00	30 400.00	12 500.00	29 801.60	14 424.60
820	Sylviculture	27 700.00	12 400.00	30 400.00	12 500.00	29 801.60	14 424.60
8200	Sylviculture	27 700.00	12 400.00	30 400.00	12 500.00	29 801.60	14 424.60
8200.00	Sylviculture	27 700.00	12 400.00	30 400.00	12 500.00	29 801.60	14 424.60
3130.02	Frais d'envois	200.00				147.60	
3130.05	Cotisations de membres actifs à des associations	300.00		200.00		444.00	
3130.10	Réceptions et manifestations	300.00		300.00		324.95	
3130.82*	Façonnages, coupes, débardages et soins cultureaux	22 900.00		25 900.00		26 778.95	
3145.82	Entretien des chemins forestiers	1 000.00		1 000.00		621.60	
3300.82	Amortissements planifiés des forêts					1.00	
3612.82	Part aux charges salariales du garde de triage forestier	3 000.00		3 000.00		1 483.50	
4250.82*	Ventes de bois		8 400.00		10 500.00		14 424.60
4631.82	Subsides du canton pour les forêts		4 000.00		2 000.00		
84	TOURISME	80 900.00	18 400.00	78 800.00	17 000.00	78 534.20	145 024.00
840	Tourisme	80 900.00	18 400.00	78 800.00	17 000.00	78 534.20	145 024.00
8400	Tourisme	80 900.00	18 400.00	78 800.00	17 000.00	78 534.20	145 024.00
8400.00	Tourisme	80 900.00	18 400.00	78 800.00	17 000.00	78 534.20	145 024.00
3130.02	Frais d'envois	200.00					
3130.10*	Réceptions et manifestations	2 500.00		1 500.00		1 689.20	
3199.01*	Cotisations à des institutions de droit privé	5 800.00		5 800.00		6 400.00	
3511.84*	Attributions au fonds pour le développement touristique	8 800.00		8 800.00		8 500.00	
3632.81*	Subventions à MVT	46 600.00		46 600.00		46 577.00	
3632.82*	Subventions à LPM	9 400.00		9 300.00		9 376.00	

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

8200.00 Sylviculture

3130.82 Façonnages, coupes, débardages et soins culturaux
- Budget 2026 établi par le garde forestier qui tient également compte d'une étude pour la sécurisation des infrastructures (CHF 3'000)

4250.82 Ventes de bois

- Budget 2026 établi par le garde forestier. Il comprend également le produit estimé de la vente de bois communal (CHF 4'500)

4631.82 Subsides du canton pour les forêts

- Subsides alloués par la Direction générale de l'environnement (DGE) en lien avec les travaux de soins culturaux

8400.00 Tourisme

3130.1 Réceptions et manifestations

- Coûts d'organisation du 1^{er} août et de la Fenêtre de l'Avent à Jongny

3199.01 Cotisations à des institutions de droit privé

- Le budget comprend également une subvention en faveur de la Société de Développement de Jongny (CHF 5'000)

3511.84 Attributions au fonds pour le développement touristique

4240.84 Taxes de séjour et résidences secondaires

4511.84 Prélèvements au fonds pour le développement touristique

- En application du règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve du 30 novembre 2022, à l'article 3, lettre d, chiffre 4 de la convention entre les communes partenaires et à l'article 2 de la Directive Municipale du 28 août 2023, le montant correspondant aux parts desdites taxes est systématiquement attribué au fonds affecté à cet effet dès le 1^{er} janvier 2023.

- L'article 3 de la Directive Municipale du 28 août 2023 prévoit un prélèvement annuel de CHF 5'000 en faveur de la Société de Développement de Jongny, le solde peut être alloué à des manifestations, installations et équipements touristiques de portée locale dont l'impact est à l'échelle des communes du Cercle. Dans le présent budget, les coûts d'organisation du 1^{er} août et de la Fenêtre de l'Avent y sont prélevés.

3632.81 Subventions à MVT

- Participation aux coûts de fonctionnement de l'Association Montreux-Vevey Tourisme créée en 2001 des suites de la fusion de l'Office des Congrès et du Tourisme de Montreux et de l'Association des Intérêts de Vevey & Environs. À ce jour, 16 communes participent au financement de cette association

3632.82 Subventions à LPM

- Lavaux Patrimoine mondial est une association d'utilité publique, sans but lucratif. Son travail est soutenu et financé par ses membres mais également grâce à de nombreux et essentiels partenaires dont dix communes

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3632.83*	Subventions à la CIL	1 700.00		2 600.00		1 687.75	
3632.84*	Subventions à la FET	2 500.00		2 500.00		2 500.00	
3636.00*	Subventions et soutiens financiers	1 500.00					
3636.01	Subventions et soutiens en nature	1 900.00		1 700.00		1 804.25	
4240.84*	Taxes de séjour et résidences secondaires		8 800.00		8 800.00		8 500.00
4511.84*	Prélèvements au fonds pour le développement touristique		9 600.00		8 200.00		7 200.00
4511.85	Prélèvements au fonds pour les litiges						129 324.00
85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	47 200.00	21 700.00	51 700.00	23 700.00	37 618.18	20 724.60
850	Industrie, artisanat et commerce	47 200.00	21 700.00	51 700.00	23 700.00	37 618.18	20 724.60
8500	Industrie, artisanat et commerce	14 400.00		17 600.00		5 212.10	
8500.00	Industrie, artisanat et commerce	14 400.00		17 600.00		5 212.10	
3612.85*	Part aux charges de l'Inspectorat des chantiers de la Riviera	5 900.00		9 000.00		5 212.10	
3636.00*	Subventions et soutiens financiers	8 500.00		8 600.00			
8501	Vignes	32 800.00	21 700.00	34 100.00	23 700.00	32 406.08	20 724.60
8501.00	Vignes	32 800.00	21 700.00	34 100.00	23 700.00	32 406.08	20 724.60
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	800.00		700.00		1 037.71	
3120.85	Eau et épuration des vignes	1 100.00		800.00		914.00	
3130.02	Frais d'envois	100.00		100.00		147.78	
3130.82	Achats de vin communal pour la vente	700.00		700.00			
3130.85*	Prestations de vignolage	21 700.00		22 900.00		21 629.20	
3134.85	Assurances grêle	1 300.00		1 300.00		1 230.20	
3145.85*	Entretien des murets de vignes et des conduites	6 500.00		6 500.00		6 866.04	
3636.00	Subventions et soutiens financiers	600.00		600.00		581.15	
3636.02	Subventions au groupement défense grêle			500.00			
4250.84	Ventes de vin communal		700.00		700.00		
4250.85*	Ventes de raisins		21 000.00		23 000.00		20 724.60

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

- 3632.83 Subventions à la CIL
- La Commission Intercommunale de Lavaux a été constituée en qualité d'organe responsable de la mise en œuvre et de l'application opérationnelle du Plan de gestion du site Lavaux-Patrimoine mondial de l'UNESCO
- 3632.84 Subventions à la FET
- La Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera a pour but de participer au maintien, au développement et au perfectionnement de l'équipement touristique des neuf communes de la Riviera. Le budget a été établi sur la base de la participation au capital de dotation 2025
- 3636.00 Subventions et soutiens financiers
4658.00 - Subventions en faveur du festival Offenbach et diverses autres manifestations touristiques à soutenir au cas par cas
- 8500.00 Industrie, artisanat et commerce**
3612.85 Parts aux charges de l'Inspectorat des chantiers de la Riviera
- Coûts de fonctionnement du service de l'inspectorat chargé de contrôler les chantiers en cours d'exécution dans le district de la Riviera. Le budget a été établi sur la base de la participation effective moyenne des exercices 2023 et 2024
- 3636.00 Subventions et soutiens financiers
- Subventions en faveur de Promove et de l'Association Innovaud
- 8501.00 Vignes**
3130.85 Prestations de vignolage
- Vignolage en faveur de Monsieur Marc Taverney, Domaine Les Allours Jongny
- 3145.85 Entretien des murets de vignes et des conduites
- Conformément au plan d'entretien 2023-2027, le budget 2026 tient compte de la rénovation des conduites d'eau (CHF 6'000)
- 4250.85 Ventes de raisins
- Vente du raisin des vignes de la commune à Monsieur Marc Taverney, Domaine Les Allours Jongny

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	3 674 400.00 5 340 800.00	9 015 200.00	3 326 400.00 5 467 100.00	8 793 500.00	4 098 916.50 5 090 964.73	9 189 881.23
91	IMPOTS	110 000.00	8 196 000.00	85 000.00	8 007 500.00	210 607.72	7 885 896.32
910	Impôts	110 000.00	8 196 000.00	85 000.00	8 007 500.00	210 607.72	7 885 896.32
9100	Impôts	110 000.00	8 196 000.00	85 000.00	8 007 500.00	210 607.72	7 885 896.32
9100.00	Impôts	110 000.00	8 196 000.00	85 000.00	8 007 500.00	210 607.72	7 885 896.32
3180.00*	Prélèvements sur provision débiteurs douteux	-79 000.00		-58 000.00		-71 643.22	
3180.01*	Attributions à la provision pour débiteurs douteux	110 000.00		85 000.00		210 607.72	
3181.00*	Pertes sur créances effectives	79 000.00		58 000.00		71 643.22	
4000.00*	Impôts sur le revenu des personnes physiques (PP)		5 758 000.00		5 690 000.00		5 711 913.28
4001.00*	Impôts sur la fortune des personnes physiques (PP)		950 000.00		987 000.00		922 094.09
4002.00*	Impôts à la source des personnes physiques (PP)		90 000.00		162 000.00		-26 569.32
4009.00*	Impôts des étrangers sur la dépense (PP)		120 000.00		70 000.00		97 764.94
4009.01	Impôts récupérés après défalcations		15 000.00		3 500.00		68 297.03
4010.00*	Impôts sur le bénéfice des personnes morales (PM)		60 000.00		50 000.00		53 885.85
4011.00*	Impôts sur le capital des personnes morales (PM)		11 000.00		10 000.00		10 355.65
4019.00*	Impôts complémentaires sur immeubles (PM)		50 000.00		20 000.00		52 463.55
4021.00*	Impôts fonciers		750 000.00		618 000.00		587 705.45
4023.00*	Droits de mutation		344 000.00		344 000.00		343 831.90
4024.00*	Impôts sur les successions et donations		36 000.00		39 000.00		52 953.90
4033.00	Impôts sur les chiens		12 000.00		14 000.00		11 200.00

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

- 9100.00 Impôts**
- 3180.00 Prélèvements sur provision débiteurs douteux
- 3180.01 Attributions à la provision pour débiteurs douteux
- 3181.00 Pertes sur créances effectives
 - Défalcations, abandons de solde et remises d'impôts calculés sur la moyenne des deux dernières années (compte 3181.00). Un prélèvement du même montant est effectué sur la provision pour débiteurs douteux afin de neutraliser cette charge (compte 3180.00). Finalement, le montant de la provision pour pertes sur débiteur fiscaux (compte 1012.99), communiqué par l'Administration fiscale, est ajustée en fin d'année par une attribution à la provision (compte 3180.01)
- 4000.00 Impôts sur le revenu des personnes physiques (PP)
- 4001.00 Impôts sur la fortune des personnes physiques (PP)
 - L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été estimé selon le résultat 2024 auquel a été ajouté une croissance de la population et la moyenne des revenus et de la fortune par habitant.
 - L'impôt sur la fortune correspond à la moyenne effective des exercices 2023 et 2024
- 4002.00 Impôts à la source des personnes physiques (PP)
 - Estimation sur la base de la moyenne des impôts à la source des cinq dernières années
- 4009.00 Impôts des étrangers sur la dépense (PP)
 - Estimation sur la base des impôts des étrangers sur la dépense 2025
- 4010.00 Impôts sur le bénéfice des personnes morales (PM)
- 4011.00 Impôts sur le capital des personnes morales (PM)
 - Le budget 2026 est estimé sur la base de l'imposition des sociétés qui détiennent des biens immobiliers de rendement sur la Commune de Jongny sans tenir compte d'éventuels bénéfices réalisés dans le cadre de promotions immobilières
- 4019.00 Impôts complémentaires sur immeubles (PM)
 - Les recettes fiscales correspondent à 1% de l'estimation fiscale des biens immobiliers détenus par des sociétés (personnes morales) au 1^{er} janvier 2026
- 4021.00 Impôts fonciers
 - Estimation sur la base des impôts fonciers 2024 avec une hausse de CHF 150'000 qui correspond à l'augmentation du taux de 1.3% à 1.5% conformément à la proposition du préavis n° 14/2025 en lien avec l'arrêté d'imposition communal 2026. Pour rappel, les hausses annuelles (2% à 3%) se justifient par l'adaptation des estimations fiscales des biens immobiliers lors de ventes, de successions et de rénovations importantes
- 4023.00 Droits de mutation
- 4024.00 Impôts sur les successions et donations
 - La commune doit verser à la péréquation 50% de son impôt sur les droits de mutations, les successions et les donations via la péréquation des ressources, prélèvements conjoncturels

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES	3 304 900.00	88 200.00	3 017 100.00	21 800.00	3 673 186.20	584 722.00
930	Péréquation financière et compensation des charges	3 304 900.00	88 200.00	3 017 100.00	21 800.00	3 673 186.20	584 722.00
9300	Péréquation financière et compensation des charges	3 304 900.00	88 200.00	3 017 100.00	21 800.00	3 673 186.20	584 722.00
9300.00	Participation à la péréquation financière	1 414 700.00	88 200.00	1 155 100.00	21 800.00	2 063 174.00	584 722.00
3622.00	Péréquation directe, fonds de péréquation (N)					2 063 233.00	
3622.01	Péréquation directe, fonds de péréquation (N-1)					-59.00	
3622.10*	Péréquation des ressources, solidarité principale (N)	555 200.00		264 600.00			
3622.12*	Péréquation des ressources, prélèvements conjoncturels (N)			5 900.00			
3622.30*	Compensation des charges particulières des villes (N)	859 500.00		884 600.00			
4621.20*	Péréquation des besoins structurels (N)		22 000.00		21 800.00		
4622.00	Retour sur péréquation directe (N)					602 017.00	
4622.01	Retour sur péréquation directe (N-1)					-17 295.00	
4622.12*	Péréquation des ressources, prélèvements conjoncturels (N)		66 200.00				
9300.01	Participation à la cohésion sociale (PCS)	1 890 200.00		1 862 000.00		1 610 012.20	
3621.00*	Participation à la cohésion sociale (N)	1 890 200.00		1 862 000.00		1 610 252.60	
3621.01	Participation à la cohésion sociale (N-1)					-240.40	
95	PARTS AUX RECETTES, AUTRES		270 500.00		300 300.00		266 308.06
950	Parts aux recettes, autres		270 500.00		300 300.00		266 308.06
9500	Parts aux recettes, autres		270 500.00		300 300.00		266 308.06
9500.00	Parts aux recettes, autres		270 500.00		300 300.00		266 308.06
4120.00	Patentes boissons et tabac				100.00		
4120.01	Concessions d'utilisation du gaz					10 682.15	
4601.00*	Impôts sur les gains immobiliers		257 000.00		290 000.00		241 966.85
4601.01*	Impôts sur les frontaliers		6 400.00		4 200.00		7 430.95
4601.02*	Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)		7 100.00		6 000.00		6 228.11

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

9300.00 Participation à la péréquation financière

- 3622.10 Péréquation des ressources, solidarité principale (N)
- 3622.12 Péréquation des ressources, prélèvements conjoncturels (N)
- 3622.30 Compensation des charges particulières des villes (N)
- 4621.20 Péréquation des besoins structurels (N)

- Par manque de place sur la présente page, les explications de la nouvelle participation à la péréquation financière se trouvent en page 66 de la présente brochure. Le budget 2026 correspond aux chiffres estimés par le canton pour la Commune de Jongny

9300.01 Participation à la cohésion sociale (PCS)

- 3621.00 Participation à la cohésion sociale (N)

- La PCS vise à faire participer les communes au financement des dépenses en faveur de la cohésion sociale cantonale. Les régimes sociaux concernés sont énumérés dans la loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF). Cette participation est déterminée comme suit :

- Jusqu'en 2015 : 50% des dépenses en faveur de la cohésion sociale de l'Etat
- Dès 2016 et jusqu'en 2025 : montant de la PCS 2015 + 33.3% des nouvelles dépenses
- Dès 2026 : montant de la PCS 2025 + 17% des nouvelles dépenses

- En francs par habitant, le montant de la PCS a été estimé par le canton pour 2025 à CHF 984 pour un total de CHF 842,0 millions (2025 : CHF 970 pour un total estimé de CHF 821,3 millions)
- La charge communale augmente de CHF 28'200 (+1.5%) par rapport au budget 2025

9500.00 Parts aux recettes, autres

- 4601.00 Impôts sur les gains immobiliers

- La commune doit verser à la péréquation 50% de son impôt sur les gains immobiliers via la péréquation des ressources, prélèvements conjoncturels.
- Le projet de budget 2026 du Canton de Vaud prévoit une « contribution de solidarité » des communes de 39 millions. Laquelle se traduira par une réduction de notre part à l'impôt sur les gains immobiliers pendant deux ans. Au lieu de percevoir 42% de cet impôt conjoncturel, la Commune de Jongny ne touchera plus que 23%. Sans tenir compte de l'impact de la NPIV et sur la base des chiffres estimés au budget 2026, le manque à gagner devraient s'élever à environ CHF 140'000.00. Le budget cantonal doit encore passer la rampe du Grand Conseil. L'Union des Communes Vaudoises (ci-après UCV) a promis d'intervenir dans le débat budgétaire de cet automne pour défendre les intérêts des communes. Etant donné qu'il s'agit d'un impôt aléatoire qui peut varier fortement d'une année à l'autre, la Municipalité de Jongny a décidé de considérer cette coupe budgétaire comme un « risque ».

4601.01 Impôts sur les frontaliers

- La commune doit verser à la péréquation 30% de son impôt sur les frontaliers via la péréquation des ressources, prélèvements conjoncturels

4601.02 Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)

- Le budget correspond à 10% des recettes fiscales communales des impôts sur le bénéfice (compte 9100.00.4010.00) et sur le capital (compte 9100.00.4011.00) des personnes morales

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	259 500.00	460 500.00	224 300.00	463 900.00	215 122.58	452 954.85
961	Intérêts	119 000.00	68 000.00	93 100.00	70 000.00	77 469.94	60 899.69
9610	Intérêts	119 000.00	68 000.00	93 100.00	70 000.00	77 469.94	60 899.69
9610.00	Intérêts	119 000.00	68 000.00	93 100.00	70 000.00	77 469.94	60 899.69
3400.00	Intérêts rémunérateurs et compensatoires des impôts	2 000.00		1 000.00		2 167.31	
3401.00*	Intérêts passifs des engagements financiers	115 500.00		90 600.00		74 545.93	
3420.01	Frais de courtage sur emprunts	1 500.00		1 500.00		756.70	
4401.00*	Intérêts de retard et compensatoires des impôts		48 000.00		50 000.00		40 977.69
4420.00*	Dividendes		20 000.00		20 000.00		19 922.00
963	Immeubles du patrimoine financier	138 100.00	391 900.00	129 100.00	392 700.00	134 664.06	391 705.00
9630	Les Rosiers, Bourgeois 3	25 700.00	86 600.00	24 800.00	86 000.00	23 131.20	88 435.00
9630.00	Les Rosiers, Bourgeois 3	25 700.00	86 600.00	24 800.00	86 000.00	23 131.20	88 435.00
3431.00*	Conciergerie	1 100.00		600.00			
3431.01	Entretien et réparation	1 500.00		1 500.00		2 713.30	
3431.02	Contrats d'entretien	1 000.00		500.00			
3431.03	Entretien des extérieurs	1 300.00		1 100.00			
3439.01	Electricité	400.00		500.00		413.35	
3439.03	Assurances choses, RC et ECA	1 800.00		2 000.00		1 361.25	
3439.05*	Honoraires de gérance	5 200.00		5 200.00		5 143.30	
3511.96*	Attributions au fonds de rénovation	13 400.00		13 400.00		13 500.00	
4430.00*	Loyers des bâtiments		86 600.00		86 000.00		88 435.00

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

9610.00 Intérêts

3401.00 Intérêts passifs des engagements financiers

- Les intérêts proviennent de trois emprunts en cours et de deux nouveaux emprunts à venir, à savoir :

o Emprunt de CHF 0,4 million auprès des Rentes Genevoises au taux de 2.00% (05.2014-03.2034)	CHF 8 300
o Emprunt de CHF 4,0 millions auprès de la BCV au taux de 0.83% (01.2019-01.2031)	CHF 33 700
o Emprunt de CHF 2,0 millions auprès de Compenswiss au taux de 0.15% (12.2019-12.2029)	CHF 3 000
o Emprunt de CHF 1,0 million auprès de Swissquote Bank au taux de 0.95% (10.2024-10.2027)	CHF 9 500
o Nouvel emprunt 2025 de CHF 2,0 millions avec un intérêt moyen estimé à 1.0% pour 5 ans	CHF 20 000
o Nouvel emprunt 2026 de CHF 8,2 millions avec un intérêt moyen estimé à 1.0% dès juillet 2026	CHF 41 000

4401.00 Intérêts de retard et compensatoires des impôts

- Part des intérêts de retard facturés par l'administration fiscale sur toutes les contributions impayées (acomptes et décomptes finaux). Le budget 2026 correspond au revenu moyen des cinq dernières années

4420.00 Dividendes

- Romande Energie, dividende pour 9'500 actions à CHF 1 de valeur nominale (CHF 13'700)
- Holdigaz, dividende pour 1'027 actions à CHF 10 de valeur nominale (CHF 6'200)
- Cridec, dividende pour 2 actions à CHF 1'000 de valeur nominale (CHF 100)

9630.00 Les Rosiers, Bourgeois 3

9631.00 Les Cerisiers, Molard 7

9632.00 Le Molard, Molard 5

3431.00 Conciergerie

Le budget 2025 prévoyait l'internalisation des travaux de conciergerie des immeubles dès le 2e semestre. Il a finalement été décidé de conserver le prestataire actuel

3439.05 Honoraires de gérance

- Conformément au contrat de gérance signé avec la Régie Glauser SA, les honoraires correspondent à 5.5% des loyers, charges de chauffage et frais accessoires encaissés. À cela s'ajoute la TVA

3511.96 Attributions au fonds de rénovation

- Attribution au fonds de rénovation des bâtiments, soit 1% de la valeur ECA du bâtiment "Les Rosiers" de CHF 1'349'252 (Indice 140)
- Attribution au fonds de rénovation des bâtiments, soit 1% de la valeur ECA du bâtiment "Les Cerisiers" de CHF 2'532'096 (Indice 140)
- Attribution au fonds de rénovation des bâtiments, soit 1% de la valeur ECA du bâtiment "Le Molard" de CHF 3'009'664 (Indice 140)

4430.00 Loyers des bâtiments

- Estimation sur la base de l'état locatif au 30 juin 2025 reçu de la Régie Glauser SA (hors charges de chauffage et frais accessoires)

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9631	Les Cerisiers, Molard 7	51 600.00	154 900.00	48 100.00	157 400.00	47 517.35	153 610.00
9631.00	Les Cerisiers, Molard 7	51 600.00	154 900.00	48 100.00	157 400.00	47 517.35	153 610.00
3431.00*	Conciergerie	5 400.00		2 600.00			
3431.01	Entretien et réparation	2 500.00		2 500.00		11 452.35	
3431.02	Contrats d'entretien	4 500.00		3 800.00			
3431.03	Entretien des extérieurs	1 600.00		1 600.00			
3439.01	Electricité	300.00		300.00		-167.55	
3439.03	Assurances choses, RC et ECA	2 700.00		2 600.00		2 162.75	
3439.05*	Honoraires de gérance	9 300.00		9 400.00		8 769.80	
3511.96*	Attributions au fonds de rénovation	25 300.00		25 300.00		25 300.00	
4430.00*	Loyers des bâtiments		154 900.00		157 400.00		153 590.00
4439.01	Autres recettes des bâtiments					20.00	
9632	Le Molard, Molard 5	60 800.00	150 000.00	56 200.00	148 900.00	64 015.51	149 250.00
9632.00	Le Molard, Molard 5	60 800.00	150 000.00	56 200.00	148 900.00	64 015.51	149 250.00
3431.00*	Conciergerie	4 700.00		2 000.00			
3431.01	Entretien et réparation	5 000.00		4 500.00		17 569.06	
3431.02	Contrats d'entretien	4 100.00		3 600.00			
3431.03	Entretien des extérieurs	1 600.00		1 600.00			
3439.00	Eau et épuration	2 600.00		2 500.00		2 536.65	
3439.01	Electricité	1 000.00		200.00		2 954.90	
3439.03	Assurances choses, RC et ECA	2 900.00		2 900.00		2 435.75	
3439.05*	Honoraires de gérance	8 900.00		8 900.00		8 419.15	
3511.96*	Attributions au fonds de rénovation	30 000.00		30 000.00		30 100.00	
4430.00*	Loyers des bâtiments		149 000.00		148 000.00		148 210.00
4439.00	Recette buanderie des bâtiments		1 000.00		900.00		1 040.00

* Commentaires

9631.00 Les Cerisiers, Molard 7

9632.00 Le Molard, Molard 5

3431.00 Conciergerie

3439.05 Honoraires de gérance

3511.96 Attributions au fonds de rénovation

4430.00 Loyers des bâtiments

- Les explications se trouvent en page 66 de la présente brochure

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9633	Terrains		400.00		400.00		410.00
9633.00	Terrains		400.00		400.00		410.00
4430.01*	Locations des terrains		400.00		400.00		410.00
969	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	2 400.00	600.00	2 100.00	1 200.00	2 988.58	350.16
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	2 400.00	600.00	2 100.00	1 200.00	2 988.58	350.16
9690.00	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	2 400.00	600.00	2 100.00	1 200.00	2 988.58	350.16
3420.00	Frais bancaires	2 400.00		2 100.00		2 388.58	
3440.96	Amortissements des actions et parts sociales					600.00	
4499.00	Escomptes sur factures fournisseurs		400.00		1 000.00		350.16
4499.01	Autres revenus financiers		200.00		200.00		

COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

9633.00 Terrains

4430.01 Locations des terrains

- Locations de quatre parcelles du patrimoine financier à trois agriculteurs

9300.00 Participation à la péréquation financière

3622.10 Péréquation des ressources, solidarité principale (N)

4622.12 Péréquation des ressources, prélèvements conjoncturels (N)

- Ce pilier de la nouvelle péréquation vise à atténuer les disparités fiscales entre les communes consécutives à des différences de capacité financière. Cette dernière est surtout mesurée via l'indicateur du revenu fiscal standardisé (RFS). La péréquation des ressources comprend trois instruments : la solidarité principale, la dotation minimale et les prélèvements conjoncturels.

Solidarité principale :

- Le RFS correspond au revenu théorique que chaque commune généreraient si elle appliquait le coefficient d'imposition moyen de 67.5, ainsi qu'un taux standard de 1% pour l'impôt foncier. Les communes dont le RFS par habitant est supérieur à la moyenne versent un montant correspondant à 80% de l'écart à la moyenne. En revanche, les communes dont le RFS par habitant est inférieur à la moyenne reçoivent un montant correspondant à 80% de l'écart à la moyenne. Pour Jongny, le montant du RFS a été estimé par le canton à CHF 555'200 sous réserve de l'influence des données effectives 2026

Dotation minimale :

- Les communes avec un RFS par habitant inférieur à 90% de la moyenne malgré les effets de la solidarité principale bénéficient d'une contribution leur permettant d'atteindre ce seuil minimal. Pour Jongny, aucune contribution n'est prévue en 2026

Prélèvements conjoncturels :

- Toutes les communes versent dans un pot commun 50% des recettes issues des droits de mutation, de l'impôt sur les successions et les donations et de l'impôt sur les gains immobiliers, ainsi que 30% de l'impôt des frontaliers. Après déduction du coût de gestion du système de péréquation, les montants restants sont ensuite répartis en francs par habitant entre les communes. Pour 2026, la Commune de Jongny est bénéficiaire de ce mécanisme à hauteur de CHF 66'200

3622.30 Compensation des charges particulières des villes (N)

- Ce pilier de la péréquation vise la compensation des villes pour leurs charges en lien avec la fourniture de services qui bénéficient à une population plus importante que la leur. Il prévoit une compensation selon la population et une compensation des déficits des lignes de trafic urbain

Compensation selon la population :

- Cet instrument attribue des montants à chaque commune sur la base de paliers de population progressifs. Plus la population d'une commune est élevée, plus elle reçoit de francs par habitant. Cette compensation est financée par les communes avec une répartition en francs par habitant. Pour Jongny, le montant de la compensation a été estimé par le canton à CHF 346 par habitant

Compensation des déficits des lignes de trafic urbain :

- Cet instrument compense les communes qui participent au financement des déficits d'exploitation des lignes de trafic urbain, cela à hauteur de 60% desdits déficits d'exploitation. Pour Jongny, le montant de la compensation a été estimé par le canton à CHF 101 par habitant

4621.20 Péréquation des besoins structurels (N)

- Ce pilier de la péréquation vise à atténuer les disparités de charges entre les communes dues à des facteurs structurels, c'est-à-dire des facteurs qui échappent au contrôle des communes. Les communes avec des indicateurs structurels qui dépassent la norme cantonale sont compensés avec un montant par unité excédentaire. Les montants versés dans le cadre de ce pilier de la péréquation sont entièrement financés par l'Etat dans le cadre du rééquilibrage financier en faveur des communes pour un total prévu de CHF 29,0 millions en 2026

- Les besoins structurels concernent la "surface productive" des communes supérieure à 120% de la médiane cantonale, la "population en altitude" qui vit à plus de 730 mètres et les "élèves pondérés" dont le domicile est situé à plus de 2,5 km de leur école

- La commune de Jongny perçoit une indemnité de CHF 102 pour 216 habitants dont le lieu de domicile est situé à plus de 730 mètres d'altitude

COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
	CHARGES	12 849 800.00	12 549 700.00	10 805 440.72
30	CHARGES DE PERSONNEL	1 529 600.00	1 403 100.00	1 347 723.72
3000	Salaires des autorités et commissions	234 800.00	234 800.00	246 020.15
3001	Paiements aux autorités et commissions	9 700.00	5 700.00	10 430.35
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	940 700.00	837 100.00	789 924.90
3049	Autres indemnités forfaitaires	1 000.00	1 000.00	
3050	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	76 800.00	71 300.00	92 334.20
3052	Cotisations patronales aux caisses de pensions	153 000.00	144 600.00	134 632.90
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	26 800.00	25 900.00	50 964.00
3054	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	30 600.00	27 900.00	
3055	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	31 200.00	28 300.00	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	7 400.00	8 400.00	18 696.89
3099	Autres charges de personnel	17 600.00	18 100.00	4 720.33
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 343 200.00	1 432 200.00	1 583 114.25
3100	Matériel de bureau	9 700.00	11 500.00	5 787.75
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	57 900.00	61 200.00	43 897.45
3102	Imprimés, publications	11 700.00	8 200.00	4 079.15
3103	Littérature spécialisée, magazines	1 100.00	1 000.00	2 874.40
3104	Matériel didactique	1 000.00	1 000.00	
3110	Meubles et appareils de bureau	7 000.00	8 500.00	31 751.55
3111	Machines, appareils et véhicules	6 800.00	23 800.00	30 794.84
3113	Matériel informatique	20 000.00	8 000.00	4 861.85
3118	Immobilisations incorporelles	30 100.00	32 500.00	
3119	Autres immobilisations n'étant pas portées à l'actif	8 700.00	14 200.00	28 820.67
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	122 900.00	118 200.00	117 418.30
3130	Prestations de services de tiers	359 400.00	338 700.00	353 376.45
3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	26 500.00	48 500.00	61 383.36
3133	Charges d'utilisation informatiques	5 700.00	2 400.00	
3134	Primes d'assurances choses	40 800.00	45 200.00	38 025.80
3137	Impôts, taxes et émoluments	56 400.00	55 100.00	65 190.80
3140	Entretien des terrains	15 900.00	27 800.00	13 822.78

COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
3141	Entretien des routes	120 300.00	160 000.00	144 006.50
3143	Entretien d'autres travaux de génie civil	80 500.00	70 500.00	92 553.02
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	88 900.00	154 900.00	202 835.80
3145	Entretien des forêts, alpages et vignes	7 500.00	7 500.00	7 487.64
3149	Entretien d'autres immobilisations corporelles	12 000.00	12 000.00	-763.20
3150	Entretien de meubles et appareils de bureau	1 500.00	2 000.00	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	43 100.00	41 900.00	26 834.10
3153	Entretien informatique, matériel	1 000.00	2 000.00	
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	60 000.00	57 000.00	68 764.17
3160	Loyers et baux à ferme des biens-fonds	9 800.00	9 600.00	9 796.26
3161	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	4 000.00	5 000.00	3 349.85
3162	Primes de leasing opérationnel	2 100.00	2 200.00	6 578.99
3170	Remboursements de frais effectifs	5 800.00	1 300.00	1 713.75
3171	Excursions, voyages scolaires et camps	8 000.00	8 000.00	
3180	Réévaluations sur créances	31 000.00	27 000.00	138 964.50
3181	Pertes sur créances effectives	80 300.00	59 700.00	72 507.72
3199	Autres charges d'exploitation	5 800.00	5 800.00	6 400.00
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	202 300.00	205 400.00	219 929.38
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	179 800.00	181 900.00	203 649.83
3320	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles PA	22 500.00	23 500.00	16 279.55
34	CHARGES FINANCIERES	190 800.00	155 600.00	146 222.58
3400	Intérêts passifs des engagements courants	2 000.00	1 000.00	2 167.31
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	115 500.00	90 600.00	74 545.93
3420	Acquisition et administration de capital	3 900.00	3 600.00	3 145.28
3431	Entretien courant, biens-fonds PF	34 300.00	25 900.00	31 734.71
3439	Autres charges des biens-fonds PF	35 100.00	34 500.00	34 029.35
3440	Réévaluations (moins-values) et amortissements de placements financiers PF			600.00

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	161 700.00	164 800.00	88 650.00
3510	Attributions aux financements spéciaux	22 000.00	22 000.00	
3511	Attributions aux fonds	139 700.00	142 800.00	88 650.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	7 301 300.00	7 120 500.00	7 295 800.79
3601	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats	13 900.00	13 300.00	13 874.35
3611	Parts aux cantons et concordats	105 000.00	105 400.00	162 701.75
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	3 235 700.00	3 364 200.00	2 908 590.45
3621	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats	2 121 700.00	2 081 900.00	1 798 053.55
3622	Péréquation financière et compensation des charges aux communes	1 414 700.00	1 155 100.00	2 063 174.00
3632	Subventions accordées aux communes et associations intercommunales	268 300.00	266 600.00	275 390.65
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	76 500.00	63 500.00	50 881.67
3637	Subventions accordées aux ménages privés	58 000.00	62 200.00	14 158.32
3660	Amortissements planifiés des subventions d'investissement	7 500.00	8 300.00	8 976.05
39	IMPUTATIONS INTERNES	2 120 900.00	2 068 100.00	124 000.00
3990	Autres imputations internes	2 120 900.00	2 068 100.00	124 000.00

COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
	REVENUS	12 638 600.00	12 312 800.00	10 836 739.17
40	REVENUS FISCAUX	8 196 000.00	8 007 500.00	7 885 896.32
4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques	5 758 000.00	5 690 000.00	5 711 913.28
4001	Impôts sur la fortune, personnes physiques	950 000.00	987 000.00	922 094.09
4002	Impôts à la source, personnes physiques	90 000.00	162 000.00	-26 569.32
4009	Autres impôts directs, personnes physiques	135 000.00	73 500.00	166 061.97
4010	Impôts sur les bénéfices, personnes morales	60 000.00	50 000.00	53 885.85
4011	Impôts sur le capital, personnes morales	11 000.00	10 000.00	10 355.65
4019	Autres impôts directs, personnes morales	50 000.00	20 000.00	52 463.55
4021	Impôts fonciers	750 000.00	618 000.00	587 705.45
4023	Droits de mutation	344 000.00	344 000.00	343 831.90
4024	Impôts sur les successions et donations	36 000.00	39 000.00	52 953.90
4033	Impôts sur les chiens	12 000.00	14 000.00	11 200.00
41	PATENTES ET CONCESSIONS	2 000.00	2 100.00	10 682.15
4120	Concessions	2 000.00	2 100.00	10 682.15
42	TAXES ET REDEVANCES	626 200.00	599 900.00	675 001.96
4210	Emoluments pour actes administratifs	73 000.00	61 900.00	74 246.70
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service	303 000.00	294 500.00	301 964.96
4250	Recettes sur ventes	53 400.00	58 600.00	58 751.75
4260	Remboursements de tiers et prestations de services	196 800.00	184 900.00	240 038.55
44	REVENUS FINANCIERS	1 170 300.00	1 159 200.00	1 135 724.95
4401	Intérêts des créances et comptes courants	48 000.00	50 000.00	40 977.69
4420	Dividendes	20 000.00	20 000.00	19 922.00
4430	Loyers et fermages, immeubles du PF	390 900.00	391 800.00	390 645.00
4439	Autres produits des immeubles, PF	1 000.00	900.00	1 060.00
4470	Loyers et fermages des biens-fonds PA	644 500.00	649 800.00	629 565.00
4472	Paiements pour utilisations des immeubles PA	24 600.00	19 000.00	22 864.00
4479	Autres revenus, biens-fonds PA	40 700.00	26 500.00	30 341.10
4499	Autres revenus financiers	600.00	1 200.00	350.16

COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
45	PRELEVEMENTS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	159 900.00	151 400.00	161 000.35
4510	Prélèvements aux financements spéciaux	82 900.00	92 800.00	11 411.85
4511	Prélèvements aux fonds	77 000.00	58 600.00	149 588.50
46	REVENUS DE TRANSFERTS	363 300.00	324 600.00	844 433.44
4601	Parts aux revenus des cantons et concordats	270 500.00	300 200.00	255 625.91
4611	Dédommagements des cantons et concordats			3 443.58
4621	Péréquation financière et compensation des charges des cantons et concordats	22 000.00	21 800.00	
4622	Péréquation financière et compensation des charges des communes	66 200.00		584 722.00
4631	Subventions des cantons et concordats	4 000.00	2 000.00	
4699	Redistributions	600.00	600.00	641.95
49	IMPUTATIONS INTERNES	2 120 900.00	2 068 100.00	124 000.00
4990	Autres imputations internes	2 120 900.00	2 068 100.00	124 000.00
RESULTAT TOTAL [RT]		-211 200.00	-236 900.00	31 298.45

COMPTE DES INVESTISSEMENTS - RECAPITULATION PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Direction	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	TOTAUX DE LA CLASSIFICATION FONCTIONNELLE	7 165 000.00	7 165 000.00	5 803 000.00	5 803 000.00	819 816.70	89 831.33
0	ADMINISTRATION GENERALE	35 000.00	35 000.00	73 000.00	73 000.00	59 911.00	59 911.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	150 000.00	150 000.00			569.95	569.95
2	FORMATION	4 300 000.00	4 300 000.00	2 850 000.00	2 850 000.00	423 749.70	423 749.70
3	CULTURE, SPORTS, LOISIRS, EGLISES					500.00	21 898.10
4	SANTE					21 398.10	
5	PREVOYANCE SOCIALE						
6	TRAFIG ET TELECOMUNICATIONS	2 100 000.00	2 100 000.00	2 150 000.00	2 150 000.00	87 145.20	63 786.03
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	580 000.00	580 000.00	730 000.00	730 000.00	247 940.85	4 147.20
8	ECONOMIE PUBLIQUE						243 793.65
9	FINANCES ET IMPOTS						

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	CLASSIFICATION FONCTIONNELLE	7 165 000.00	7 165 000.00	5 803 000.00	5 803 000.00	819 816.70	89 831.33
0	ADMINISTRATION GENERALE	35 000.00	35 000.00	73 000.00	73 000.00	59 911.00	59 911.00
02	SERVICES GENERAUX	35 000.00		73 000.00		59 911.00	
022	Service administratif			30 000.00		31 944.05	
0220	Administration générale			30 000.00		31 944.05	
0220.02	Système d'information			30 000.00		31 944.05	
5200.1123	Mise en oeuvre du MCH2 (11/2023)			30 000.00		31 944.05	
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	35 000.00		43 000.00		27 966.95	
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	35 000.00		43 000.00		27 966.95	
0290.01	Maison de commune et salle de la Bergère	35 000.00		43 000.00		27 966.95	
5040.0510	Etude remplacement de la marquise du BP (05/2010)	35 000.00					
5040.0624	Rénovation de l'espace Bergère (06/2024)					27 966.95	
5040.9025	Bâtiment communal, photovoltaïques sur toiture et face verticale			43 000.00			

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	150 000.00	150 000.00			569.95	569.95
15	SERVICE DU FEU	150 000.00				569.95	
150	Service du feu	150 000.00				569.95	
1500	Service du feu	150 000.00				569.95	
1500.00	Service du feu	150 000.00				569.95	
5030.0622	Union-Châtel-Forge, réfection de la chaussée RC 744 (06/2022)					569.95	
5030.1025	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU (10/2025)	150 000.00					
2	FORMATION	4 300 000.00	4 300 000.00	2 850 000.00	2 850 000.00	423 749.70	423 749.70
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	4 300 000.00		2 850 000.00		423 749.70	
217	Bâtiments scolaires	4 300 000.00		2 850 000.00		423 749.70	
2170	Bâtiments scolaires	4 300 000.00		2 850 000.00		423 749.70	
2170.00	Bâtiments scolaires	3 800 000.00		2 000 000.00		423 749.70	
5040.0722	Création accueil de jour pré et parascolaire, crédit d'étude (07/2022)					365 755.00	
5040.1224	Modules scolaires pour salles de classes provisoires (12/2024)					57 994.70	
5040.9125	Création accueil collectif de jour pré et parascolaire, construction	2 800 000.00		2 000 000.00			
5040.9126	Mutualisation des énergies, construction	1 000 000.00					
2170.01	Salle polyvalente			150 000.00			
5040.9325	Salle polyvalente, rénovation énergétique (chaudière, vitrage)			150 000.00			
2170.02	Modules scolaires provisoires	500 000.00		700 000.00			
5040.1224	Modules scolaires pour salles de classes provisoires (12/2024)	500 000.00		700 000.00			

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR FONCTION
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	CULTURE, SPORTS, LOISIRS, EGLISES					500.00	21 898.10
						21 398.10	
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES					500.00	21 898.10
350	Eglises et affaires religieuses					500.00	21 898.10
3500	Églises et affaires religieuses					500.00	21 898.10
3500.00	Églises et affaires religieuses					500.00	21 898.10
5620.0822	Réfection de l'église de Chardon (08/2022)					500.00	
6310.0822	Réfection de l'église de Chardon (08/2022)						21 898.10
6	TRAFIC ET TELECOMUNICATIONS	2 100 000.00		2 150 000.00		87 145.20	63 786.03
		2 100 000.00		2 150 000.00		2 150 000.00	23 359.17
61	CIRCULATION ROUTIERE	2 100 000.00		2 150 000.00		87 145.20	63 786.03
615	Routes communales	2 100 000.00		2 150 000.00		87 145.20	63 786.03
6150	Routes communales	2 100 000.00		2 150 000.00		87 145.20	63 786.03
6150.01	Entretien des routes et de l'éclairage public	2 100 000.00		2 150 000.00		87 145.20	
5010.0622	Union-Châtel-Forge, refection chaussée RC 744 (06/2022)					1 154.40	
5010.0925	Arrêts de bus, réfection et mise en conformité LHand (09.2025)	1 000 000.00		800 000.00			
5010.1025	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU (10/2025)			1 200 000.00			
5010.1223	Tuilière, crédit d'étude réfection chaussées et conduites EC-EU (12/2023)					25 511.60	
5010.1323	Mt-Pèlerin-Romain, réfection du tronçon (13/2023)					60 479.20	
5010.9725	Châtillon, réfection chaussée et collecteurs EC/EU			150 000.00			
5010.9925	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU	1 100 000.00					
6150.10	Linder Unitrac 112 L - VD 3197						63 786.03
6310.0622	Union-Châtel-Forge, refection chaussée RC 744 (06/2022)						63 786.03

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR FONCTION

BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	580 000.00	580 000.00	730 000.00	730 000.00	247 940.85	4 147.20
72	TRAITEMENTS DES EAUX USEES	400 000.00		350 000.00		93 394.35	
720	Traitements des eaux usées	400 000.00		350 000.00		93 394.35	
7200	Traitements des eaux usées	400 000.00		350 000.00		93 394.35	
7200.00	Traitements des eaux usées	400 000.00		350 000.00		93 394.35	
5030.0622	Union-Châtel-Forge, réfection de la chaussée RC 744 (06/2022)					873.85	
5030.0923	Châtel-St-Denis-Bergère, remplacement collecteur EC (09/2023)					92 520.50	
5030.1025	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU (10/2025)	400 000.00		350 000.00			
5030.9725	Châtillon, réfection chaussée et collecteurs EC/EU			350 000.00			
74	AMENAGEMENTS	130 000.00		330 000.00		152 519.75	
741	Corrections de cours d'eau	130 000.00		330 000.00		152 519.75	
7410	Corrections de cours d'eau	130 000.00		330 000.00		152 519.75	
7410.00	Corrections de cours d'eau	130 000.00		330 000.00		152 519.75	
5020.0623	Sécurisation de la Bergère, tronçon Châtel-St-Denis-Bergère (06/2023)			330 000.00		152 519.75	
5020.8625	Sécurisation de la Bergère, divers et honoraires ensemble du tronçon	50 000.00		50 000.00			
5020.8725	Sécurisation de la Bergère, tronçon Baumaroche-Crosettes	80 000.00		80 000.00			
5020.8825	Sécurisation de la Bergère, tronçon bas du village			200 000.00			
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	50 000.00		50 000.00		2 026.75	4 147.20
790	Aménagement du territoire	50 000.00		50 000.00		2 026.75	4 147.20
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	50 000.00		50 000.00		2 026.75	4 147.20
7900.00	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	50 000.00		50 000.00		2 026.75	4 147.20
5290.1816	Plan Général d'Affectation (18/2016)			50 000.00		2 026.75	
5290.8925	Plan Général d'Affectation, crédit d'apurement	50 000.00		50 000.00			
6310.1816	Plan Général d'Affectation (18/2016)			50 000.00			4 147.20

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR FONCTION
BUDGET 2026

*** Commentaires**

Pour les dépenses d'investissements prévues au budget 2026, se référer aux commentaires du plan des investissements 2026 - 2030 dans les Annexes de la présente brochure

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR NATURE
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	7 165 000.00	5 803 000.00	819 816.70
50	Immobilisations corporelles	7 115 000.00	5 723 000.00	785 345.90
5010.0622	Union-Châtel-Forge, refection chaussée RC 744 (06/2022)			1 154.40
5010.0925	Arrêts de bus, réfection et mise en conformité LHand (09.2025)	1 000 000.00	800 000.00	
5010.1025	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU (10/2025)		1 200 000.00	
5010.1223	Tuilière, crédit d'étude réfection chaussées et conduites EC-EU (12/2023)			25 511.60
5010.1323	Mt-Pèlerin-Romain, réfection du tronçon (13/2023)			60 479.20
5010.9725	Châtillon, réfection chaussée et collecteurs EC/EU		150 000.00	
5010.9925	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU	1 100 000.00		
5020.0623	Sécurisation de la Bergère, tronçon Châtel-St-Denis-Bergère (06/2023)			152 519.75
5020.8625	Sécurisation de la Bergère, divers et honoraires ensemble du tronçon	50 000.00	50 000.00	
5020.8725	Sécurisation de la Bergère, tronçon Baumaroche-Crosettes	80 000.00	80 000.00	
5020.8825	Sécurisation de la Bergère, tronçon bas du village		200 000.00	
5030.0622	Union-Châtel-Forge, réfection de la chaussée RC 744 (06/2022)			1 443.80
5030.0923	Châtel-St-Denis-Bergère, remplacement collecteur EC (09/2023)			92 520.50
5030.1025	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU (10/2025)	550 000.00		
5030.9725	Châtillon, réfection chaussée et collecteurs EC/EU		350 000.00	
5040.0510	Etude remplacement de la marquise du BP (05/2010)	35 000.00		
5040.0624	Rénovation de l'espace Bergère (06/2024)			27 966.95
5040.0722	Création accueil de jour pré et parascolaire, crédit d'étude (07/2022)			365 755.00
5040.1224	Modules scolaires pour salles de classes provisoires (12/2024)	500 000.00	700 000.00	57 994.70
5040.9025	Bâtiment communal, photovoltaïques sur toiture et face verticale		43 000.00	
5040.9125	Création accueil collectif de jour pré et parascolaire, construction	2 800 000.00	2 000 000.00	
5040.9126	Mutualisation des énergies, construction	1 000 000.00		
5040.9325	Salle polyvalente, rénovation énergétique (chaudière, vitrage)		150 000.00	
52	Immobilisations incorporelles	50 000.00	80 000.00	33 970.80
5200.1123	Mise en oeuvre du MCH2 (11/2023)		30 000.00	31 944.05
5290.1816	Plan Général d'Affectation (18/2016)			2 026.75
5290.8925	Plan Général d'Affectation, crédit d'apurement	50 000.00	50 000.00	
56	Subventions d'investissement			500.00
5620.0822	Réfection de l'église de Chardon (08/2022)			500.00

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR NATURE
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
	RECETTES D'INVESTISSEMENTS			89 831.33
63	Subventions d'investissement acquises			89 831.33
6310.0622	Union-Châtel-Forge, refection chaussée RC 744 (06/2022)		63 786.03	
6310.0822	Réfection de l'église de Chardonni (08/2022)		21 898.10	
6310.1816	Plan Général d'Affectation (18/2016)		4 147.20	

MARGE D'AUTOFINANCEMENT
BUDGET 2026

N°	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
REVENUS ET CHARGES MONETAIRES				
4	REVENUS MONETAIRES	10 357 800.00	10 093 300.00	10 551 738.82
40	REVENUS FISCAUX	8 196 000.00	8 007 500.00	7 885 896.32
41	PATENTES ET CONCESSIONS	2 000.00	2 100.00	10 682.15
42	TAXES ET REDEVANCES	626 200.00	599 900.00	675 001.96
44	REVENUS FINANCIERS	1 170 300.00	1 159 200.00	1 135 724.95
46	REVENUS DE TRANSFERTS	363 300.00	324 600.00	844 433.44
3	CHARGES MONETAIRES	-10 246 100.00	-10 016 400.00	-10 151 813.07
30	CHARGES DE PERSONNEL	-1 529 600.00	-1 403 100.00	-1 347 723.72
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-1 231 900.00	-1 345 500.00	-1 371 642.03
34	CHARGES FINANCIERES	-190 800.00	-155 600.00	-145 622.58
36	CHARGES DE TRANSFERT	-7 293 800.00	-7 112 200.00	-7 286 824.74
RESULTAT MONETAIRE = MARGES D'AUTOFINANCEMENT [MA]		111 700.00	76 900.00	399 925.75
REVENUS ET CHARGES NON MONETAIRES				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICE	-111 300.00	-86 700.00	-211 472.22
318	REEVALUATIONS SUR CREANCES ET PERTES SUR CREANCES EFFECTIVES	-111 300.00	-86 700.00	-211 472.22
33	AMORTISSEMENTS	-202 300.00	-205 400.00	-219 929.38
330	AMORTISSEMENTS PLANIFIES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PA	-179 800.00	-181 900.00	-203 649.83
332	AMORTISSEMENTS PLANIFIES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PA	-22 500.00	-23 500.00	-16 279.55
34	CHARGES FINANCIERES			-600.00
344	REEVALUATIONS ET AMORTISSEMENTS D'IMMOBILISATIONS PF			-600.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	-7 500.00	-8 300.00	-8 976.05
366	AMORTISSEMENTS PLANIFIES DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-7 500.00	-8 300.00	-8 976.05
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-161 700.00	-164 800.00	-88 650.00
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	159 900.00	151 400.00	161 000.35
RESULTAT NON MONETAIRE [RNM]		-322 900.00	-313 800.00	-368 627.30
RESULTAT TOTAL [RT = MA - RNM]		-211 200.00	-236 900.00	31 298.45



COMMUNE DE JONGNY



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Annexes au budget 2026

Associations de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Quotes-parts communales des associations de communes ¹⁾	Quote-part de la dette nette des associations de communes ¹⁾	Contributions du budget 2026	Organe de révision
Associations de communes				
Association Régionale d'Action Sociale de la Riviera (ARAS)	2.1%	0.00	9 300.00	SCF Révision SA, Vevey
Réseau ASICC	20.0%	0.00	2 306 700.00	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Association Sécurité Riviera (ASR)	1.4%	32 270.00	429 100.00	BDO SA, Lausanne
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Autofinancé	0.00	0.00	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Ententes intercommunales				
Commission intercommunale de la taxe de séjour (CITS)		0.00		BDO SA, Lausanne
Commission Intercommunale de Lavaux (CIL)		1 700.00	---	
Communauté Intercommunale d'Equipement du Haut-Léman (CIEHL)		9 700.00	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Fonds Culturel de la Riviera (FCR)		91 200.00	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Conventions municipales				
Bureau Technique Intercommunal (BTI)		334 800.00		Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Déchèterie intercommunale de Praz-Libon (DIPL)		79 500.00		Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Associations de droits privés (Liste non exhaustive)				
Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite (ARPR)		1 000.00	---	
Montreux-Vevey Tourisme (MVT)		46 600.00	---	
Groupement forestier de la Veveyse (GFV)		3 000.00		Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Promove		7 800.00	---	

¹⁾ Données effectives au 31 décembre 2024 communiquées par le canton

N° Bilan	N° Fonction	N° Nature	Libellés	Préavis	Etats	Solde crédits bruts	Déductions	Solde crédits nets	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Inventaire
			TOTAL DES INVESTISSEMENTS			24 330 000	-895 000	23 435 000	1 560 000	7 165 000	5 825 000	6 315 000	610 000	575 000	1 385 000
			TOTAL DES INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			TOTAL DES INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			24 330 000	-895 000	23 435 000	1 560 000	7 165 000	5 825 000	6 315 000	610 000	575 000	1 385 000
			PATRIMOINE FINANCIER			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			PATRIMOINE ADMINISTRATIF			24 330 000	-895 000	23 435 000	1 560 000	7 165 000	5 825 000	6 315 000	610 000	575 000	1 385 000
	0		ADMINISTRATION GENERALE			973 000	0	973 000	173 000	35 000	250 000	515 000	0	0	0
	02		SERVICES GENERAUX			973 000	0	973 000	173 000	35 000	250 000	515 000	0	0	0
1427.01	022	5200 1123	Mise en œuvre du MCH2	11/2023	Ouvert	34 000		34 000	34 000						
	029		Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs												
1404.07	0290	5040 0624	Rénovation de l'espace Bergère	06/2024	Ouvert	65 000		65 000	65 000						
1404.06	0290	5040 0510	Etude remplacement de la marquise du bâtiment communal	05/2010	Ouvert	43 000		43 000	8 000	35 000					
	0290	5040 0225	Maison de commune, travaux de rénovation dégât d'eau	02/2025	Ouvert	66 000		66 000	66 000						
	0290	5040 9025	Bâtiment communal, photovoltaïques sur toiture et face verticale		À voter	515 000		515 000							
	0290	5040 9026	Bâtiment communal, étanchéité et enrobé de l'entrée et du parking		À voter	250 000		250 000		250 000		515 000			
	1		ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			197 000	0	197 000	20 000	150 000	27 000	0	0	0	0
	15		SERVICE DU FEU			197 000	0	197 000	20 000	150 000	27 000	0	0	0	0
	150		Service du feu												
1500		5030 1025	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU		À voter	197 000		197 000	20 000	150 000	27 000				
	2		FORMATION			15 876 000	-130 000	15 746 000	781 000	4 300 000	5 030 000	4 900 000	410 000	325 000	0
	21		SCOLARITE OBLIGATOIRE			15 876 000	-130 000	15 746 000	781 000	4 300 000	5 030 000	4 900 000	410 000	325 000	0
	217		Bâtiments scolaires												
1427.00	2170	5040 0722	Création accueil collectif de jour pré et parascolaire, crédit d'étude	07/2022	Ouvert	529 000		529 000	529 000						
1407.03	2170	5040 1224	Modules scolaires pour salles de classes provisoires	12/2024	Ouvert	942 000		942 000	42 000	500 000	200 000	200 000			
	2170	5040 0825	Mutualisation des énergies, crédit d'étude	08/2025	À voter	210 000		210 000	210 000						
	2170	5040 9125	Création accueil collectif de jour pré et parascolaire, construction		À voter	12 100 000	-100 000	12 000 000		2 800 000	4 500 000	4 700 000			
	2170	5040 9126	Mutualisation des énergies, construction		À voter	1 360 000	-30 000	1 330 000		1 000 000	330 000				
	2170	5040 9226	Ancien collège, assainissement énergétique		À voter	325 000		325 000							325 000
	2170	5040 9326	Salle polyvalente, assainissement énergétique		À voter	375 000		375 000						375 000	
	2170	5040 9426	Voirie et PPLS, assainissement énergétique		À voter	35 000		35 000						35 000	
	3		CULTURE, SPORT, LOISIRS ET EGLISE			250 000	-35 000	215 000	0	0	115 000	0	0	0	100 000
	35		EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES			250 000	-35 000	215 000	0	0	115 000	0	0	0	100 000
	350		Eglises et affaires religieuses												
3500		5620 9525	Eglise catholique, remplacement du chauffage		À voter	100 000		100 000							100 000
3500		5620 9625	Temple de Chardon, réfection de la toiture du clocher		À voter	150 000	-35 000	115 000				115 000			
	4		SANTE			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	5		PREVOYANCE SOCIALE			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

N° Bilan	N° Fonction	N° Nature	Libellés	Préavis	Etats	Crédits bruts	Déductions	Crédits nets	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Inventaire
			TRAFIG ET TELECOMMUNICATIONS			3 704 000	-125 000	3 579 000	456 000	2 100 000	138 000	150 000	200 000	250 000	285 000
			CIRCULATION ROUTIERE			3 704 000	-125 000	3 579 000	456 000	2 100 000	138 000	150 000	200 000	250 000	285 000
			Routes communales												
1427.02	6150	5010 1223	Tuilière, crédit d'étude réfection chaussées et conduites EC-EU	12/2023	Ouvert	42 000		42 000	42 000						
1401.06	6150	5010 0724	Etoile du Matin, réfection de la couche de roulement	07/2024	Ouvert	69 000		69 000	69 000						
	6150	5010 0925	Arrêts de bus, réfection et mise en conformité L'Hand		À voter	1 280 000		1 280 000	200 000	1 000 000	80 000				
	6150	5010 1025	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU		À voter	1 303 000		1 303 000	145 000	1 100 000	58 000				
	6150	5010 9725	Châtillon, réfection chaussée et collecteurs EC/EU		À voter	150 000		150 000				150 000			
	6150	5030 8125	Eclairage 100% LED, détection et télégestion		À voter	450 000		450 000					200 000	250 000	
	6150	5010 8225	Amélioration foncière chemins agricoles		À voter	410 000	-125 000	285 000							285 000
			PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			3 330 000	-605 000	2 725 000	130 000	580 000	265 000	750 000	0	0	1 000 000
			APPROVISIONNEMENT EN EAU¹⁾			1 313 000	0	1 313 000	98 000	400 000	65 000	750 000	0	0	0
			Traitements des eaux usées												
	720	5030 0923	Châtel-St-Denis-Bergère, remplacement et gainage du collecteur EC	09/2023	Ouvert	43 000		43 000	43 000						
	7200	5030 1025	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU		À voter	520 000		520 000	55 000	400 000	65 000				
	7200	5030 9725	Châtillon, réfection chaussée et collecteurs EC/EU		À voter	350 000		350 000				350 000			
	7200	5030 8425	Châtel-Fontaine-Praz-Maigroz, canalisation et collecteurs EU		À voter	400 000		400 000				400 000			
			GESTION DES DECHETS¹⁾			1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	1 000 000
			Gestion des déchets urbains												
	730	5620 8525	Déchetterie intercommunale définitive		À voter	1 000 000		1 000 000							1 000 000
			AMENAGEMENTS			947 000	-605 000	342 000	12 000	130 000	200 000	0	0	0	0
			Corrections de cours d'eau												
1407.00	741	5020 0623	Sécurisation ruisseau de la bergère, tronçon Châtel-St-Denis-Bergère	06/2023	Ouvert	127 000	-115 000	12 000	12 000						
	7410	5020 8625	Sécurisation ruisseau de la Bergère, divers et honoraires ensemble du tronçon		À voter	120 000	-70 000	50 000		50 000					
	7410	5020 8725	Sécurisation ruisseau de la Bergère, tronçon Baumaroche-Crosettes		À voter	200 000	-120 000	80 000		80 000					
	7410	5020 8825	Sécurisation ruisseau de la Bergère, tronçon bas du village		À voter	500 000	-300 000	200 000			200 000				
			AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			70 000	0	70 000	20 000	50 000	0	0	0	0	0
			Aménagement du territoire												
1429.01	790	5290 1816	Plan Général d'Affectation (18/2016)	18/2016	Ouvert	20 000		20 000	20 000						
	7900	5290 8925	Plan Général d'Affectation, crédit d'apurement		À voter	50 000		50 000		50 000					
			ECONOMIE PUBLIQUE			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			FINANCES ET IMPOTS			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			¹⁾Total des investissements financés par des fonds affectés			2 313 000	0	2 313 000	98 000	400 000	65 000	750 000	0	0	1 000 000

Commentaires

L'article 18 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCCom) et l'article 108 du règlement du Conseil communal (RCCP) prévoient les dispositions suivantes :

« La Municipalité établit annuellement le plan des investissements. Ce plan est présenté au Conseil en même temps que le budget de fonctionnement ; il n'est pas soumis au vote et n'engage pas le Conseil ».

Le plan des investissements adopté par la Municipalité le 7 juillet 2025 est un catalogue d'intentions basé sur les éléments connus à ce jour. Les montants ainsi que les périodes de réalisation sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation, en particulier pour les projets situés sur le domaine public (DP) qui sont soumis aux procédures de mises à l'enquête et autres validations en relation avec la loi sur l'expropriation (LE) et la loi sur les routes (LRou).

Le plan des investissements a pour but :

- o de fixer un plan général, les objectifs à court et moyen termes de la Municipalité ;
- o de dresser l'inventaire des besoins prioritaires de la Commune en matière d'équipements, pour une période déterminée ;
- o de fixer le plafond des dépenses qui en découlent, en fonction des possibilités financières de la Commune ;
- o d'estimer, en fonction de ces derniers choix, l'évolution de la dette communale et son incidence sur le budget annuel (charges d'intérêts, amortissements, autofinancement) ;
- o d'apprécier les conséquences financières des dépenses d'investissements qui entraînent de nouvelles charges d'exploitation ou des revenus supplémentaires ;
- o de donner au Conseil communal et à la population une information indispensable, sans laquelle les projets et les demandes de crédits d'investissement pourraient apparaître sans cohérence et sans coordination les uns avec les autres.

L'ensemble des investissements projetés dans le plan **2026 à 2030** s'élève à **CHF 24'330'000**, dont **CHF 895'000** peuvent être financés par des subventions (3.7%) et CHF 1'385'000 sont en inventaire (5.7%).

Le montant total estimé des **investissements 2026** s'élève à **CHF 7'165'000**. Ce montant concerne le financement des investissements pour lesquels les crédits sont déjà votés (Ouvert) et le financement des investissements à voter (À voter), à savoir :

o investissements déjà votés	CHF	535 000	7.5%
o investissements pour lesquels les crédits doivent être votés	CHF	6 630 000	92.5%
Total	CHF	7 165 000	100.0%

Le montant des investissements reste important pour notre commune. Il s'explique essentiellement par la construction d'un accueil collectif de jour pré et parascolaire. Il intègre également un effort conséquent sur la rénovation des bâtiments et la modernisation des infrastructures publiques.

Pour assurer le financement des investissements, la Municipalité peut avoir recours aux moyens suivants : la marge d'autofinancement, les subventions et participations de tiers, l'emprunt, les diverses taxes et l'augmentation des impôts.

En conclusion, le plan des investissements se doit d'être l'inventaire objectif des besoins en équipement à moyen et long terme de notre commune. Il s'agit d'un document prévisionnel indispensable pour les prises de décision de la Municipalité. La liste des objets concernés est pratiquement incompressible, soit parce qu'ils découlent d'une obligation légale (par exemple besoins scolaires ou structures d'accueil de l'enfance), soit parce que leur report affecterait lourdement les générations futures (rénovation des bâtiments et la modernisation des infrastructures publiques).

Le financement des projets importants pour l'avenir de la commune se fait principalement par le recours à l'emprunt. Toutefois, le développement de la commune devrait permettre d'augmenter quelque peu l'assiette fiscale. Ce développement et les investissements nécessaires ne doivent pas uniquement être envisagés en terme de charges financières, mais également en terme de progression possible des recettes fiscales et de notre marge d'autofinancement.

Dans tous les cas, la Municipalité reste particulièrement attentive dans la détermination des priorités afin que les projets d'investissements soient supportables et ne pèjorent pas de manière disproportionnée la situation financière de la commune.

La commune de Jongny se développe, se transforme et se doit de s'adapter aux besoins toujours plus importants de sa population. Il est essentiel que ces transformations soient assumées et bien gérées par une allocation des ressources à long terme pour en faire profiter les générations actuelles et futures.

CERCLE DE CORSIER
BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL



Version 1.2
Corseaux, le 26 août 2025 / df

PERSONNEL

3011.00	Salaires
3030.00	Charges sociales
3060.00	Indemnités de déplacement
3080.00	Personnel Intérimaire et autres
3090.00	Recrutement du personnel
3091.00	Formation du personnel
4361.00	Remboursement de traitements

Total des EPT pour 2026 : 10.2 (10 + 0.2 pour le traitement des procédures du patrimoine arboré)

FRAIS D'EXPLOITATION

3101.00	Fournitures de bureau	
3102.00	Abonnements et cotisations	Pas d'abonnement Teksy en 2025 et en 2026
3109.00	Photocopieuse	
3112.00	Informatique (achat matérielle)	
3113.00	Achat de machines/mat.exploit./mobilier	Remplacement de l'appareil de mesures topographiques (GPS)
3135.00	Achats directs par BTI	
3141.00	Entretien divers	
3150.00	Informatique (maintenance)	Développement d'une plateforme pour les arbres et base de données BTI
3150.01	Cartovisera (maintenance)	Maintenance de la plateforme Uzuverse (Images photoréalistes 3D)
3161.00	Location bureaux	Location d'une place de parc supplémentaire
3181.00	Taxes postales	
3182.00	Communications (tél.)	Remplacement du contrat de maintenance pour les téléphones
3182.01	Communications (natel et GPS)	Remplacement du système de correction et cartes SIM data pour tablettes
3184.00	Sécurité au travail	
3185.00	Frais d'administration	
3186.00	Assurances (R.C., ECA, vol)	Augmentation RC ménage
3189.01	Maj des données cadastrales	
3189.02	Conciergerie	
3199.00	Frais divers	

	BUDGET 2026	BUDGET 2025	COMPTES 2024			
PERSONNEL						
3011.00 Salaires	1 167 600.00	1 113 300.00	1 106 106.35			
3030.00 Charges sociales	322 600.00	317 900.00	302 012.50			
3060.00 Indemnités de déplacement	19 200.00	19 200.00	19 813.50			
3080.00 Personnel Intérimaire	0.00	0.00	0.00			
3090.00 Recrutement du personnel	0.00	0.00	0.00			
3091.00 Formation du personnel	12 000.00	13 000.00	12 861.55			
4361.00 Remboursement de traitements	0.00	0.00	-19 786.25			
TOTAL "PERSONNEL"	1 521 400.00	1 463 400.00	1 421 009.65			
FRAIS D'EXPLOITATION						
3101.00 Fournitures de bureau	4 000.00	5 000.00	3 213.45			
3102.00 Abonnements et cotisations	2 600.00	4 600.00	1 828.00			
3109.00 Photocopieuse	6 800.00	6 600.00	6 690.80			
3112.00 Informatique (achat matériel)	8 000.00	8 000.00	5 836.60			
3113.00 Achat de machines/mat. exploit./mobilité	20 000.00	4 000.00	3 913.70			
3135.00 Achats directs par BTI	4 000.00	9 600.00	47 394.55			
3141.00 Entretien divers	1 500.00	1 500.00	0.00			
3150.00 Informatique (maintenance)	20 650.00	17 000.00	14 140.10			
3150.01 Cartographie (maintenance)	16 600.00	13 400.00	13 009.00			
3161.00 Location bureaux	90 000.00	88 600.00	88 544.00			
3181.00 Taxes postales	1 000.00	1 500.00	835.60			
3182.00 Communications (tél.)	8 700.00	8 700.00	9 036.50			
3182.01 Communications (satellite et GPS)	2 600.00	2 600.00	2 166.75			
3184.00 Sécurité au travail	4 000.00	5 000.00	1 097.65			
3185.00 Frais d'administration	10 000.00	10 000.00	11 052.40			
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	7 100.00	6 500.00	5 192.55			
3189.01 Maj des données cadastrales	800.00	1 300.00	0.00			
3189.02 Conciergerie	12 000.00	12 000.00	11 463.90			
3199.00 Frais divers	5 500.00	5 500.00	5 391.85			
TOTAL "FRAIS D'EXPLOITATION"	226 250.00	211 400.00	230 807.40			
COÛT DE FONCTIONNEMENT DU BTI	1 747 640.00	1 674 800.00	1 651 817.05			
REPARTITION INTERCOMMUNALE						
CORSIER	27.22%	475 640.00	28.75%	448 010.00	27.22%	449 561.00
CORSEAUX	23.30%	407 210.00	22.69%	379 050.00	23.30%	384 881.25
CHARDONNE	30.33%	529 980.00	29.42%	499 470.00	30.33%	500 921.90
JONGNY	19.16%	334 810.00	20.79%	348 270.00	19.16%	316 452.90
TOTAL REPARTITION	100.000%	1 747 640.00	100.000%	1 674 800.00	100.000%	1 651 817.05



CORSIER-SUR-VEVEY

Déchèterie de Praz-Libon

BUDGET 2026

Version 1.0 - 15.09.2025



Commentaires du Budget 2026

REVENUS

4354.00 Rétrocession verre et divers
4354.01 Rétrocession PET
4354.02 Rétrocession équip. Electroniques
4354.03 Rétrocession papier
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée
4354.09 Rétrocession autres et divers
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"

} Selon comptes 2024 et appréciation de l'évolution du marché au moment de l'établissement du budget 2026

TOTAL "REVENUS"

FRAIS d'EXPLOITATION

3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie
3091.00 Frais de formation
3120.00 Eau, énergie, combustible, ...
3113.00 Achat matériel/équipement

3141.00 Entretien/travaux divers
3161.00 Location du sol
3163.00 Location des infrastructures
3182.00 Frais de téléphone et internet
3185.00 Frais d'administration
3186.00 Assurances et frais divers

3188.00 Transport et élimination

Indexation et ajustement total de 2%
Formation continue des collaborateurs
Selon comptes 2024

Y compris entretien annuel des compacteurs et réparations diverses
950 m² à CHF 7.00/an

Y c. gestion administrative & comptable assurée p/bourse communale

Selon situation prévisible pour 2026



Budget 2026

	BUDGET 2026	BUDGET 2025	COMPTES 2024		
REVENUS					
4354.00 Rétrocession verre et divers	3 200.00	3 200.00	3 782.10		
4354.01 Rétrocession PET	500.00	500.00	420.35		
4354.02 Rétrocession équip. Electroniques	7 000.00	7 000.00	7 877.20		
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc	3 000.00	6 000.00	2 815.20		
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	0.00	500.00	0.00		
4354.09 Rétrocession autres et divers	500.00	500.00	171.00		
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"	2 300.00	2 300.00	3 885.40		
TOTAL "REVENUS"	16 500.00	20 000.00	18 951.25		
FRAIS d'EXPLOITATION					
3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie	194 000.00	190 000.00	136 500.00		
3091.00 Frais de formation	4 000.00	2 500.00	5 850.00		
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	2 200.00	2 650.00	2 137.00		
3113.00 Achat matériel/équipement	20 000.00	20 000.00	2 573.10		
3141.00 Entretien/travaux divers	15 000.00	15 000.00	11 553.90		
3161.00 Location du sol	6 650.00	6 650.00	6 650.00		
3182.00 Frais de téléphone et internet	1 740.00	1 500.00	1 484.00		
3185.00 Frais d'administration	16 000.00	16 000.00	17 744.25		
3186.00 Assurances et frais divers	1 000.00	1 000.00	987.00		
3188.00 Transport et élimination	210 000.00	210 000.00	180 820.45		
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	470 590.00	465 300.00	366 299.70		
COÛT de FONCTIONNEMENT de la déchèterie	454 090.00	445 300.00	347 348.45		
REPARTITION INTERCOMMUNALE					
Corsier ⇒ 3 389 30.89%	140 258.02	31.38%	139 713.95	31.38%	108 981.42
Corseaux ⇒ 2 322 21.16%	96 098.89	21.40%	95 302.10	21.40%	74 338.71
Chardonne ⇒ 3 340 30.44%	138 230.09	29.67%	132 135.40	29.67%	103 069.94
Jongny ⇒ 1 921 17.51%	79 503.00	17.55%	78 148.55	17.55%	60 958.38
TOTAL REPARTITION	41.39 par habitant	100.00%	454 090.00	100.00%	347 348.45
Total de cot		0.00		0.00	

AC	Assurance chômage
ACI	Administration Cantonale des Impôts
AF	Allocations familiales
AFJ	Accueil familial de jour
AGGLO	Agglomération Rivelac
APG	Allocation pour perte de gain
ARAS	Association régionale d'action sociale
ASANTE SANA	Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est-Vaudois
ASICC	Association intercommunale du Cercle de Corsier Enfance et Jeunesse
ASR	Association Sécurité Riviera
BCIR	Bureau de Coordination Inter-Réseaux
BTI	Bureau Technique Intercommunal
CCL	Commission Consultative du Lavaux
CCU	Commission Consultative de l'Urbanisme
CEF	Commission d'Estimation Fiscale
CFF	Chemins de fer fédéraux Suisse
CGN	Compagnie Générale de Navigation
CI	Conseil Intercommunal
CICG	Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA
CIEHL	Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman
CIL	Commission Intercommunale de Lavaux
CITS	Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour
CORAT	Commission consultative Régionale pour l'Aménagement du Territoire
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification de déchets
CRPS	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
CRTPR	Conférence Régionale des Transports Publics Riviera
CSD	Conférence des Syndics du District
DGAIC	Direction générale des affaires institutionnelles et des communes
DGE	Direction générale de l'environnement
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
EC	Eau claire
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance du canton de Vaud
EPT	Equivalent plein temps
EU	Eau usée
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
FCR	Fonds Culturel Riviera
FEM	Fondation pour l'Enseignement de la Musique
FET	Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera
FSG	Fédération Suisse de Gymnastique
GED	Gestion électronique des documents
GEDERIVIERA	Gestion des Déchets de la Riviera
GFV	Groupement forestier de la Veveyse
HW	Hardware
ICR	Inspectorat des chantiers de la Riviera
IJM	Indemnité journalière maladie
LAA	Loi sur l'assurance accidents obligatoire
LAC	Réseau transitoire LAC pour l'accueil de jour des enfants
LIFT	Projet de prévention des risques de non insertion professionnelle des jeunes
LPM	Lavaux Patrimoine Mondial
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
MCH2	Modèle comptable harmonisé de deuxième génération pour le secteur public
MOB	Montreux Oberland Bernois
MPG	Missions générales de police

MVT	Montreux-Vevey-Tourisme
N	Année en cours
N-1	Année antérieure
NPIV	Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise
OIBT	Ordonnance sur les installations électriques à basse tension
OM	Ordures Ménagères
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
OSP EST	Orientation Scolaire et Professionnelle de l'EST vaudois
PA	Patrimoine Administratif
PAS5	Projet d'agglomération de 5ème génération
PACom	Plan d'affectation communal
PC	Protection civile
PCS	Participation à la cohésion sociale
PCV	Plan comptable vaudois
PDI	Plan directeur intercommunal
PF	Patrimoine Financier
PM	Personne Morale
PP	Personne Physique
PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
RC	Responsabilité civile
RC	Route cantonale
RFFA	Réforme Fiscale et Financement de l'AVS
RFS	Revenu fiscal standardisé
RSHL	Réseau Santé Haut-Léman
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
SAP	Structure d'accueil préscolaire
SDIS	Service départemental d'incendie et de secours
SDJ	Société de Développement de Jongny
SIGE	Service Intercommunal de Gestion
SW	Software
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises
UHC	Unihockey Club
VMCV	Société anonyme de transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve
VPIC	Valeur du point d'impôt communal